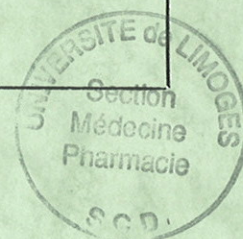




ANNEE 2000

Thèse n° 344/1

**CONTRIBUTION A L'ETUDE BOTANIQUE
DE LA HAUTE VALLEE DE LA DRONNE :
phytosociologie, phytogéographie
et intérêt patrimonial**



THESE

POUR LE

DIPLOME D'ETAT

DE DOCTEUR EN PHARMACIE

présentée et soutenue publiquement le 11 Décembre 2000

par

Sèverine CHANET

née le 21 Octobre 1975 à Périgueux (Dordogne)

EXAMINATEURS de la THESE

Monsieur le Professeur A. GHESTEM PRESIDENT
Monsieur M. BOTINEAU, *Maître de Conférences* JUGE
Madame F. RENARD-LAVAL, *Chargée de mission Environnement pour le P.N.R. Périgord-Limousin* JUGE
Monsieur A. VILKS, *Maître de Conférences* JUGE

UNIVERSITE DE LIMOGES

FACULTE DE PHARMACIE

DOYEN DE LA FACULTE : Monsieur le Professeur GHESTEM Axel

ASSESEURS : Monsieur le Professeur HABRIOUX Gérard
Monsieur COMBY Francis Maître de Conférences

PROFESSEURS :

BENEYTOUT Jean-Louis	Biochimie et Biologie Moléculaire
BERNARD Michel	Physique - Biophysique
BOSGIRAUD Claudine	Bactériologie - Virologie - Parasitologie
BROSSARD Claude	Pharmacotechnie
BUXERAUD Jacques	Chimie Organique - Chimie Thérapeutique
CARDOT Philippe	Chimie Analytique
CHULIA Albert	Pharmacognosie
CHULIA Dominique	Pharmacotechnie
DELAGE Christiane	Chimie Générale et Minérale
DREYFFUS Gilles	Parasitologie
GHESTEM Axel	Botanique et Cryptogamie
HABRIOUX Gérard	Biochimie et Biologie Moléculaire
LACHATRE Gérard	Toxicologie
MOESCH Christian	Hygiène - Hydrologie - Environnement
OUDART Nicole	Pharmacodynamie

SECRETAIRE GENERAL DE LA FACULTE ET CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

POMMARET Maryse

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur Axel GUESTEM,

Doyen et Professeur de Botanique de la Faculté de Pharmacie de Limoges.

Je vous suis très reconnaissante d'avoir accepté de présider le jury de ma thèse.

A Monsieur Michel BOTINEAU,

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté de Pharmacie de Limoges.

Je vous remercie de m'avoir guidé dans ce travail.

Votre disponibilité, votre gentillesse et vos précieux conseils m'ont permis de réaliser cette étude

A Madame Fabienne RENARD-LAVAL,

Chargée de mission Environnement pour le P.N.R.Périgord-Limousin.

Je vous suis reconnaissante de m'avoir accordé de votre temps et je vous remercie d'être présente dans le jury de ma thèse.

A Monsieur Askolds VILKS,

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté des Sciences de Limoges.

Merci à vous de consacrer un peu de temps pour juger ce travail.

A mes parents et mon frère Bruno,

Vous m'avez énormément soutenue pour ce travail et tout au long de ma scolarité.

Merci pour votre immense patience.

A Monsieur Raymond MAZAUD, mon maître de stage

L'année que je viens de passer dans votre officine m'a beaucoup apporté, tant au niveau professionnel que relationnel.

Votre compréhension et votre gentillesse m'ont permis d'avancer dans ma thèse et je vous en remercie.

A Madame Catherine LEROUGE,

Un grand merci pour votre sympathie et votre dynamisme.

A ma famille et mes amis,

Merci pour vos encouragements, votre confiance, votre présence...

PLAN

INTRODUCTION

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

- I – Situation générale de la zone d'étude
- II – Hydrographie de la Dronne
- III – Cadre géographique et climatique du secteur étudié : la vallée de la Dronne
- IV – Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE

- I – Méthode d'étude
- II – Les groupements végétaux de la vallée de la Dronne
- III – Situation des groupements étudiés dans la classification phytosociologique

Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE

- I – Classification des espèces végétales en fonction de leur répartition géographique
- II – Analyse chorologique du secteur étudié

Chapitre IV : RESSOURCES DE LA FLORE DE LA VALLEE DE LA DRONNE

- I – Intérêt médicinal et toxique
- II – Fruits comestibles ou toxiques

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE

INDEX DES ESPECES CITEES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

La végétation des vallées se révèle souvent intéressante car leurs pentes, parfois fortes, se prêtent peu à une exploitation agricole ; elles restent donc fréquemment boisées.

Les différentes orientations que peuvent prendre les versants de ces vallées contribuent à une diversification des milieux propice à une confrontation de végétation : sur les versants exposés au nord et dans les fonds des vallées se trouvent des espèces des milieux humides et frais, alors que sur les pentes exposées au midi se localisent des espèces thermophiles.

Plusieurs études régionales ont déjà été consacrées à ces milieux diversifiés : citons celles de

- BOTINEAU en 1985 pour la vallée de la Vienne
- CHATENET en 1994 pour la vallée de l'Auvézère
- SAMY en 1994 pour la vallée de la Gorre
- LAGARDE en 1996 pour la vallée de la Tardoire.

La vallée de la Dronne n'avait pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'étude floristique et phytosociologique précise, dans ce secteur géographique.

L'étude réalisée ici, sous la direction de Monsieur BOTINEAU, concerne une partie de la vallée comprise entre Bussière-Galant, en Haute-Vienne, et Saint-Front-la-Rivière, en Dordogne.

Après une présentation géographique, géologique et climatique, nous avons analysé la végétation grâce à des tableaux phytosociologiques, puis nous avons tenté de la caractériser sur le plan phytogéographique.

CHAPITRE I

PRESENTATION DE LA REGION

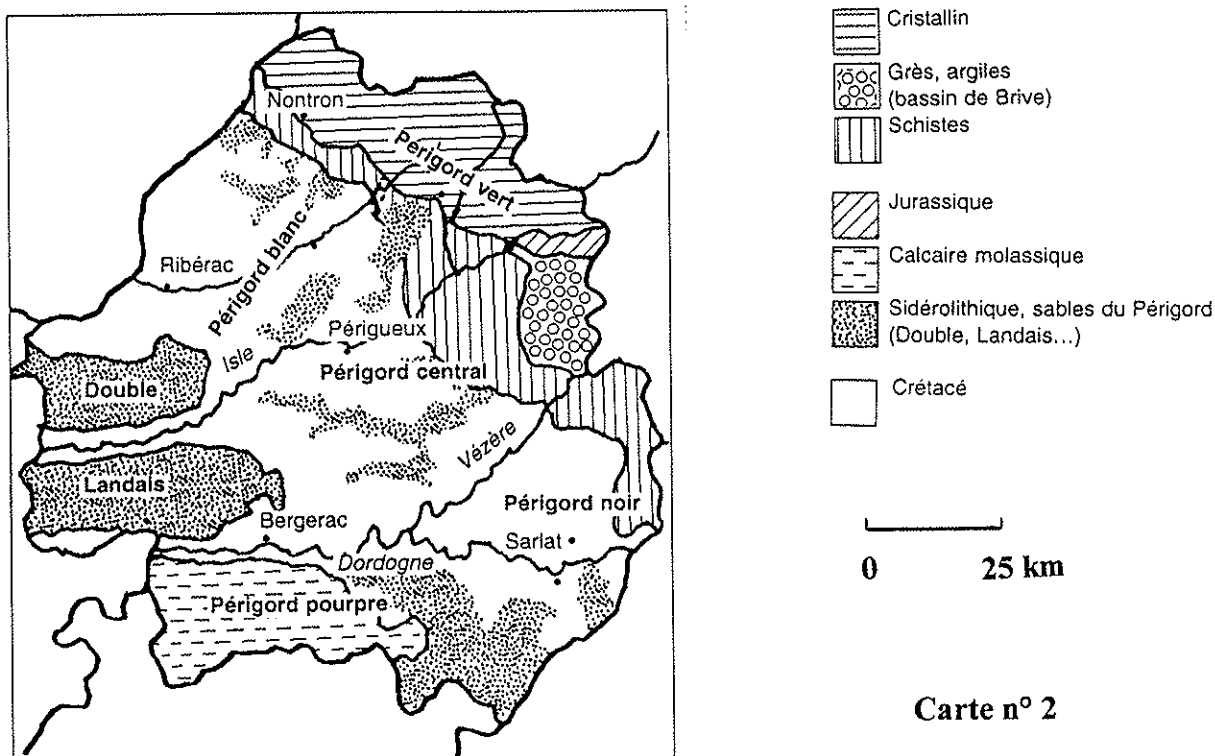
I - SITUATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE

A – DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

Carte n° 1, page 11

La Dordogne, qui est un des plus vastes départements de France, se divise en cinq grandes régions (carte n° 2, page 9) :

- le Périgord blanc, correspondant au Ribéracois et ses alentours
- le Périgord noir, entre les vallées de la Vézère et de la Dordogne
- le Périgord pourpre, autour de la basse vallée de la Dordogne
- la Double et le Landais, à l'ouest du département
- le Périgord vert au contact du socle cristallin.



Carte n° 2

**GEOLOGIE SIMPLIFIEE
DE LA DORDOGNE**

Celui-ci mord largement sur le Massif Central, et une très vaste frange du nord-est a de solides attaches avec le Limousin, ce qui est à l'origine de l'appellation Périgord-Limousin, qualificatif retenu pour le Parc Naturel Régional qui relie les deux régions.

Au nord-ouest du département de la Dordogne, nous avons étudié la vallée de la Dronne sur la partie amont de son parcours, jusque vers Saint-Front-la-Rivière.

B – DANS LE NORD DE LA DORDOGNE

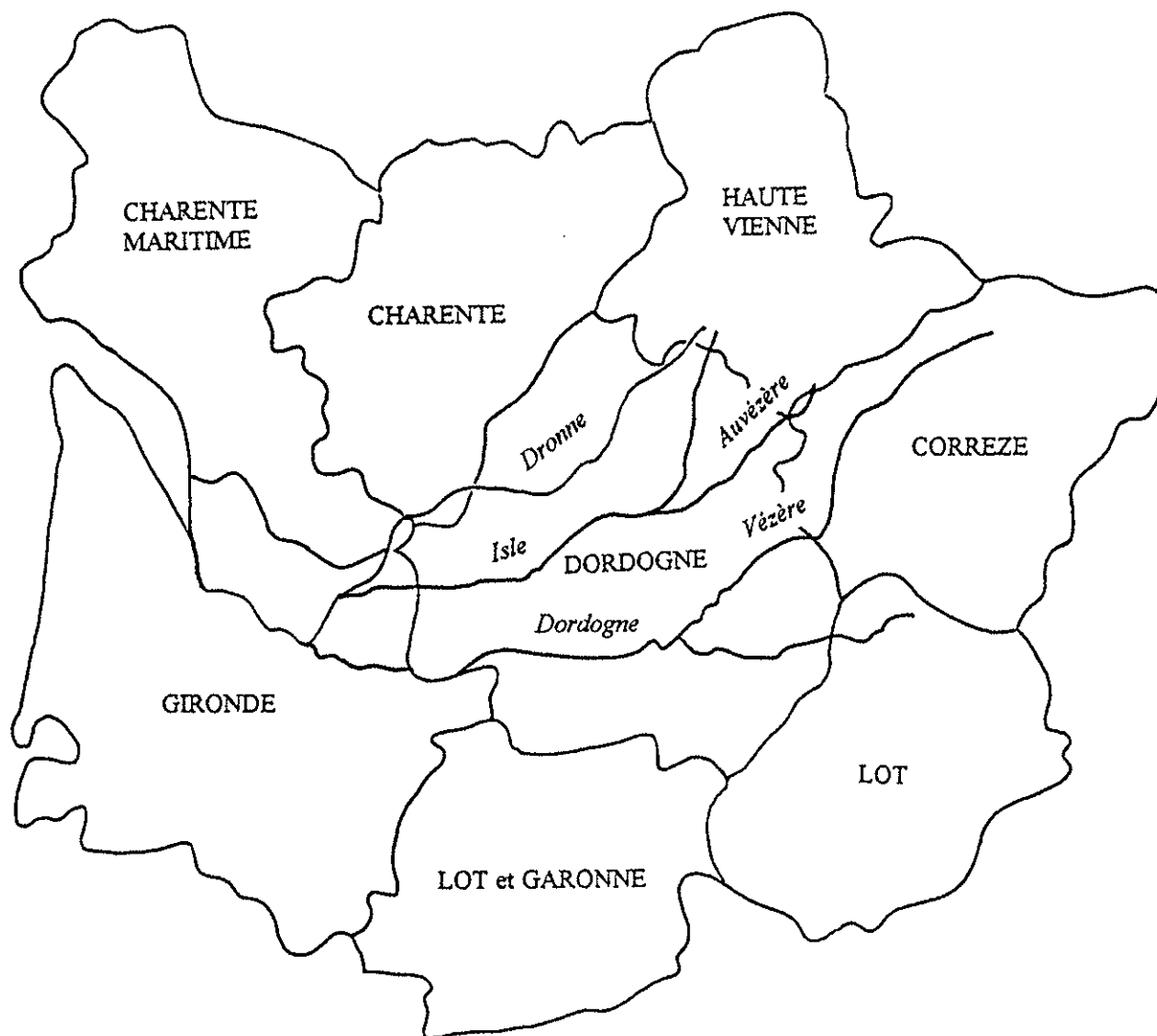
Carte n° 3, page 12

Le secteur étudié est rattaché au Périgord vert, haute terre allant de 300 à 478 mètres d'altitude, au contact du socle cristallin, et soumis à des conditions climatiques un peu plus rudes que dans le reste du département.

On y rencontre des milieux naturels extrêmement variés.

Fortement marqués par l'empreinte de l'homme, leurs particularités dépendent largement des facteurs naturels que sont le sol et le climat.

Les vallées abritent un patrimoine riche et diversifié, laissant apparaître divers types de milieux : forêts humides, prairies mésophiles, tourbières...



Carte n° 1

PARCOURS DE LA DRONNE





Carte n° 3

**LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
EN DORDOGNE**



** zone d'étude

II - HYDROGRAPHIE DE LA DRONNE

Alimenté par de nombreuses précipitations, le réseau hydrographique du Périgord-Limousin est composé d'un ensemble de sources, rivières et étangs particulièrement dense : la présence de l'eau marque en permanence l'espace (carte n° 4, page 14).

Ce réseau s'encaisse rapidement jusqu'à former des gorges difficilement pénétrables : le Bandiat, la Dronne, la Gorre, l'Isle et la Tardoire en sont les principales illustrations.

En aval, des vallées ouvertes se trouvent au débouché des gorges.

Le Périgord-Limousin constitue la zone de partage des eaux entre les bassins versants de la Charente, de la Loire et de la Dordogne.

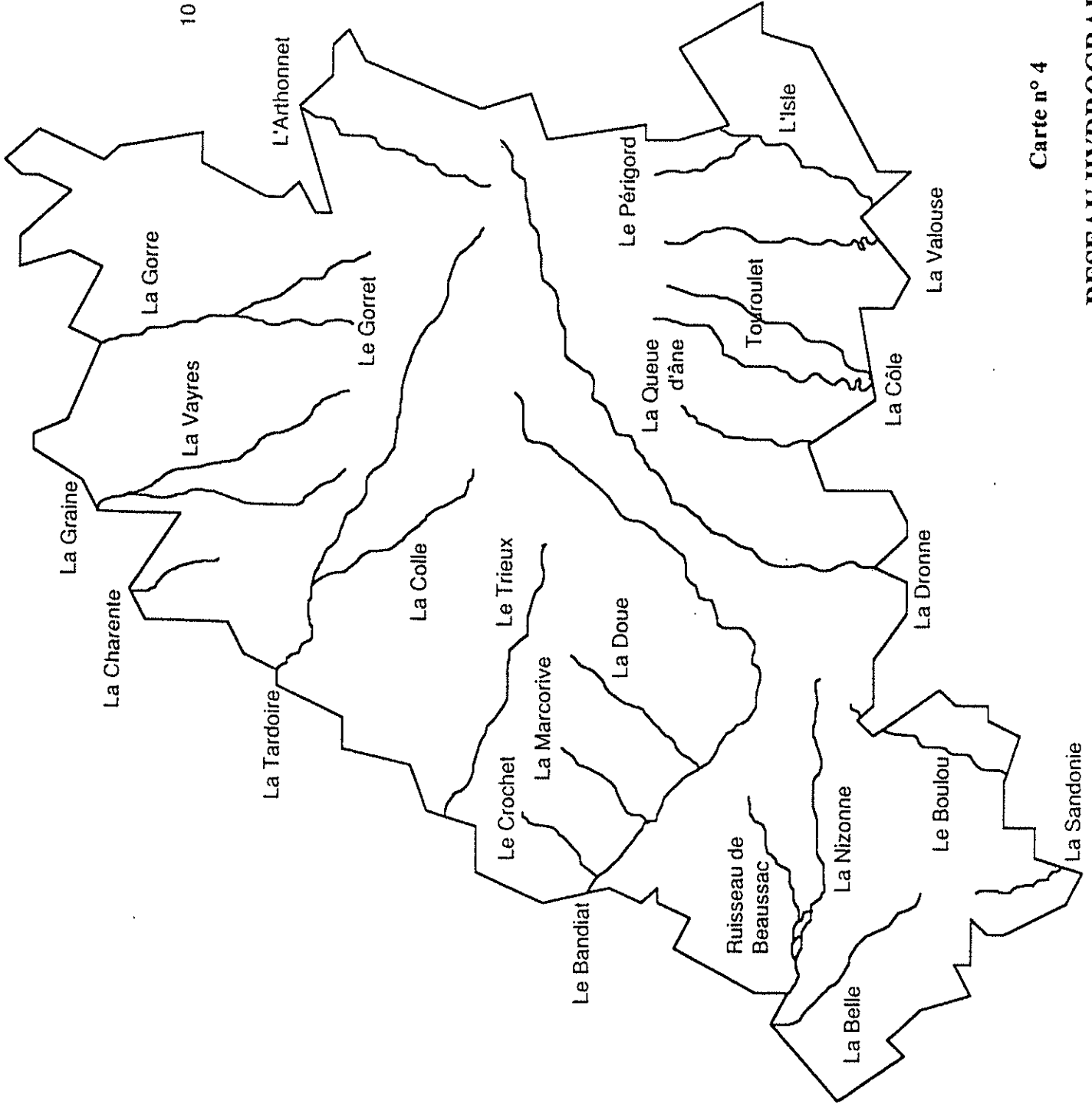
Regroupant les parties amont des rivières qui le parcourent, il bénéficie généralement d'une eau de bonne qualité.

La Dronne, longue de 189 kilomètres, est le plus important affluent de l'Isle. Elle prend sa source en Limousin, vers 550 mètres d'altitude, dans le massif de la forêt des Cars, près de Châlus. Elle longe la frontière du département au nord de Firbeix, entre dans l'arrondissement de Nontron un peu au dessus de Saint-Saud-Lacoussière et le traverse dans une direction nord-est sud-ouest en passant à Champs-Romain, Saint-Pardoux-la-Rivière, Saint-Front-la-Rivière, Quinsac, et encercle Brantôme dans un méandre ; de là, tournant vers l'ouest, elle arrose l'arrondissement de Ribérac (DE GOURGUES, 1873).

La rivière tire son nom de « *Drona* » ou « *Druna* » (XIII^{ème} siècle), terme qui est construit, comme le terme Dordogne, à partir d'une racine pré-celtique « dor », augmentée d'un suffixe gaulois « ona » (TANET ET HORDE, 1994).



10 km



Carte n° 4

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

III - CADRE GEOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE DU SECTEUR ETUDIE : LA VALLEE DE LA DRONNE

A – GEOLOGIE ET PEDOLOGIE

La connaissance des sols conditionne et explique les réalités d'un pays.

Le Périgord doit son originalité, en ce domaine, à sa situation à la rencontre de régions si diverses que sont le Massif Central et l'Aquitaine.

Des couches rocheuses, comme les granites du Nontronnais, du nord du département, appartiennent au Massif Central.

L'altération du même Massif Central, il y a 80 millions d'années, a produit des nappes argileuses et de sables qui ont glissé sur le causse calcaire déjà présent, suivant la pente naturelle que prennent encore presque toutes nos rivières, descendant du nord-est vers le sud-ouest.

L'érosion a ensuite attaqué les couches calcaires, modelant un relief extrêmement varié.

Les falaises creusées par certains cours d'eau, comme le Coly, l'Isle, la Vézère ou la Dronne permettent de « lire » la nature des couches successives du sol.

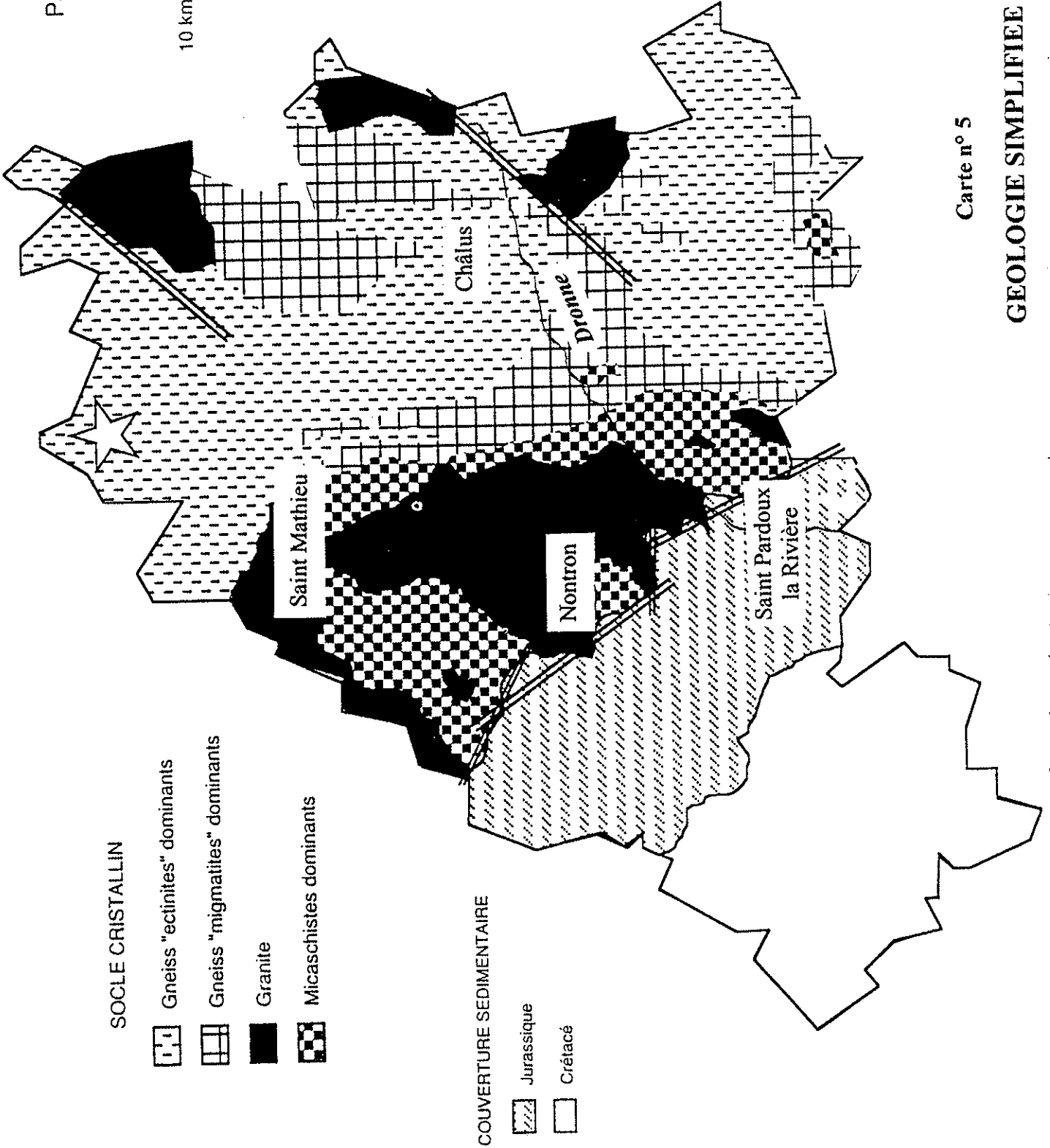
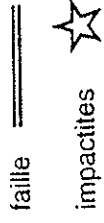
Selon l'inclinaison générale de la région, nos rivières naissent, pour les principales, sur les plateaux du Massif Central.

Dans le même élan, elles descendent vers le bassin de la Dordogne.





Dans notre secteur d'étude, la rivière traverse successivement des gneiss ectinites, des gneiss migmatites, des micaschistes dans le secteur de Saint-Saud-Lacoussière, des granites à proximité de Champs-Romain, avant de rencontrer la couverture sédimentaire du Jurassique dans la région de Saint-Pardoux-la-Rivière (carte n° 5, page 16).





10 km



SOCLE CRISTALLIN

-  Gneiss "ectinites" dominants
-  Gneiss "migmatites" dominants
-  Granite
-  Micaschistes dominants

COUVERTURE SEDIMENTAIRE

-  Jurassique
-  Crétacé

Carte n° 5

GEOLOGIE SIMPLIFIEE

B – GEOMORPHOLOGIE

La vallée de la Dronne est souvent encaissée dans notre zone d'étude. Toutefois, dans la partie la plus en amont, les versants sont peu marqués, depuis la source jusqu'aux confins du département de la Haute-Vienne que la rivière quitte près de Bussière-Galant.

A ce niveau, le paysage est essentiellement constitué de prairies permanentes.

En pénétrant en Dordogne, la Dronne commence à creuser le socle plus ou moins profondément, en particulier à partir de la zone de faille au sud-est de Châlus.

A partir de Firbeix, d'importants méandres se forment, liés à une dissymétrie, le versant convexe étant fortement pentu.

Cette dissymétrie apparaît par exemple dans le site des Côtes Noires (planche n° 2, page 19), commune de Dournazac.

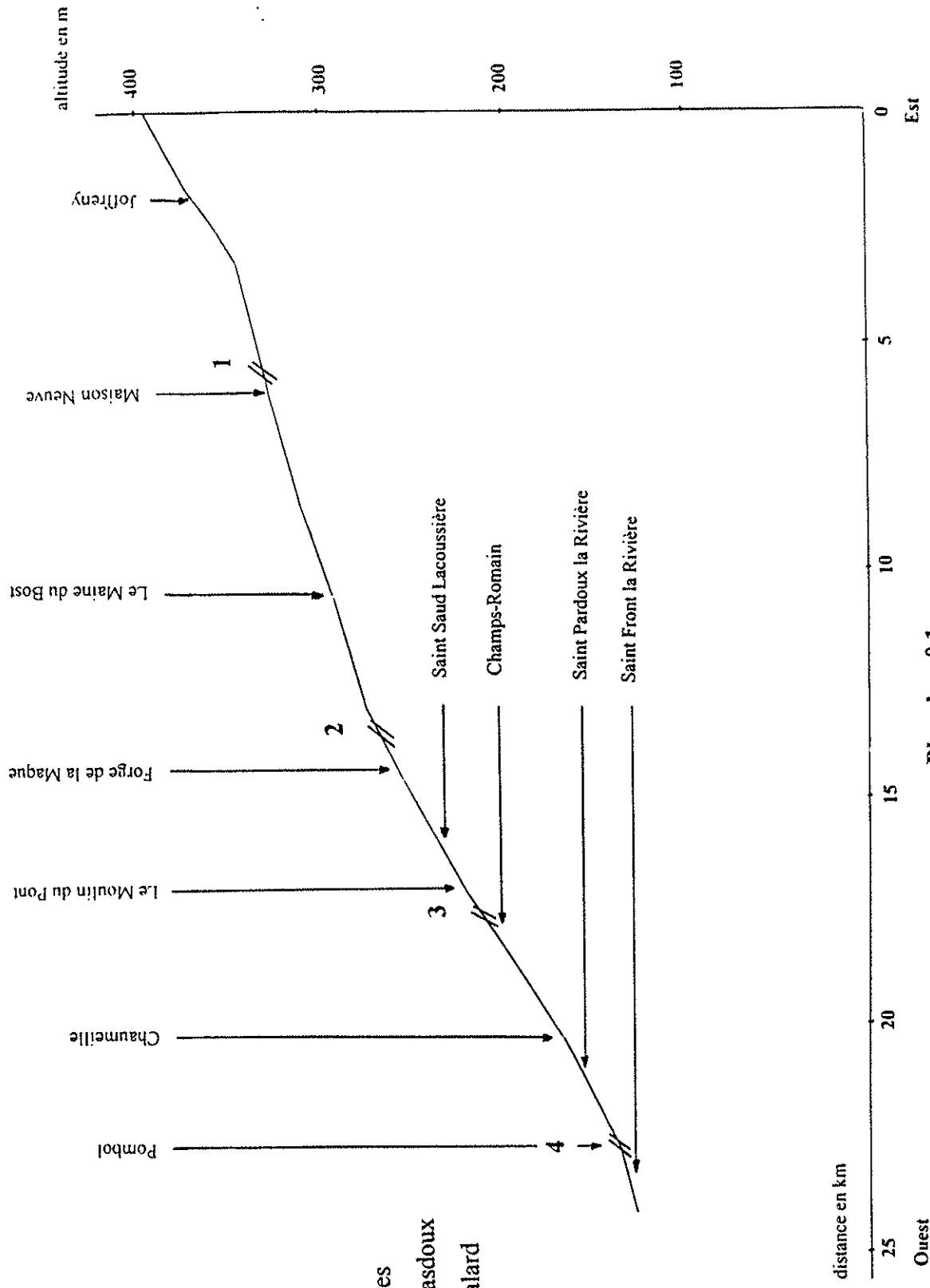
C'est surtout dans la zone de passage des micaschistes aux granites que la vallée est la plus encaissée, formant parfois de véritables ravins.

Cette zone commence un peu en amont du pont des Brasdoux et c'est surtout au niveau du site du Saut du Chalard que la vallée est la plus spectaculaire avec un dénivelé de 75 à 80 mètres (planches n° 2 et n° 3, pages 19 et 20).

« Les eaux courent sur un lit de galets et de sable avant de constituer, au Saut du Chalard, une chute pleine de pittoresque, curiosité naturelle due certainement à une faille » (AUDRERIE et COULAUD).

Cette morphologie se poursuit jusqu'au confluent du ruisseau de Lachenaud, au sud-ouest de Champs-Romain.

Enfin, à partir de Saint-Pardoux-la-Rivière, l'accumulation des dépôts alluvionnaires fait que la vallée s'élargit progressivement en atteignant la couverture sédimentaire.

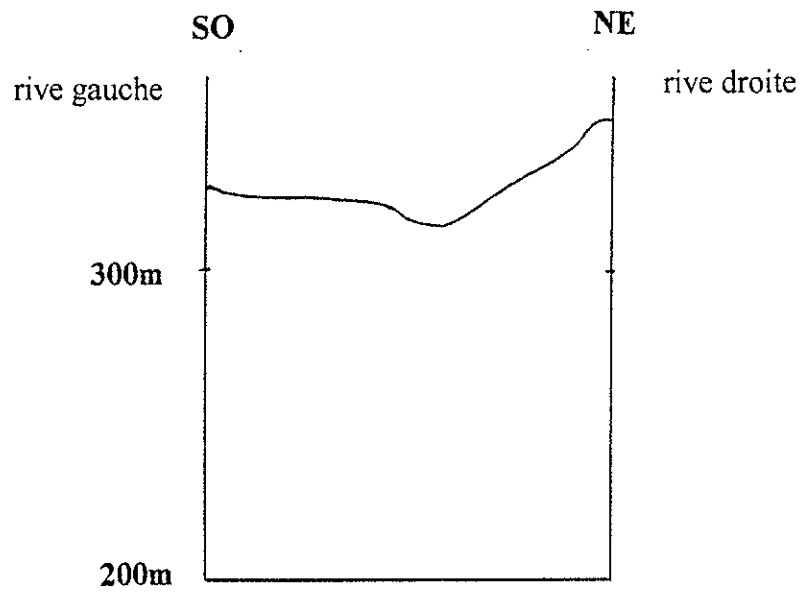


// Transects

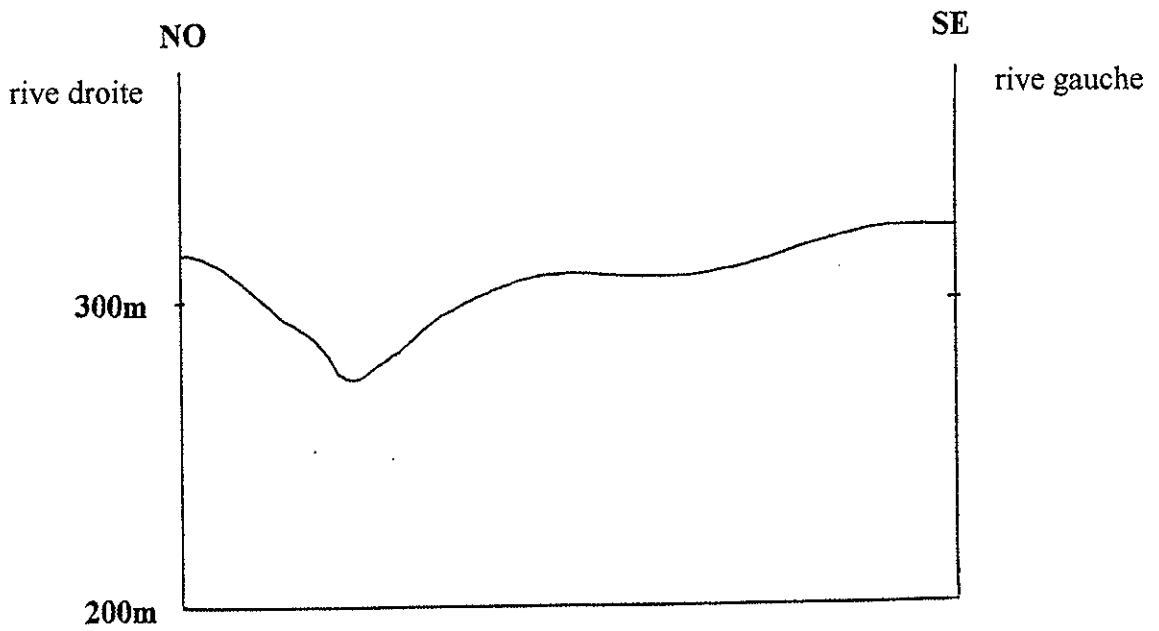
- 1 Les Côtes Noires
- 2 Le pont des Brascoux
- 3 Le Saut du Chalard
- 4 Pombol

Planche n° 1

PROFIL DE LA DRONNE



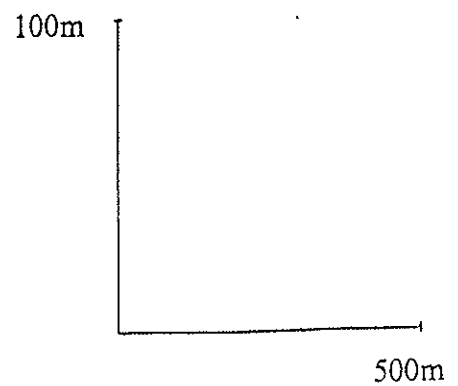
Les Côtes Noires

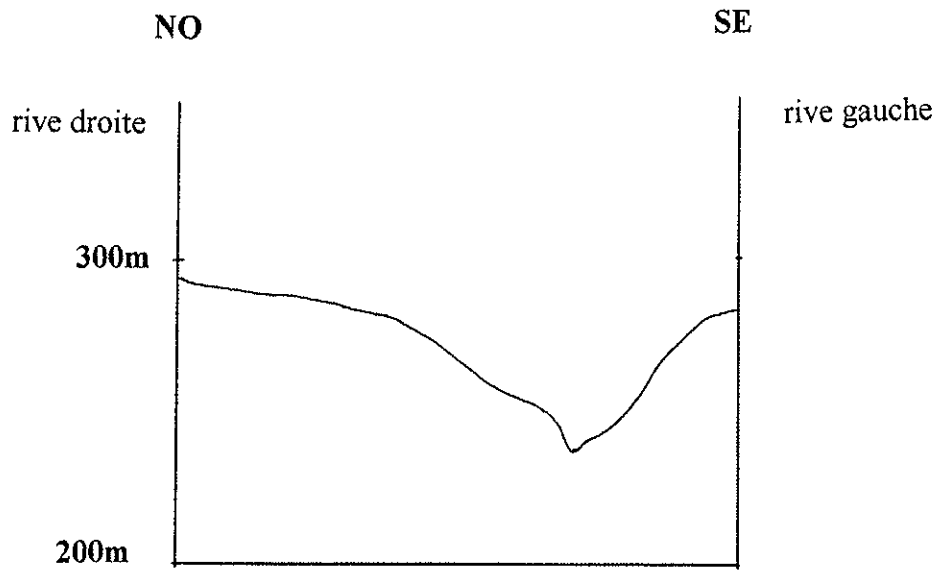


Le pont des Brasdoux

Planche n° 2

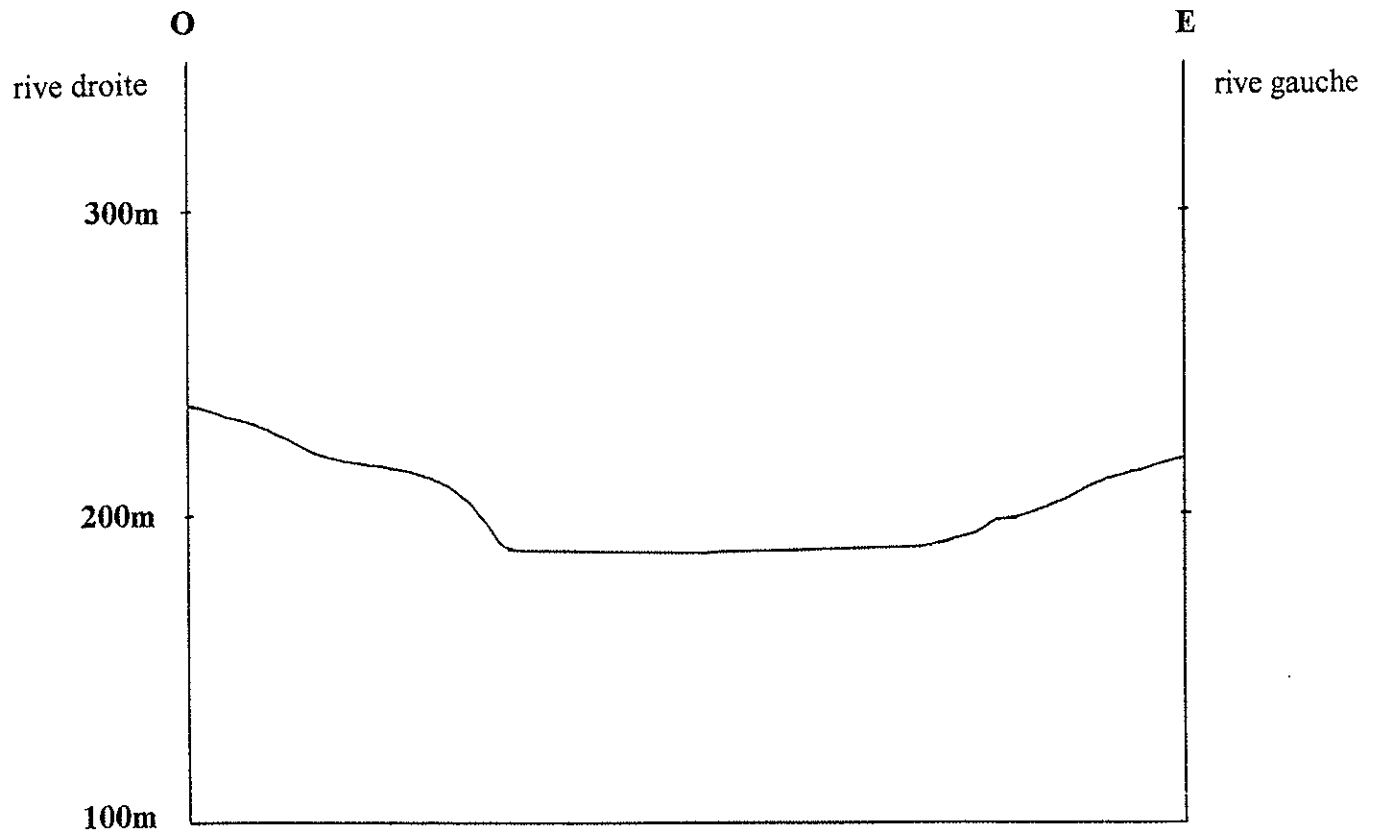
TRANSECTS





Le Saut du Chalard

Planche n° 3



Pombol

C – CLIMATOLOGIE

Nous avons analysé deux paramètres, les précipitations et les températures.

La densité des stations météorologiques étant relativement faible, nous en avons choisi deux en Dordogne et deux en Haute-Vienne, qui effectuent des mesures de précipitations et des relevés de températures.

Les stations situées près du secteur étudié sont, de l'ouest vers l'est et du nord au sud :

- Rochechouart (250 m), Haute-Vienne
- Nontron (220 m), Dordogne
- La Coquille (337 m), Dordogne
- Saint-Yrieix-la-Perche (410 m), Haute-Vienne.

Il a été difficile d'obtenir, pour ces quatre stations, des données correspondant à des périodes identiques.

Les mesures s'étalent de 1983 à 1998, sauf Nontron pour laquelle les valeurs sont mentionnées de 1985 à 1998.

1 – Précipitations

a – Hauteurs de précipitations

Tableau n° 1, page 22

Sur le tableau suivant figurent les moyennes des hauteurs de précipitations mensuelles et annuelles pour les quatre stations définies précédemment.

Les moyennes des hauteurs de précipitations annuelles sont comprises entre 926.7 mm à Rochechouart, située la plus au nord, et 1187.4 mm à La Coquille, station de 337 m d'altitude.

Nontron (220 m) et Saint-Yrieix-la-Perche (410 m) ont des valeurs intermédiaires qui sont respectivement 1010.4 mm et 1128.4 mm.

Tableau n° 1

PRECIPITATIONS MOYENNES en mm

Stations	Mois												Moyenne annuelle
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
La Coquille (1983-1998)	125.7	106.0	70.9	109.3	99.3	81.1	56.0	68.7	100.1	117.8	128.1	124.4	1187.4
Nontron (1985-1998)	98.9	82.7	62.9	99.0	84.7	75.7	45.2	65.8	90.4	98.7	104.0	102.4	1010.4
Rochechouart (1983-1998)	95.4	78.2	53.1	87.2	82.8	70.7	43.5	57.0	79.9	89.2	97.2	92.5	926.7
Saint-Yrieix-la-Perche (1983-1998)	121.1	99.3	54.9	101.6	104.3	78.3	60.4	60.6	107.6	110.8	118.3	111.2	1128.4

b – Régimes pluviométriques

La pluviométrie saisonnière de chaque station est calculable à partir des valeurs du tableau des précipitations .

Pour cela, il faut additionner les chiffres des hauteurs de précipitations en mm correspondant aux trois mois de chaque saison :

Hiver (H) = Décembre + Janvier + Février

Printemps (P) = Mars + Avril + Mai

Eté (E) = Juin + Juillet + Août

Automne (A) = Septembre + Octobre + Novembre.

Les résultats obtenus sont exprimés en pourcentages des précipitations moyennes annuelles.

Le régime pluviométrique est défini par les initiales des saisons, celles-ci étant classées en fonction de leur pourcentage, par ordre décroissant.

Le tableau n° 2, page 24, permet de distinguer deux catégories de régimes pluviométriques.

A la Coquille, le régime est de type HAPE, ce qui caractérise un régime océanique typique.

Nontron et Saint-Yrieix-la-Perche correspondent à un régime de type AHPE, c'est-à-dire un régime intermédiaire à tendance océanique (régime océanique atténué).

En ce qui concerne Rochechouart, nous avons remarqué que la pluviométrie est la même en automne et en hiver : ainsi, on peut classer cette station dans les deux catégories.

2 – Températures

Les relevés des quatre stations précédemment définies ont permis d'établir le tableau n° 3, page 25, pour une période de 15 ans, période ramenée à 13 ans pour Nontron.

Les moyennes annuelles s'étalent de 11.2°C pour Saint-Yrieix-la-Perche (410 m) en Haute-Vienne, à 11.8°C pour Nontron en Dordogne, station de plus basse altitude (220 m).

Tableau n° 2

REGIMES PLUVIOMETRIQUES

Stations / Saisons	H	P	E	A	Régime pluviométrique
La Coquille	30.0	23.5	17.3	29.2	HAPE
Nontron	28.1	24.4	18.5	29.0	AHPE
Rochechouart	28.7	24.1	18.5	28.7	A=HPE
Saint-Yrieix-la-Perche	29.4	23.1	17.7	29.8	AHPE

Tableau n° 3

TEMPERATURES MOYENNES en C°

Stations	Mois	Altitude	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
La Coquille (1983-1998)		337 m	4.4	5.4	7.9	9.8	13.7	16.5	19.7	19.5	16.1	12.8	8.0	5.7	11.6
Nontron (1985-1998)		220 m	4.7	5.9	8.2	10.0	14.4	16.8	19.5	19.7	16.2	12.8	7.7	5.9	11.8
Rochechouart (1983-1998)		250 m	4.4	5.5	7.9	9.9	14.0	16.9	20.0	19.4	16.0	12.6	7.8	5.6	11.7
Saint-Yrieix-la-Perche (1983-1998)		410 m	3.9	5.0	7.5	9.4	13.3	16.3	19.5	19.2	15.8	12.3	7.4	5.3	11.2

3 – Synthèse climatologique

Nous avons réalisé des diagrammes ombrothermiques pour les quatre stations choisies.

Ces diagrammes ombrothermiques de BAGNOULS et GAUSSEN figurent page 27.

Ils sont construits à partir des températures moyennes (T en °C) et des précipitations moyennes (P en mm) en ordonnées en fonction des mois de l'année en abscisses, de Janvier à Décembre.

Deux échelles ont été choisies.

La première correspond à $P = 2 T$, c'est à dire que l'échelle des températures est le double de celle des précipitations.

BAGNOULS et GAUSSEN considèrent qu'un mois est « sec » lorsque le rapport P/T est inférieur ou égal à 2 pour ce mois ; ainsi, on pourrait voir les deux courbes de températures et de précipitations se rejoindre ou se croiser, indiquant alors la période de sécheresse.

Pour les stations choisies, les courbes ne se rejoignent pas.

Cependant, pour Nontron et Rochechouart, les tracés sont proches et indiquent des mois de Juin, Juillet et Août relativement secs.

Afin de visualiser plus précisément ce phénomène, nous avons construit une deuxième série de diagrammes pour laquelle l'échelle est $P = 3 T$.

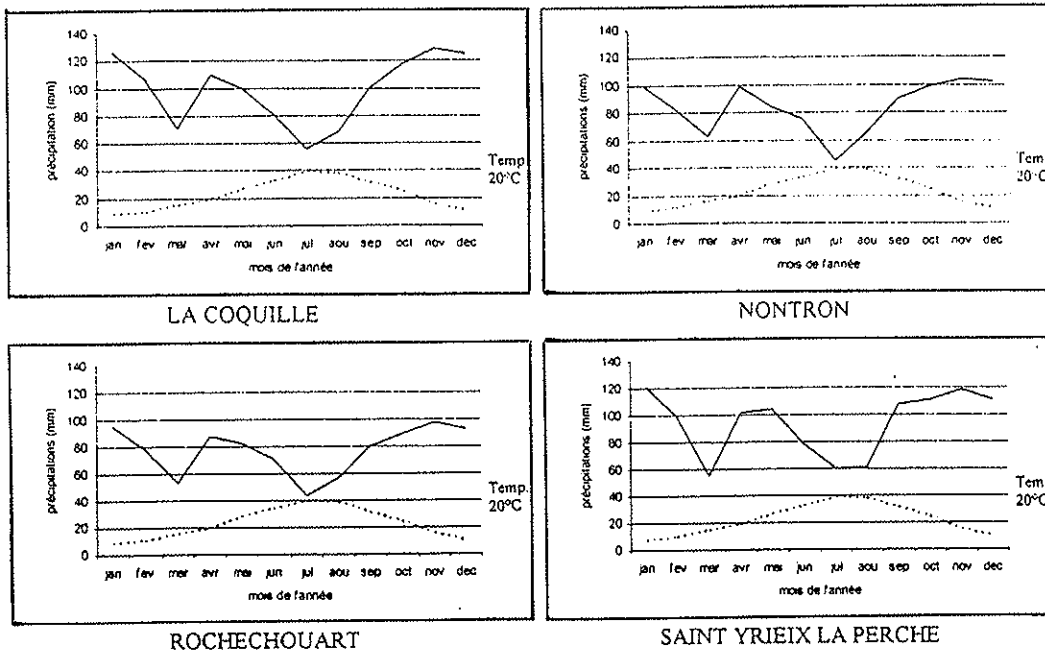
Nous pouvons remarquer que les courbes se rejoignent sauf celle correspondant à Saint-Yrieix-la-Perche.

En effet, il y a une coupure nette à Nontron et Rochechouart, ce qui traduit une sub-sécheresse au mois de Juillet.

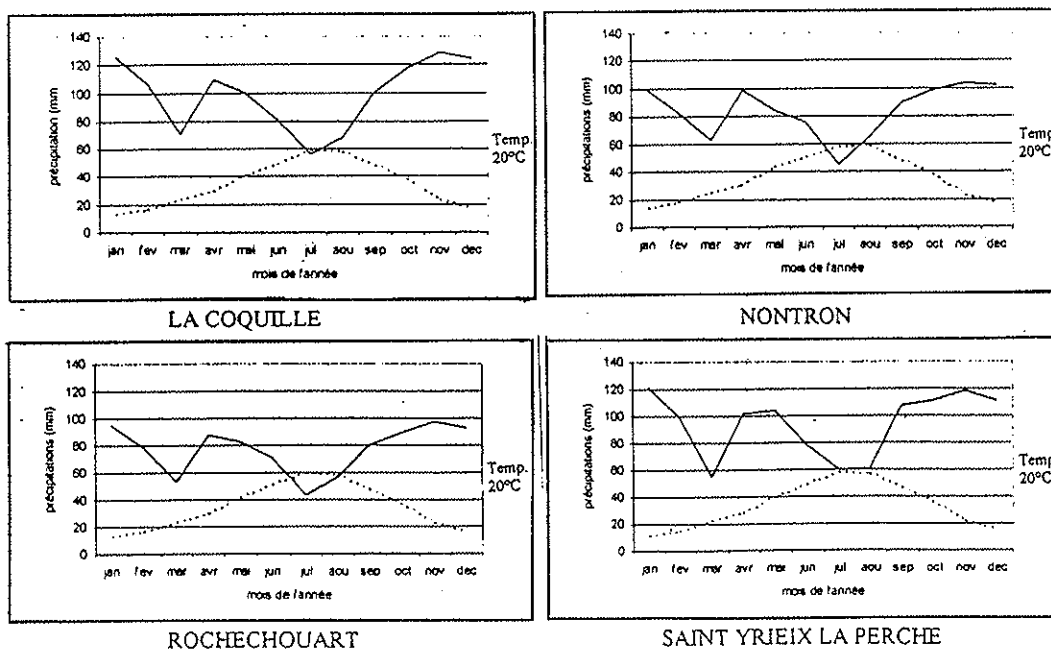
Planche n° 4

DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

Echelle : P = 2 T



Echelle : P = 3 T



— précipitations
 - - - - - températures

IV - LE PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD - LIMOUSIN

Notre secteur d'étude fait partie intégrante du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin (carte n° 6, page 29).

A – SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin a été officiellement créé le 9 mars 1998.

Il a démarré son activité le 1^{er} octobre 1998, après avoir réuni les premiers moyens de fonctionnements humains et financiers.

Ainsi, le Parc regroupe 10 cantons de la Dordogne et du Limousin, ce qui représente plus de 1800 km² de superficie.

Il dénombre plusieurs sites naturels protégés, parmi lesquels des plans d'eau et leurs abords, des monuments naturels isolés et des vallées.

De plus, il possède de nombreuses zones naturelles d'intérêts écologiques, floristiques et faunistiques (ZNIEFF).

Les zones de type I sont des secteurs caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

Les zones de types II sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques remarquables.

La vallée de la Dronne, au niveau de Saint Front la Rivière, est classée zone de type I.

B – L'IMPORTANCE DE L'EAU

L'eau constitue un élément majeur du patrimoine naturel.

Ayant permis l'implantation et le développement de multiples activités économiques (moulins, forges, travail des métaux...), elle constitue un patrimoine en Périgord-Limousin.

La Dronne fait partie de la première catégorie piscicole sur la totalité de la traversée du Parc Naturel.

De plus, cet affluent de l'Isle est une rivière classée au titre de l'article L232-6 avec liste d'espèces migratrices, partie Haute-Vienne.

La qualité des eaux est bonne jusqu'à Saint-Pardoux-la-Rivière et passable en aval, les rejets identifiés provenant de la station d'épuration de Bussière-Galant et de la tannerie de Saint-Pardoux-la-Rivière.

Une des missions du Parc Naturel Régional est d'impulser et d'orienter une politique vigoureuse en faveur de la préservation et de la gestion de l'eau et des rivières.

Trois objectifs principaux sont définis :

- connaître l'évolution de la ressource et du milieu
- améliorer la qualité des eaux en garantissant la qualité des eaux d'adduction et en réduisant la pollution des eaux
- encourager la préservation, l'entretien et la valorisation des rivières et des milieux aquatiques.

C – LES SITES NATURELS

Le Parc s'engage à la sauvegarde active et concertée des milieux naturels remarquables et de la diversité écologique.

Son action répond à trois objectifs :

- la préservation et la gestion des milieux naturels
- la préservation des espèces et de la diversité biologique
- la sauvegarde du patrimoine géologique.

En effet, généralement bien préservées et peu densément peuplées, les vallées abritent un patrimoine riche et diversifié.

Outre une flore remarquable, ces sites sont aussi favorables à une faune variée.

Aussi, les vallées offrent-elles divers types de milieux : forêts humides, prairies mésophiles, tourbières, landes tourbeuses et zones marécageuses.

Ainsi, le patrimoine végétal, constitué d'espèces « naturelles » et « domestiques », représente un capital extrêmement diversifié, que l'homme a su valoriser et utilise toujours à l'heure actuelle : espèces d'intérêt pharmaceutique, alimentaires, textiles, décoratives...

En conséquent, ce patrimoine, dans sa diversité et la multiplicité de ses applications, mérite d'être conservé et redécouvert.

CHAPITRE II

ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE

I - METHODE D'ETUDE

Afin de décrire la végétation de la zone d'étude, nous avons réalisé des relevés qui ont été exploités selon la méthode sociologique classique définie par BRAUN-BLANQUET et reprise par de FOUCAULT (1986).

A – REALISATION DES RELEVES DE VEGETATION

Avant d'effectuer un relevé, nous avons déterminé une zone d'étude au sein de laquelle la végétation est la plus homogène possible.

L'aire la plus représentative est différente selon le type de formation végétale :

- pour les relevés forestiers, elle varie de 150 à 500 m²,
- pour les landes, de 50 à 150 m²,
- pour les relevés riverains ou les ourlets, elle est réduite à quelques dizaines de m².

Dans un deuxième temps, on effectue un inventaire de la végétation, après avoir noté les caractéristiques de la station :

- la date et le numéro d'ordre du relevé,
- la localisation,
- la pente et l'exposition,
- le type de formation végétale,
- le recouvrement de chaque strate, en pourcentage,
- la surface étudiée.

Ensuite, chaque espèce identifiée est affectée d'un coefficient formé de deux chiffres :

- le premier reflète le recouvrement de l'espèce par rapport à la surface du relevé : **abondance-dominance**

- 5 représente un recouvrement compris entre 75 et 100% de la surface
- 4 compris entre 50 et 75%
- 3 compris entre 25 et 50%
- 2 compris entre 10 et 25%
- 1 compris entre 1 et 10%
- + pour un faible recouvrement
- i indique un individu unique.

- le second correspond à la sociabilité : il traduit l'aptitude d'une espèce à former des peuplements

- 5 peuplement très dense, répartition homogène
- 4 peuplement dense, grandes colonies
- 3 petites colonies
- 2 touffes, tiges groupées
- 1 tiges isolées, dispersées.

Les relevés ont été réalisés en mai-août 1999 aux abords de la Dronne.

B – EXPLOITATION DES RELEVÉS DE VÉGÉTATION

Les noms scientifiques des espèces ont été contrôlés à l'aide de :

- « Index synonymique de la Flore de France » de KERGUELEN, 1993
- « Les bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition » de PIERROT, 1982.

Afin de pouvoir comparer les relevés entre eux, il faut réunir ceux qui concernent les mêmes formations végétales ou celles qui présentent certaines similitudes dans des tableaux provisoires.

Les tableaux sont structurés de la façon suivante :

- sur chaque ligne figurent les espèces végétales,
- chaque colonne correspond à un relevé,
- à l'intersection ligne/colonne sont notés les deux coefficients relatifs à chaque espèce pour le relevé concerné.

Des recherches analogiques et comparatives permettent ensuite d'aboutir à des tableaux intermédiaires puis définitifs, ceci en permutant successivement lignes et colonnes. Ces déplacements permettent ainsi de rapprocher des espèces d'affinité voisine et des relevés de composition semblable.

Les espèces très peu fréquentes (espèces accidentelles) ne sont pas mentionnées dans les tableaux, mais figurent en annexe.

Seul leur nombre est indiqué sur la dernière ligne de chaque tableau.

Dans la partie droite des tableaux est transcrite une colonne dans laquelle figure le coefficient de présence des espèces répertoriées.

Il s'agit d'un chiffre romain (ou arabe si le nombre de relevés est inférieur à 10) représentant le nombre de fois où l'espèce a pu être observée, rapporté à 100 relevés :

- | | |
|-------|--|
| - V | caractérise une espèce présente dans plus de 80% des relevés |
| - IV | 60 à 80% |
| - III | 40 à 60% |
| - II | 20 à 40% |
| - I | 10 à 20% |
| - + | moins de 10% des relevés. |

Enfin, dans chaque tableau, les espèces végétales sont classées d'une part en fonction de leurs affinités phytosociologiques ou écologiques et d'autre part par ordre décroissant de leur coefficient de présence au sein de chaque unité phytosociologique.

C – LE SYSTEME PHYTOSOCIOLOGIQUE

L'unité de base du système phytosociologique est l'**association végétale**, définie comme « *un groupement végétal de composition floristique déterminée, présentant une physionomie uniforme et croissant dans des conditions stationnelles uniformes* » (Congrès International de Botanique, 1910, Bruxelles, in de FOUCAULT, 1986).

Le nom de l'association est terminé par « **etum** » (ex : association de l'*Illici-Quercetum petraeae*).

Les associations sont regroupées en **alliance**, caractérisée par une terminaison en « **ion** » (ex : alliance du *Quercion robori-petraeae*).

Notons qu'il existe des **sous-alliances** terminées en « **enion** » (ex : sous-alliance de l'*Alno-Padenion*).

Plusieurs alliances peuvent former un **ordre** dont le nom se termine par « **etalia** » (ex : ordre des *Quercetalia pubescentis*).

La **classe** rassemble plusieurs ordres : sa dénomination est terminée par « **etea** » (ex : classe des *Galio – Urticetea dioicae*).

La hiérarchie de ces unités du système phytosociologique rappelle celle utilisée pour la classification botanique en espèces, genres, familles...

L'approche phytosociologique est cependant bien différente de l'étude botanique pure : il s'agit, en effet, de comprendre les lois régissant les sociétés de plantes et non plus d'étudier chaque plante d'une façon strictement floristique.

II - LES GROUPEMENTS VEGETAUX DE LA VALLEE DE LA DRONNE

Nous avons réalisé 10 tableaux phytosociologiques sur des groupements végétaux variés :

- sources et ruisselets
- bois riverains
- bois de pente mésophiles
- bois de pente et de plateau acidiphiles
- bois de pente calciphiles
- ourlets acides
- ourlets calcaires
- coupes
- landes
- murs.

Pour chacun, nous avons suivi le même plan : après avoir expliqué leur situation et leur physionomie générale, nous avons analysé l'organisation floristique du groupement. Ensuite, nous avons essayé de déterminer une place au sein de la classification phytosociologique.

Chaque tableau est accompagné de la situation géographique détaillée des relevés et, en annexe, de la liste des espèces accidentelles rencontrées, affectées de leur coefficients.

A – LA VEGETATION DES SOURCES ET RUISSELETS

1 – Situation

Carte n° 7, page 42

Nous avons observé de tels habitats un peu tout au long de la dition (secteur géographique étudié).

Ils sont situés soit en bordure même de la Dronne ou d'affluents importants comme le ruisseau de Lachenaud, soit au contact de tous petits ruisseaux prenant leur source dans les pentes.

2 – Physionomie

Il s'agit de la végétation herbacée qui colonise les sables argileux bordant les sources et les rigoles émergeant des bas de versant limitant la vallée.

Cette végétation se trouve constamment à l'ombre d'arbustes ou d'arbres dont le feuillage est plus ou moins dense.

Mais ces arbres se trouvent, en général, à la périphérie et ne participent pas à la définition du groupement.

Le tapis herbacé est souvent très dense : le recouvrement dépasse souvent 90% et se signale à l'observateur soit par le jaune d'or des fleurs denses de la Dorine en avril, soit par le jaune plus discret des fleurs isolées d'Impatiens en juillet.

3 – Organisation floristique

Tableau I, page 41

Deux aspects semblent s'opposer en partie mais se superposent en fait dans la moitié des relevés.

Le premier aspect est défini par un mélange de chaméphytes comme *Chrysosplenium oppositifolium*, *Lysimachia nemorum* et de géophytes tels *Lathraea clandestina*, *Adoxa moschatellina*, auxquels se mêlent quelques hémicryptophytes.

Le deuxième aspect rassemble des thérophytes comme *Impatiens noli-tangere*, *Galium aparine* ainsi que *Geranium robertianum*, mêlés à des hémicryptophytes comme *Urtica dioica*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*.

A ces deux ensembles s'ajoute un important cortège d'espèces hygrophiles, favorisé par le voisinage de la rivière.

Parmi celles-ci se trouvent de hautes herbes comme *Athyrium filix femina*, *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris* et des espèces plus discrètes comme *Ranunculus repens* et *Cardamine pratensis*.

On observe également un ensemble de plantes herbacées provenant du couvert forestier voisin : c'est le cas de *Lamium galeobdolon*, *Circaea lutetiana*, *Hedera helix*...

Enfin, l'ombrage est assuré par les frondaisons de *Corylus avellana*, *Sambucus nigra* ou d'arbres plus robustes comme *Fraxinus excelsior*.

4 – Appartenance phytosociologique

Deux aspects sont donc rassemblés dans le tableau I et sont difficiles à séparer tant ils se superposent.

Les colonies de Dorine (*Chrysosplenium oppositifolium*) correspondent à la végétation fontinale au sens strict, et relèvent de la classe des *Montio fontanae - Cardaminetea amarae* Br. Bl. et Tx.1943, et à l'ordre des *Montio fontanae - Cardaminetalia amarae* Pawl. 1928, dont *Chrysosplenium oppositifolium* et *Cardamine flexuosa* sont des caractéristiques.

Plus précisément, cet ensemble relève de l'alliance du *Caricion remotae* Kästner 1944, illustrée par *Carex remota* et *Lysimachia nemorum*.

Par ailleurs, les peuplements à *Impatiens noli-tangere*, riches en espèces nitrophiles, relèvent d'une autre classe phytosociologique : celle des *Galio aparines - Urticetea dioicae* Passarge 1967.

Les subdivisions de cette classe sont encore un peu fluctuantes.

Néanmoins, a été définie l'association du *Galio-Impatientetum noli-tangere* par Passarge en 1967, à laquelle correspond bien la végétation observée ici.

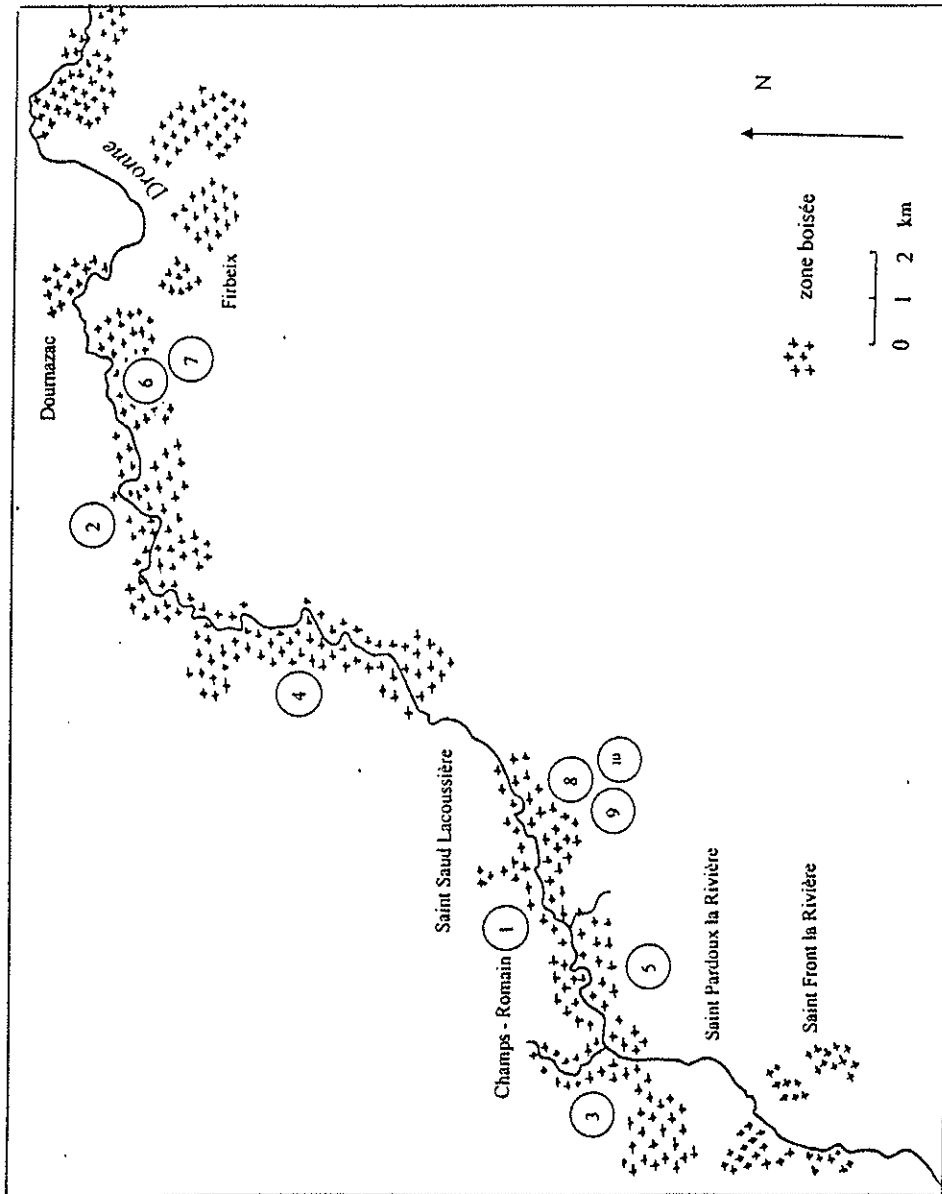
Il s'agit d'avantage d'une végétation riveraine des rivières, située sur des dépôts alluvionnaires surélevés, par conséquent moins saturés en eau que le substrat colonisé par *Chrysosplenium*.

Mais la composition chimique des humus hébergeant ces deux végétations est relativement homogène.

Il s'agit de sols riches en bases et en éléments nutritifs à pH basique à légèrement acide (RAMEAU et al., 1989), ce qui explique la superposition fréquente de ces deux communautés.

Tableau I : La végétation des sources et ruisselets

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Superficie (en m²)	15	5	4	60	30	5	100	6	100	200	
Pente (en degrés)		5			2	5			5	5	
Orientation		N			N	N			NW	WNW	
Recouvrement (en %) A	80			20			60		10		
a	30	10		50	80	10	50	60	85	95	
h	70	95	90	95	100	90	90	95	90	80	
Nb espèces de phanérogames	24	13	14	32	26	11	31	11	19	15	CP
1 - Espèces différentielles de l'alliance du <i>Cardamino-Montion</i>											
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	13	44	34	13	44	43	13	22			V
<i>Dryopteris carthusiana</i>	+	12				22	+				III
<i>Cardamine flexuosa</i>	22				+	12					II
<i>Lathraea clandestina</i>	+2			+2							II
<i>Lysimachia nemorum</i>			22	+2							II
<i>Adoxa moschatellina</i>				+							I
<i>Carex remota</i>	12										I
2 - Espèces différentielles de l'alliance du <i>Galio-Alliarion</i>											
<i>Impatiens noli-tangere</i>				13	12	13	13	33	12	i	IV
<i>Urtica dioica</i>				11	+		+	+2	13	+	IV
<i>Geum urbanum</i>			+2	+	+2		11		+		III
<i>Glechoma hederacea</i>				11			+2		34	12	III
<i>Galium aparine</i>		+2		11			+				II
<i>Geranium robertianum</i>					11		+			+	II
3 - Espèces compagnes											
* hygrophiles											
<i>Athyrium filix-femina</i>		12	12	+2	12		+2	+2	12		IV
<i>Ranunculus repens</i>	+	11	12		+2		+	11	12		IV
<i>Filipendula ulmaria</i>	12		12	12	+		12		+		IV
<i>Caltha palustris</i>	+	12	12			+2	+2				III
<i>Angelica sylvestris</i>		+2	+2	+2							II
<i>Cardamine pratensis</i>	+	12				+2					II
<i>Deschampsia cespitosa</i>				+2			+2				II
<i>Myosotis scorpioides</i>	+		+								II
<i>Poa trivialis</i>		12			+						II
<i>Lysimachia vulgaris</i>		+2				+					II
<i>Iris pseudacorus</i>							+2				I
<i>Carex laevigata</i>						+					I
<i>Phalaris arundinacea</i>		13									I
<i>Scirpus sylvaticus</i>			+2								I
* forestières											
<i>Lamium galeobdolon</i>			+2	11	11	12	23	23	33	33	V
<i>Circaea lutetiana</i>		11	12		+2		12	12	+	12	IV
<i>Rubus sp.</i>			+	+	+	+	11	+	11		IV
<i>Hedera helix</i>	+2			+	+			21	23	21	IV
<i>Stellaria holostea</i>			+	+	+				12	11	III
<i>Brachypodium sylvaticum</i>				+2	+2		12		+	+2	III
<i>Anemone nemorosa</i>	+			22	+					+	III
<i>Silene dioica</i>				+	+		+2		+		III
<i>Pteridium aquilinum</i>				i			+2		+2		II
<i>Stachys officinalis</i>					+		+2		+		II
<i>Ranunculus ficaria</i>	+			21	21						II
<i>Oxalis acetosella</i>				+2			+2				II
<i>Ajuga reptans</i>			12				+2				II
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>				12						11	II
<i>Dryopteris filix-mas</i>								+2		+2	II
<i>Luzula sylvatica</i>				+2							I
<i>Euphorbia dulcis</i>	+2										I
<i>Phyteuma spicatum</i>							+2				I
<i>Galeopsis tetrahit</i>							+2				I
<i>Melica uniflora</i>					+2						I
* stades dynamiques											
<i>Corylus avellana</i>	12			22	44		12	32	55	+	IV
<i>Fraxinus excelsior</i>	32			i	+		22				III
<i>Sambucus nigra</i>					+		12		+	+2	III
<i>Carpinus betulus</i>	12				+2		12				II
<i>Alnus glutinosa</i>				22			32				II
<i>Quercus robur</i>	12								12		II
<i>Frangula alnus</i>		+				+					II
<i>Viburnum opulus</i>	+									+	II
<i>Crataegus monogyna</i>	+			i							II
<i>Euonymus europaeus</i>	+				+						II
<i>Salix acuminata</i>				22							I
<i>Polypodium vulgare</i>				+2							I
<i>Ilex aquifolium</i>	11										I
<i>Cornus sanguinea</i>	+										I
<i>Tilia cordata</i>	12										I
<i>Prunus avium</i>							+2				I



Carte n° 7

SOURCES ET RUISSELETS

LEGENDE DU TABLEAU I

Localisation des relevés

relevé n° 1 : rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain

relevé n° 2 : rive droite, les Gandilles, commune de Dournazac

relevé n° 3 : rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain

relevé n° 4 : rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 5 : rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

relevés n° 6, 7 : rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix

relevés n° 8, 10 : rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de
Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 9 : rive gauche, ancien moulin au sud-est de Lacoussière, commune de Saint-
Saud-Lacoussière

B – LES BOIS RIVERAINS

1 – Situation

Carte n° 8, page 48

C'est essentiellement entre Saint-Saud-Lacoussière et Saint-Pardoux-la-Rivière que de tels milieux ont pu être étudiés, aussi bien en rive droite qu'en rive gauche de la Dronne. Ils sont plus ou moins linéaires, confinés entre la rivière et le versant pentu, mais s'étalent sur les dépôts alluvionnaires des méandres.

2 – Physionomie

Le tableau II rassemble la végétation forestière riveraine qui se développe de façon plus ou moins linéaire, de part et d'autre de la rivière.

La strate arborescente et arbustive est souvent assez dense et les herbes couvrent en grande partie le sol.

Certaines espèces sont spectaculaires par leur exubérance : c'est le cas de Fougères comme *Osmonda regalis*.

D'autres s'étalent sur de grandes surfaces comme *Luzula sylvatica*, laissant peu de place au développement des autres plantes herbacées qui sont pourtant très variées.

3 – Organisation floristique

Tableau II, page 47

Il s'agit de Chênaies - Charmaies ou plus ponctuellement de Chênaies - Frênaies, dans lesquelles le Noisetier est presque constant et parfois particulièrement développé.

D'autres arbres apparaissent plus localisés comme *Acer pseudoplatanus*, *Tilia cordata*.

L'humidité ambiante est attestée par la présence de *Polypodium vulgare* en épiphyte, à une hauteur d'environ 1,5 à 3 mètres du sol.

La végétation arbustive est, quant à elle, très variée avec, outre le Noisetier, *Crataegus monogyna*, *Ilex aquifolium*, *Euonymus europaeus*...

Le tapis herbacé apparaît donc très varié avec une répartition à peu près homogène d'*Hedera helix*, *Rubus*, *Filipendula ulmaria*, *Brachypodium sylvaticum*, *Lamium galeobdolon*, *Hyacinthoides non-scripta*...

De cet ensemble s'isolent trois aspects qui, là encore, peuvent parfois se superposer.

Le premier est défini par la présence d'*Osmonda regalis*.

Cette Fougère se situe en bordure même de la rivière, parfois plus ou moins en surplomb.

Le deuxième aspect se caractérise par les tapis de *Luzula sylvestris*, auxquels se mêlent plus discrètement *Anemone nemorosa*, *Oxalis acetosella*, *Blechnum spicant*, *Poa chaixii*.

Cette végétation se situe légèrement en retrait de la rivière.

Enfin, le troisième aspect est constitué par d'autres Fougères : *Dryopteris filix mas*, *Dryopteris carthusiana*, *Polystichum setiferum*, et se situe souvent au niveau de la rupture de pente du versant.

4 – Appartenance phytosociologique

La végétation des bois à feuilles caduques se développant sur les substrats riches de nos régions relève de la classe des *Querco-Fagetea* Br. Bl. et Vlieg. 1937.

Les forêts mésophiles appartiennent à l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* Pawl. 1928, illustré ici par les espèces ligneuses hydromésophiles et un important cortège herbacé.

Enfin, il a été défini une alliance du *Fraxino-Carpinion* Tx. 1936, qui correspond aux forêts présentant une grande variété d'arbres sur sols frais et profonds (Bon et Gehu, 1973).

Dans ce cadre, plusieurs sous-alliances ont été circonscrites.

Les variantes isolées dans notre tableau correspondent à certaines d'entre elles.

L'Osmonde, lorsqu'elle colonise des substrats non tourbeux, va être une caractéristique de la sous-alliance de l'*Alno-Padenion* (Knapp 1942) Géhu 1973 qui définit les forêts ripicoles, déjà décrites : vallée de la Glane par BOTINEAU (1985), vallée de la Gorre par SAMY (1994), vallée de l'Auvézère par CHATENET (1994).

On peut citer, comme autre caractéristique de cette unité phytosociologique, *Viburnum opulus* et *Alnus glutinosa* qui restent discrets ici.

Une autre caractéristique se localise à ce niveau : il s'agit de *Tilia cordata*.

Les tapis de *Luzula sylvatica* relèvent également, dans ce contexte, de cette même sous-alliance de l'***Alno-Padenion***.

Mais la présence de cette Luzule, particulièrement lorsqu'elle est accompagnée d'*Oxalis acetosella* et de *Blechnum spicant*, traduit une potentialité des bois environnants non hygrophiles vers l'alliance de l'***Ilici-Fagion***, classe des ***Quercetea robori-petraeae***, qui seront illustrées plus loin.

Le dernier aspect à *Dryopteris* et *Polystichum* relève d'une alliance voisine de l'***Alno-Padenion***.

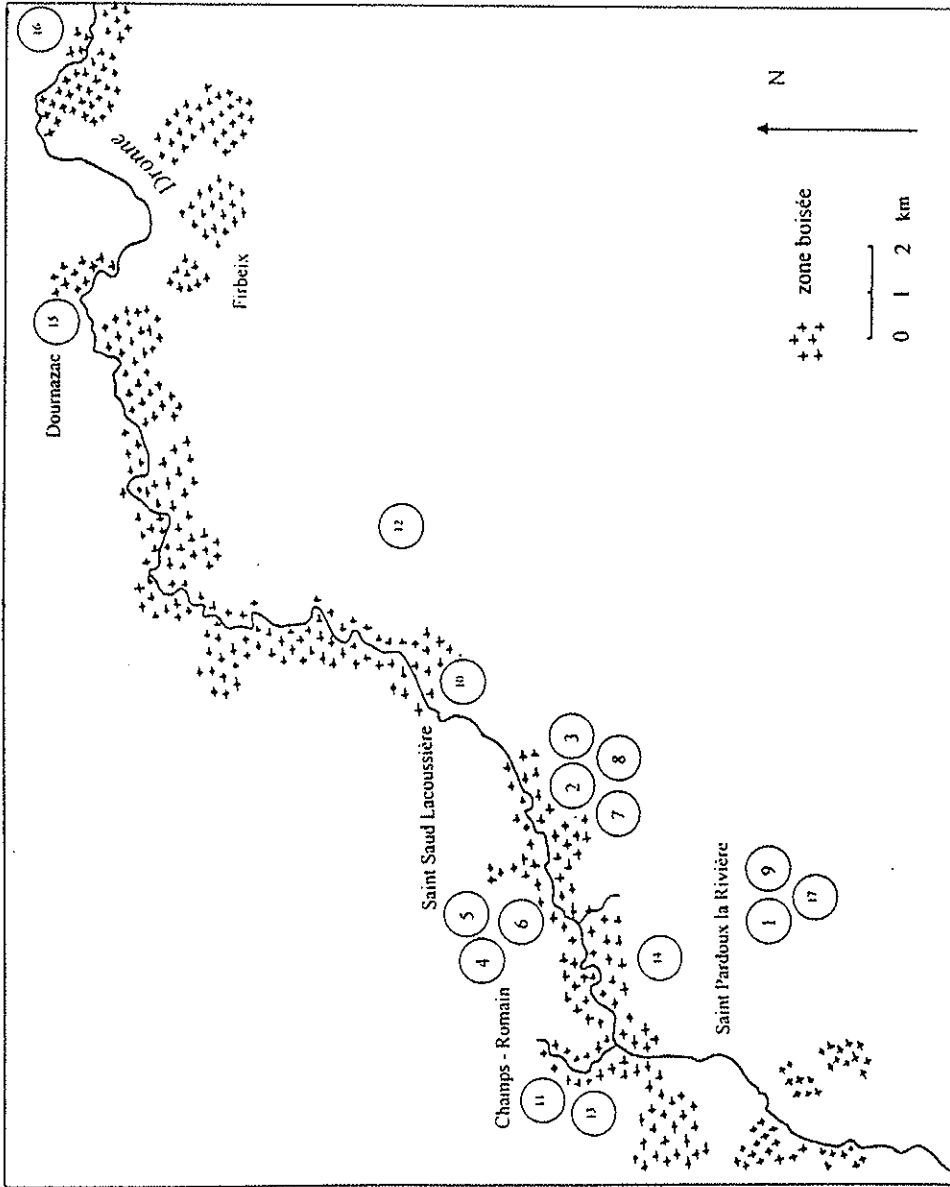
Il s'agit du ***Polystico-Corylenion*** (Vanden Berghen 1969) Bolos 1973 qui caractérise les forêts dites « de ravin », présentes par exemple dans la vallée de l'Auvézère, d'après CHATENET (1994).

Nous n'avons pas rencontré de réelles vallées très encaissées, ce qui explique la discrétion de ces Fougères.

Leur présence ne fait que traduire le contact avec le bas de la pente du versant.

Tableau II : Les Bois riverains

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Superficie (en m ²)	50	10	20	100	40	200	200	50	150	200	300	60	200	100	200	200	200	
Recouvrement (en %)	A																	
a	10	30	25	20	30	30	30	40	40	15	25	30	15	10	10	15		
h	95	80	80	80	80	80	80	80	95	95	80	95	90	90	80	70		
Nb espèces de phanérogames	11	11	17	15	19	36	14	14	23	22	22	23	20	22	32	16	29	CP
STRATE ARBORESCENTE																		
1 - Espèces hygrophiles																		
<i>Fraxinus excelsior</i>	+					32			32	+		22	33	22		43		III
<i>Acer pseudoplatanus</i>		22		+2			+2		12		12							II
<i>Tilia cordata</i>				12	22	12	12											II
<i>Alnus glutinosa</i>													22			12		I
<i>Polypodium vulgare</i>					+													+
2 - Espèces hydromésophiles																		
<i>Carpinus betulus</i>	12	23	22	22	12	32	44			44		12		43		22		IV
<i>Quercus robur</i>	12				12	21		12		+				12		31	22	III
<i>Hedera helix</i>			+2				+			+				+	+			II
<i>Corylus avellana</i>			12															+
<i>Populus tremula</i>														+				+
<i>Castanea sativa</i>																32		+
<i>Fagus sylvatica</i>				+2														+
STRATE ARBUSTIVE																		
1 - Espèces hygrophiles																		
<i>Viburnum opulus</i>				+2	+	+												I
<i>Sambucus nigra</i>											+		11	+2				I
<i>Alnus glutinosa</i>		12														12		I
<i>Fraxinus excelsior</i>						+												I
2 - Espèces hydromésophiles																		
<i>Corylus avellana</i>		12		+	12	+2	22	12	54	12	44			32	32		12	IV
<i>Crataegus monogyna</i>		+2			+			+		+	+			+	12	+2	+	III
<i>Ilex aquifolium</i>			+2		11					+	+	+		+	12	+2	+	III
<i>Euonymus europaeus</i>		+2			+					+	+							II
<i>Cornus sanguinea</i>					+												12	I
<i>Pyrus cordata</i>															+2			I
<i>Carpinus betulus</i>		12																I
<i>Mespilus germanica</i>								+2										+
<i>Castanea sativa</i>																12		+
<i>Ulex minor</i>																12		+
STRATE HERBACEE																		
1 - Espèces différentielles																		
<i>Osmonda regalis</i>		44	32	34	12	12							+2					II
<i>Luzula sylvatica</i>			12	34	34	13	34	44	44	+2	+2							III
<i>Anemone nemorosa</i>				11	21	22	11			44				+				I
<i>Oxalis acetosella</i>						+2												I
<i>Blechnum spicant</i>						+												+
<i>Poa chaixii</i>					12													+
<i>Dryopteris filix-mas</i>													+2	+2	12	12		II
<i>Dryopteris carthusiana</i>															+2	+2		I
<i>Polystichum setiferum</i>															+2			+
<i>Hypericum androsaemum</i>															+2			+
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des Fagetales																		
<i>Hedera helix</i>	12	+2	+	+	33	12	11	11	+	11	+	+2	23	33	+	33		IV
<i>Rubus sp.</i>	+	+2		+2	11		+	+	+	+			11	+	+	+2		IV
<i>Filipendula ulmaria</i>		12	12		+2		12	+				12	12	+2	11	12	31	IV
<i>Viburnum opulus juv.</i>	+2		+2		+	+	+	+	+	+		12						IV
<i>Athyrium filix-ferina</i>	+		+2		+2	+						+	22					III
<i>Brechypodium sylvaticum</i>	+			+2	+	12		+			12				12		+2	III
<i>Silene dioica</i>		+	+2					+	+						+2	12		III
<i>Lamium galeobdolon</i>		11			+		11		11	33			12	34				III
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>						23			11	11	+	11	33					III
<i>Glechoma hederacea</i>						+			11	+	23		21				23	II
<i>Ajuga reptans</i>		+							+2	+							+2	II
<i>Euphorbia dulcis</i>				+	+2	11		+		+2								II
<i>Circea lutetiana</i>		11						+	+				11	11				II
<i>Euphorbia amygdaloides</i>						+2		+		+2			11					II
<i>Deschampsia cespitosa</i>		12					+2	12	+2						22			II
<i>Ranunculus ficaria</i>					11	12				12		44		11				II
<i>Geum urbanum</i>									+		+2	+2			11			II
<i>Stellaria holostea</i>								+	11	11	12			+2				II
<i>Polygonatum multiflorum</i>						12		+							+2		+2	II
<i>Conopodium majus</i>				+														I
<i>Viola riviniana</i>																		I
<i>Potentilla sterilis</i>						+							12		+2			I
<i>Stachys sylvatica</i>																	+2	I
<i>Ruscus aculeatus</i>							+2											I
<i>Primula elatior</i>													+2		+2			I
<i>Listera ovata</i>							+2											+
<i>Phyteuma spicatum</i>						+2												+
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>																	11	+
<i>Brachypodium pinnatum</i>																	+2	+
<i>Arum maculatum</i>																		+
<i>Mercurialis perennis</i>												11						+
3 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des Quercetalia robori-petraea																		
<i>Pteridium aquilinum</i>			+2				+	+	+									II
<i>Lonicera periclymenum</i>								+2	+2		+2					+2	12	II
<i>Holcus mollis</i>													+2				+2	I
<i>Scilla verna</i>													+2					+
4 - Compagnes																		
* hygrophiles																		
<i>Caltha palustris</i>					+2							+2			+2			I
<i>Angelica sylvestris</i>						+2										+2		I
<i>Ranunculus repens</i>							+2			+2			+2					I
<i>Humulus lupulus</i>		+																I
<i>Lathraea clandestina</i>											+		+2					I
<i>Myosotis scorpioides</i>													12			+2		I
<i>Poa trivialis</i>							+											+
<i>Lysimachia vulgaris</i>						+2												+
<i>Calystegeia sepium</i>			12															+
<i>Eupatorium cannabinum</i>			+2															+
* nitrophiles																		
<i>Urtica dioica</i>										+2				+2		+2	+2	II
<i>Galium aparine</i>																+		I
<i>Geranium robertianum</i>					12												11	+2
<i>Hieracium sphondylium</i>							+2			+2								I
<i>Galeopsis tetrahit</i>																		I
Especes accidentelles	1	0	0	0	0	1	0	1	2	0	1	3	2	1	0	1	1	



Carte n° 8

BOIS RIVERAINS

LEGENDE DU TABLEAU II

Localisation des relevés

- relevés n° 1, 9, 17 : rive gauche, Chantres, commune de Milhac-de-Nontron
- relevés n° 2, 3, 8 : rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- relevés n° 4, 5, 6 : rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- relevé n° 7 : rive gauche, ancien moulin au sud-est de Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- relevé n° 10 : rive gauche, moulin de Grandcoing, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- relevés n° 11, 13 : rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- relevé n° 12 : rive gauche, ruisseau du Coly, commune de Miallet
- relevé n° 14 : rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- relevé n° 15 : rive droite, Maison Neuve, les Côtes Noires, commune de Dournazac
- relevé n° 16 : rive droite, Lescuras, commune de Bussière Galant

Espèces accidentelles

- relevé n° 1 : *Scutellaria galericulata* (i)
- relevé n° 6 : *Rosa arvensis* (+)
- relevé n° 8 : *Stachys officinalis* (+2)
- relevé n° 9 : *Aquilegia vulgaris* (+2), *Teucrium scorodonia* (+2)
- relevé n° 11 : *Acer pseudoplatanus* a (+)
- relevé n° 12 : *Carex sp* (+), *Juncus acutiflorus* (+2), *Stachys officinalis* (+)
- relevé n° 13 : *Galium mollugo* (+2), *Lapsana communis* (+2)
- relevé n° 14 : *Moerhingia trinervia* (+)
- relevé n° 16 : *Quercus robur juv* (+2)
- relevé n° 17 : *Vicia sepium* (+)

C – LES BOIS DE PENTE MESOPHILES

1 – Situation

Carte n° 9, page 53

Les bois mésophiles semblent localisés essentiellement à partir de Saint-Saud-Lacoussière.

Ils colonisent surtout les pentes de la rive gauche.

2 – Physionomie

Ces formations forestières occupent les versants dominant la rivière environ jusqu'à une pente.

La vallée est localement très encaissée, l'inclinaison pouvant aller jusqu'à 40 et même 60°.

Les strates arborescentes et arbustives sont souvent très denses, atteignant parfois 90% de recouvrement.

Le tapis herbacé est également assez fourni, en raison du développement de lianes comme le Lierre ou le Chèvrefeuille, soit de plantes très sociales comme la Grande Luzule.

3 – Organisation floristique

Tableau III, page 52

Ces bas de pente sont des Chênaies - Corylaies ou des Chênaies - Charmaies dans lesquelles le Châtaigner a été favorisé au point de faire quasiment disparaître le Noisetier ou le Charme.

Remarquons la présence assez ponctuelle du Hêtre *Fagus sylvatica* et du Houx *Ilex aquifolium*, traduisant une hygrométrie ambiante relativement importante.

Le tapis herbacé apparaît moins diversifié que sur les milieux alluvionnaires précédemment décrits.

On note une co-dominance de *Hedera helix*, *Lonicera periclymenum* et *Rubus*, auxquels s'ajoute un certain nombre d'espèces plus ou moins localisées : d'une part des espèces mésophiles comme *Lamium galeobdolon*, *Dryopteris filix mas*, *Polygonatum multiflorum...*, et des espèces acidiphiles telles *Pteridium aquilinum* ou *Teucrium scorodonia*.

Trois variantes s'individualisent mais en se chevauchant plus ou moins.

On observe d'abord un faciès à *Luzula sylvatica*, préférentiellement localisé sur les parties basses des pentes mais pouvant aussi se situer parfois assez haut.

Le deuxième aspect est défini par la Fougère *Blechnum spicant*.

Remarquons que c'est dans cet aspect surtout que se localisent le Hêtre et le Houx.

Enfin, c'est dans les zones les mieux drainées que s'observe la Stellaire holostée.

4 – Appartenance phytosociologique

Cette végétation présente un caractère acidophile illustrant ainsi un aspect de transition entre les bois mésophiles appartenant à la classe des *Querceto-Fagetalia* Br. Bl. Et Vlieg 1937 et les bois acidiphiles de la classe des *Quercetalia robori-petraeae* Br. Bl. et Tx. 1943.

Si au niveau des espèces ligneuses l'équilibre est réel, la variété des espèces herbacées tend à classer ces bois plutôt dans la classe des *Querceto-Fagetalia* et l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* Pawl 1928.

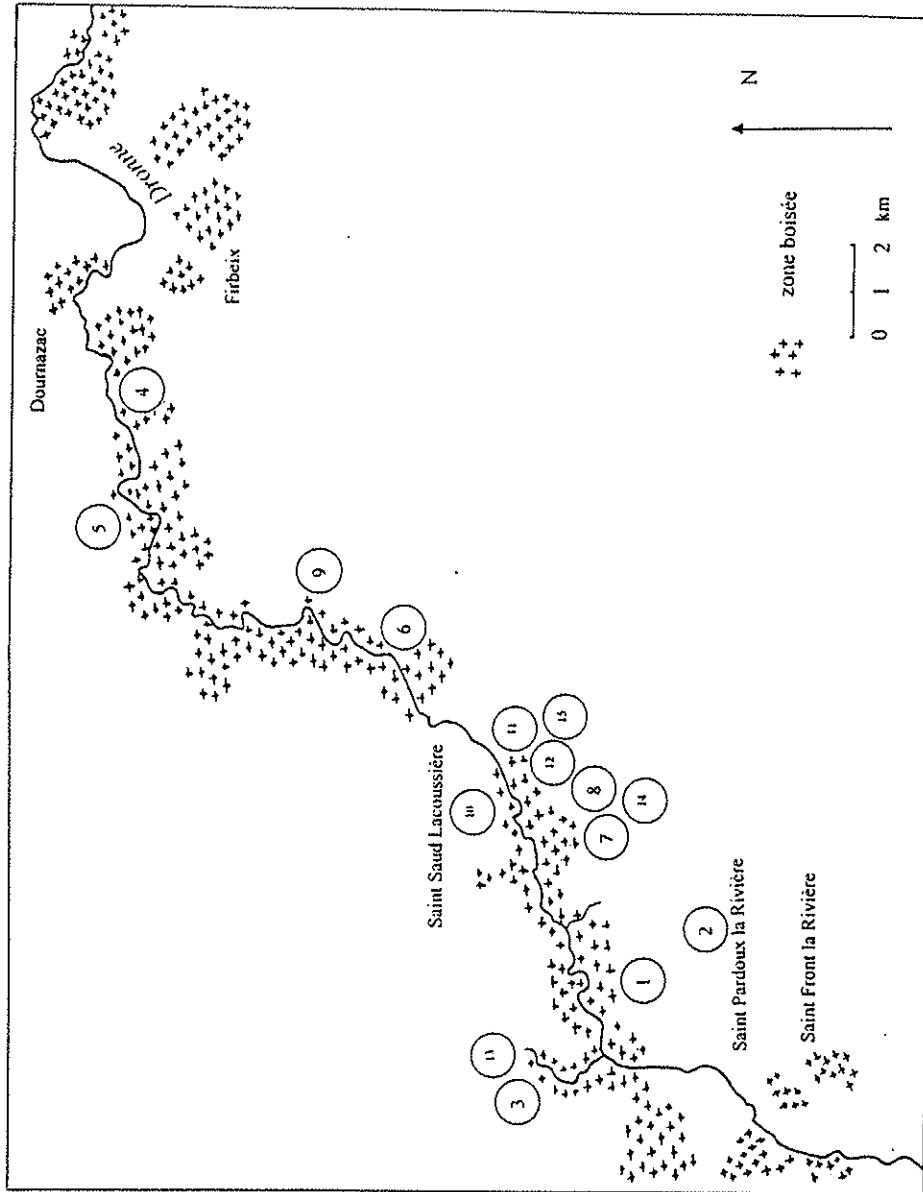
Il ne fait aucun doute que l'aspect à Stellaire holostée relève de l'alliance du *Fraxino-Carpinion* Tx.1936, et vraisemblablement de l'association du *Stellario-Carpinetum* (Tx.1937) Oberd.1957.

Les deux autres variantes correspondent à des substrats sûrement plus acides.

La localisation, à ce niveau également, du Hêtre et du Houx laisse à penser que cette végétation pourrait évoluer vers des bois relevant de l'alliance de l'*Ilici-Fagion* Br. Bl. 1967 et par conséquent de la classe des *Quercetalia robori-petraeae*.

Tableau III : Les bois de pente mésophiles

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Superficie (en m²)	200	100	100		150	100	100	100	100	150		100	400	400	200	
Pente (en degrés)	45		60	20	40	30		40	10				30		20	
Orientation	NNW		W	W	N	N		N	N				W		W	
Recouvrement (en %)	A	70	20	70	80	90	75	90	90	25	80	40	40	80	90	10
	a	10	95	20	20	15	20	20	10	75	30	10	20	20	20	95
	h	80	40	60	30	10	70	20	20	60	70	90	80	30	80	80
Nb espèces de phanérogames	10	16	14	15	13	17	9	10	15	15	14	14	11	13	16	CP
STRATE ARBORESCENTE																
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																
<i>Quercus robur</i>		22	32	21	12	11	12	12	31	33	12	12	21	43	12	V
<i>Hedera helix</i>	+		+				+2	+		+2	+2		+2	+	IV	
<i>Carpinus betulus</i>	33	12	12												II	
<i>Corylus avellana</i>												12			+	
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																
<i>Castanea sativa</i>	12	44	12	32	12	33	43	43		33	22	22	44	21	V	
<i>Betula alba</i>				+	12									21	II	
<i>Fagus sylvatica</i>					44	+									I	
<i>Quercus rubra</i>				12											+	
STRATE ARBUSTIVE																
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																
<i>Corylus avellana</i>	12	+	12	12	+	12			32						55	III
<i>Carpinus betulus</i>	+	+	+2					+2					+2		II	
<i>Crataegus monogyna</i>						+			+		+2				+	
<i>Sambucus nigra</i>															+	
<i>Polypodium vulgare</i>						+2									+	
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																
<i>Ilex aquifolium</i>				+2	12			12	12					12	II	
<i>Cytisus scoparius</i>							+2	+2		12					II	
<i>Castanea sativa</i>				12						+2	12				II	
<i>Fagus sylvatica</i>				22											+	
STRATE HERBACEE																
1 - Espèces différentielles																
<i>Luzula sylvatica</i>	44	34	+2	13	13	34						12			III	
<i>Blechnum spicant</i>				22	12	12	+2	+2	+2	+2	+2				III	
<i>Stellaria holostea</i>									+	12	12	12	11	12	21	III
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																
<i>Hedera helix</i>	12	11	21	+		+2	+2	+2	+	+2	+2	+2	+2		33	V
<i>Rubus sp.</i>	+	+	11		+	+	+2		11		+2		+	+2	+	IV
<i>Lamium galeobdolon</i>	+2		12			+2			11						23	II
<i>Dryopteris filix-mas</i>	12		22							+2				+2		II
<i>Polygonatum multiflorum</i>						+2			13						12	II
<i>Athyrium filix-femina</i>					+2	+									+2	II
<i>Anemone nemorosa</i>		+2				12			+2						+	II
<i>Geranium robertianum</i>										12	22	22				II
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>									+						11	I
<i>Dryopteris carthusiana</i>				+2											+	I
<i>Vicia sepium</i>												+2		+		I
<i>Poa nemoralis</i>															12	+
<i>Oxalis acetosella</i>									+2							+
<i>Euphorbia dulcis</i>						+2										+
<i>Deschampsia cespitosa</i>						+2										+
<i>Euphorbia amygdaloides</i>														+2		+
<i>Stachys officinalis</i>		+														+
<i>Polystichum setiferum</i>		+														+
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		+2														+
<i>Melica uniflora</i>			+2													+
<i>Filipendula ulmaria</i>											12					+
<i>Ranunculus ficaria</i>												12				+
3 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																
<i>Lonicera periclymenum</i>		11	11	21	11	+2	12	+2	12	+2			11		11	IV
<i>Pteridium aquilinum</i>		+		11	+		+2	+2			+2		+			III
<i>Teucrium scorodonia</i>			+								+	12	12	+2		III
<i>Holcus mollis</i>				11	+				31							II
<i>Deschampsia flexuosa</i>										+2		22				II
<i>Melampyrum pratense</i>											22	12				I
<i>Calluna vulgaris</i>											12					+
<i>Succisa pratensis</i>		+2														+
4 - Compagnes																
<i>Urtica dioica</i>										12	12	+2		22		II
<i>Plantago lanceolata</i>										+2		+2		+2		II
<i>Galium mollugo</i>		+2														+



Carte n° 9

BOIS DE PENTE MESOPHILES

LEGENDE DU TABLEAU III

Localisation des relevés

relevé n° 1 : rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

relevé n° 2 : rive gauche, Chantres, commune de Milhac-de-Nontron

relevés n° 3, 13 : rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain

relevé n° 4 : rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix

relevé n° 5 : rive droite, les Gandilles, commune de Dournazac

relevé n° 6 : rive gauche, moulin de Grandcoing, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevés n° 7, 8, 14 : rive gauche, aux Juges, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 9 : rive gauche, le pont des Brasdoux, commune de Miallet

relevé n° 10 : rive droite, le Moulin du pont, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 11 : rive gauche, Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevés n° 12, 15 : rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de
Saint-Saud-Lacoussière

D – LES BOIS DE PENTE ET DE PLATEAU ACIDIPHILES

1 – Situation

Carte n° 10, page 58

De tels habitats se rencontrent tout au long de la vallée.

Ils sont cependant nettement plus fréquents en amont de Saint-Saud-Lacoussière, et plus encore de Dournazac.

Effectivement, ils s'observent surtout sur gneiss.

2 – Physionomie

Colonisant le plateau ou les parties hautes des pentes, se développe une Chênaie à *Quercus robur* dans laquelle le Châtaigner a été, là encore, localement favorisé.

Le recouvrement de cette strate arborescente est en moyenne de 70%.

La strate arbustive est peu dense, son recouvrement moyen étant de l'ordre de 30%.

Enfin, le tapis herbacé présente une densité variable, son recouvrement allant de 10 à 90%, mais avec une variété d'espèces faible, et avec pour beaucoup d'entre elles, une floraison discrète.

3 – Organisation floristique

Tableau IV, page 57

Le Chêne pédonculé *Quercus robur* est l'arbre généralement dominant.

Il est accompagné de *Betula alba*, *Castanea sativa*, et très ponctuellement de *Fagus sylvatica* et du Chêne sessile *Quercus petraea*.

Les espèces mésophiles sont quasiment inexistantes dans cette strate.

Les arbustes sont relativement peu élevés, les plus réguliers étant *Ilex aquifolium*, *Cytisus scoparius*, *Corylus avellana* et *Frangula alnus*.

A ces espèces, s'ajoute, dans une petite moitié des relevés dont l'exposition correspond toujours au quart sud-ouest, la présence d'un Poirier sauvage à petites feuilles en cœur à la base que nous avons rattaché à *Pyrus cordata*.

Le tapis herbacé est dominé par la Fougère aigle *Pteridium aquifolium* et un ensemble de graminées parmi lesquelles *Deschampsia flexuosa*, *Holcus mollis*, *Monilia caerulea* et dans l'un des relevés, *Poa nemoralis*.

Parmi les autres espèces les plus fréquentes, s'observent *Lonicera periclymenum* et *Hedera helix*, ainsi que *Teucrium scorodonia* et *Melampyrum pratense*.

Localement, sur les versants exposés au sud ou à l'ouest, s'observent quelques colonies d'Asphodèles.

A la faveur d'une éclaircie du couvert arborescent se développent des espèces de landes comme *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea* et *Ulex minor*.

Enfin, une réelle strate muscinale peut être définie, bien que restant discrète, avec *Polytrichum formosum*, *Dicranum scoparium*, *Rhytidiadelphus trichetrus* et *Hypnum cupressiforme*.

4 – Appartenance phytosociologique

Le caractère acidiphile évident de cette végétation permet de la rattacher sans difficulté à la classe des *Quercetea robori-petraeae* Br. Bl. et Tx. 1943, à l'ordre des *Quercetalia robori-petraeae* Tx. 1931 et à l'alliance du *Quercion robori-petraeae* Br. Bl. 1932.

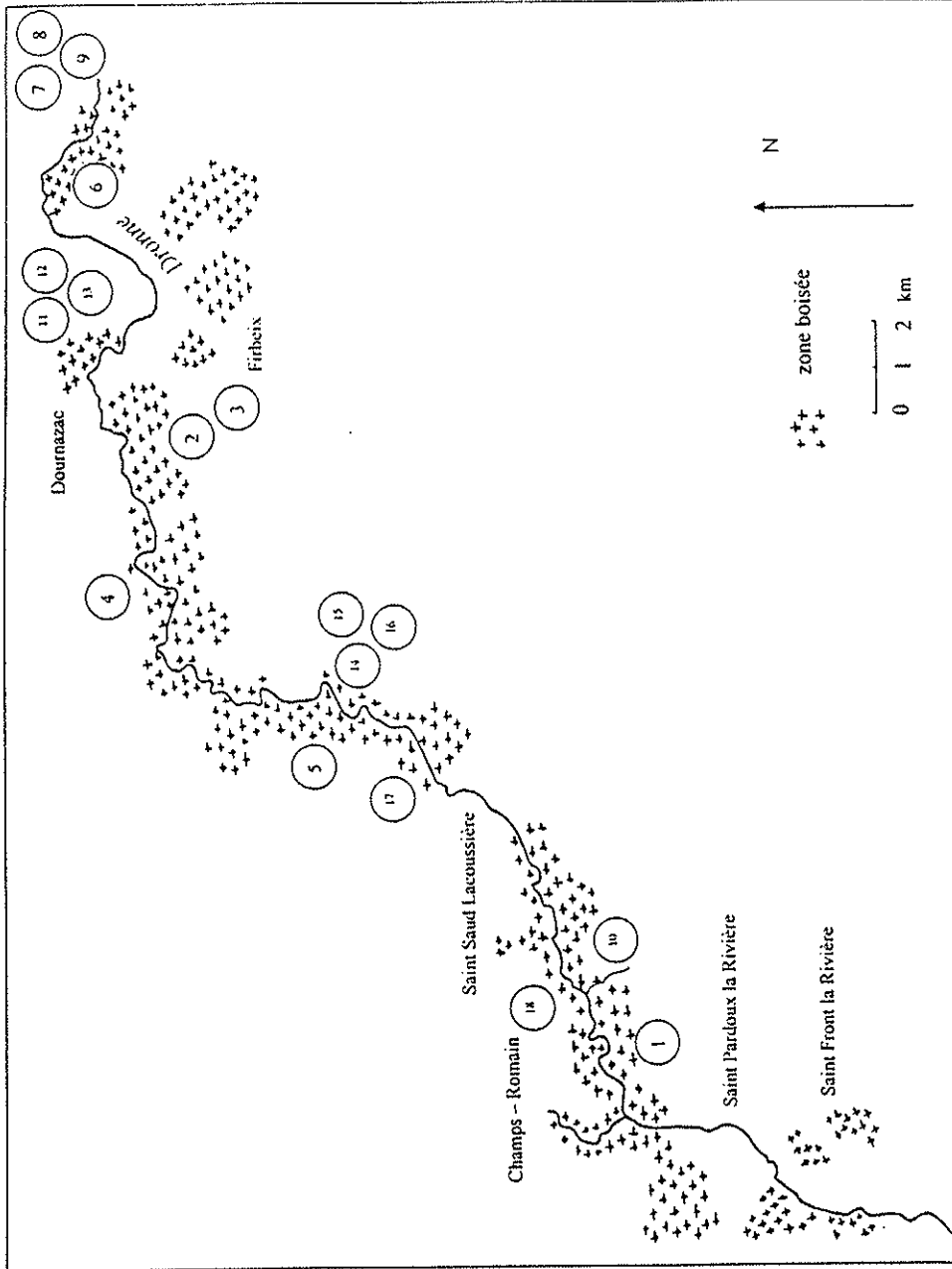
L'abondance du Houx permet de rapprocher les bois observés de l'association de l'*Ilici-Quercetum petraeae* défini par DURIN, GEHU, NOIRFALISE et SOUGNEZ (1967). Ces auteurs considèrent que cette végétation correspond à des taillis issus de la dégradation de Chênaies - Hêtraies dont nous avons mis en évidence la potentialité dans les tableaux précédents.

Les relevés 11 à 18 correspondent à un aspect thermophile de cette association, définie par la présence de *Pyrus cordata* et *Asphodelus albus*.

Cet aspect est lié au substrat géologique qui ici est métamorphique : il s'agit essentiellement de micaschistes qui permettent l'installation de plantes thermophiles.

Tableau IV : Les bois de pente et de plateau acidiphiles

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Superficie (en m ²)	200	200	200	200	100		100	100	200	200	200	200	200		150	200			
Pente (en degrés)	30	10		5	20		20	30	20		40	20	20	10		30	45	40	
Orientation	NNE	S		NE	S		NE	S	E		SW	S	S	S		S	W	SE	
Recouvrement (en %) A	60	70	70	80	60	80	80	80	70	85	70	70	70	75	80	75		70	
a	10	30	25	20	30	30		30	40	40	15	25	30	15	10	10	60	15	
h	40	90	70	60	10	40	90	60	60	30	40	50	80	60	30	70	50	75	
m	10										2						30		
Nb espèces de phanérogames	15	14	11	12	8	13	7	9	9	12	19	14	12	15	15	15	13	15	
Nb espèces de bryophytes	3		1		2						1			1			3	1	CP
STRATE ARBORESCENTE																			
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																			
<i>Quercus robur</i>	21	33	44	44	11	12	33	33	23	33	34	31	43	33	21	33	32		V
<i>Betula alba</i>		+2		+2				23	12	12			12	12		+			III
<i>Castanea sativa</i>	12					43	23		12						22			+	III
<i>Fagus sylvatica</i>		12			21						12	22							I
<i>Quercus petraea</i>																		33	+
<i>Lonicera periclymenum</i>										+2									+
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																			
<i>Hedera helix</i>		+	+							+2	+								II
<i>Carpinus betulus</i>																12			+
<i>Corylus avellana</i>								23											+
STRATE ARBUSTIVE																			
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																			
<i>Ilex aquifolium</i>		22	22		21			12			+2	11	22		+	+			III
<i>Cytisus scoparius</i>		+		i		12			22	+	+		+				+	11	III
<i>Frangula alnus</i>	+		12	12		+2				+2			+				+		II
<i>Castanea sativa</i>	12									+					12				II
<i>Fagus sylvatica</i>		+			+							12							I
2 - Différentielle thermophile																			
<i>Pyrus cordata</i>											12	11	12	11	+	+	11	+	III
3 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																			
<i>Corylus avellana</i>		12		22	+						12	12	+2	+	+	12		+	III
<i>Carpinus betulus</i>						11										12			I
<i>Crataegus monogyna</i>																+			+
STRATE HERBACEE																			
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>																			
<i>Pteridium aquilinum</i>	21	+	11	11	+	+2	+2	12		+2	11	11	+	12	11	+	11		V
<i>Deschampsia flexuosa</i>	22	32	22	12	+	+2	+2	+2			22	22	32	33	12		22	+2	V
<i>Lonicera periclymenum</i>	+	32		32		12			12	12	21	23	11	+	21	11	12	11	IV
<i>Teucrium scorodonia</i>	12	+2	+			12	12	12	12	12	+	12	12	+	+		+	+	IV
<i>Melampyrum pratense</i>			+	+		12	43		23							+2			II
<i>Holcus mollis</i>	12										12			12		34		34	II
<i>Digitalis purpurea</i>	+	+						12			+							+2	II
<i>Castanea sativa juv.</i>	+			+							+	11			+				II
<i>Molinia caerulea</i>												+2	12	+2					I
<i>Solidago virgaurea</i>			+											11					I
<i>Hypericum pulchrum</i>	+			+															I
<i>Luzula campestris</i>															+2				+
2 - Différentielle thermophile																			
<i>Asphodelus albus</i>																	22	21	+
3 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Fagetalia</i>																			
<i>Rubus sp.</i>	+	+		+		+2				+2	+		+	+	+	11	+	+	IV
<i>Hedera helix</i>	11		+		11	+2				+2	+	+	+	+			+	+	IV
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>																+			+
<i>Polygonatum multiflorum</i>																+2			+
<i>Ruscus aculeatus</i>																		+2	+
<i>Poa nemoralis</i>			13																+
<i>Dryopteris filix-mas</i>									12										+
<i>Urtica dioica</i>										+2									+
<i>Cornus sanguinea</i>											12								+
<i>Galeopsis tetrahit</i>						+2													+
4 - Compagnes																			
<i>Hypericum perforatum</i>							+2	22	12										I
<i>Calluna vulgaris</i>						12											12		I
<i>Erica cinerea</i>											+						+2		I
<i>Ulex minor</i>	+2																		+
STRATE MUSCINALE																			
<i>Polytrichum formosum</i>	+2				+						+2			+2			22	+	II
<i>Dicranum scoparium</i>	+2				+												+2		I
<i>Rhytidadelphus triquetrus</i>	12		+2																I
<i>Hyphnum cupressiforme</i>																		12	+



Carte n° 10

BOIS DE PENTE ET DE PLATEAU ACIDIPHILES

LEGENDE DU TABLEAU IV

Localisation des relevés

relevé n° 1 : rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

relevés n° 2, 3 : rive gauche, moulin de Feuyas, commune de Dournazac

relevé n° 4 : rive droite, les Gandilles, commune de Dournazac

relevé n° 5 : rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 6 : rive gauche, Pérussat, commune de Bussière-Galant

relevés n° 7, 8, 9 : rive droite, Lescuras, commune de Bussière-Galant

relevé n° 10 : rive gauche, aux Juges, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevés n° 11, 12, 13 : rive droite, Maison Neuve, les Côtes Noires, commune de
Dournazac

relevés n° 14, 15, 16 : rive gauche, le pont des Brasdoux, commune de Miallet

relevé n° 17 : rive droite, moulin de Grandcoing, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 18 : rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain

E – LES BOIS DE PENTE CALCIPHILES

1 – Situation

Carte n° 11, page 63

Les bois de pente calciphiles s'observent au sud de Saint-Pardoux-la-Rivière qui constitue un secteur de transition entre le Périgord vert et le Périgord blanc avec l'apparition des terrains secondaires (calcaires oolithiques).

2 – Physionomie

Ce sont des Chênaies relativement denses avec un recouvrement moyen de l'ordre de 70%, colonisant des pentes ou parfois des plateaux.

La strate arbustive est irrégulière.

Enfin, la densité du tapis herbacé est souvent due au développement d'espèces graminoides comme *Brachypodium pinnatum* et *Carex flacca* ou de lianes comme *Rubia peregrina* et *Hedera helix*.

3 – Organisation floristique

Tableau V, page 62

Plusieurs sortes de Chênes se rencontrent ici.

Le plus fréquent semble être un hybride entre le Chêne sessile (*Quercus petraea*) et le Chêne pubescent (*Quercus humilis*), ce dernier apparaissant sous sa forme typique dans le dernier relevé.

Ces Chênes supplantent le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) encore présent dans les deux premiers relevés.

Ces arbres sont régulièrement accompagnés par l'Erable de Montpellier et plus ponctuellement par le Frêne.

L'espèce la plus régulière de la strate arbustive est le Noisetier.

Il est accompagné plus ou moins régulièrement de quelques arbustes mésophiles alors que, dans les trois derniers relevés, se développe une strate constituée d'espèces plus xérophiles comme *Acer campestre*, *Juniperus communis*, *Ligustrum vulgare*...

Le tapis herbacé est donc essentiellement graminéen, caractérisé par *Brachypodium pinnatum*, localement remplacé par *Brachypodium sylvaticum*, et la Cypéacée *Carex flacca*. A ces espèces, s'enchevêtrent *Rubia peregrina*, la Garance voyageuse, *Hedera helix* et parfois *Tamus communis*.

On note aussi la présence d'un sous arbrisseau : *Ruscus aculeatus*.

4 – Appartenance phytosociologique

Le caractère thermophile de cette végétation la rattache à l'ordre des *Quercetalia pubescentis* Br. Bl. 1931 et à l'alliance du *Quercion pubescenti-petraeae* Br. Bl. 1931.

Les espèces caractéristiques sont, outre le Chêne pubescent et ses formes hybrides, les Erables, *Ligustrum vulgare*, *Rhamnus cathartica*, *Viburnum lantana* et, au niveau herbacé, *Rubia peregrina*, *Carex flacca*, *Anthericum ramosum*.

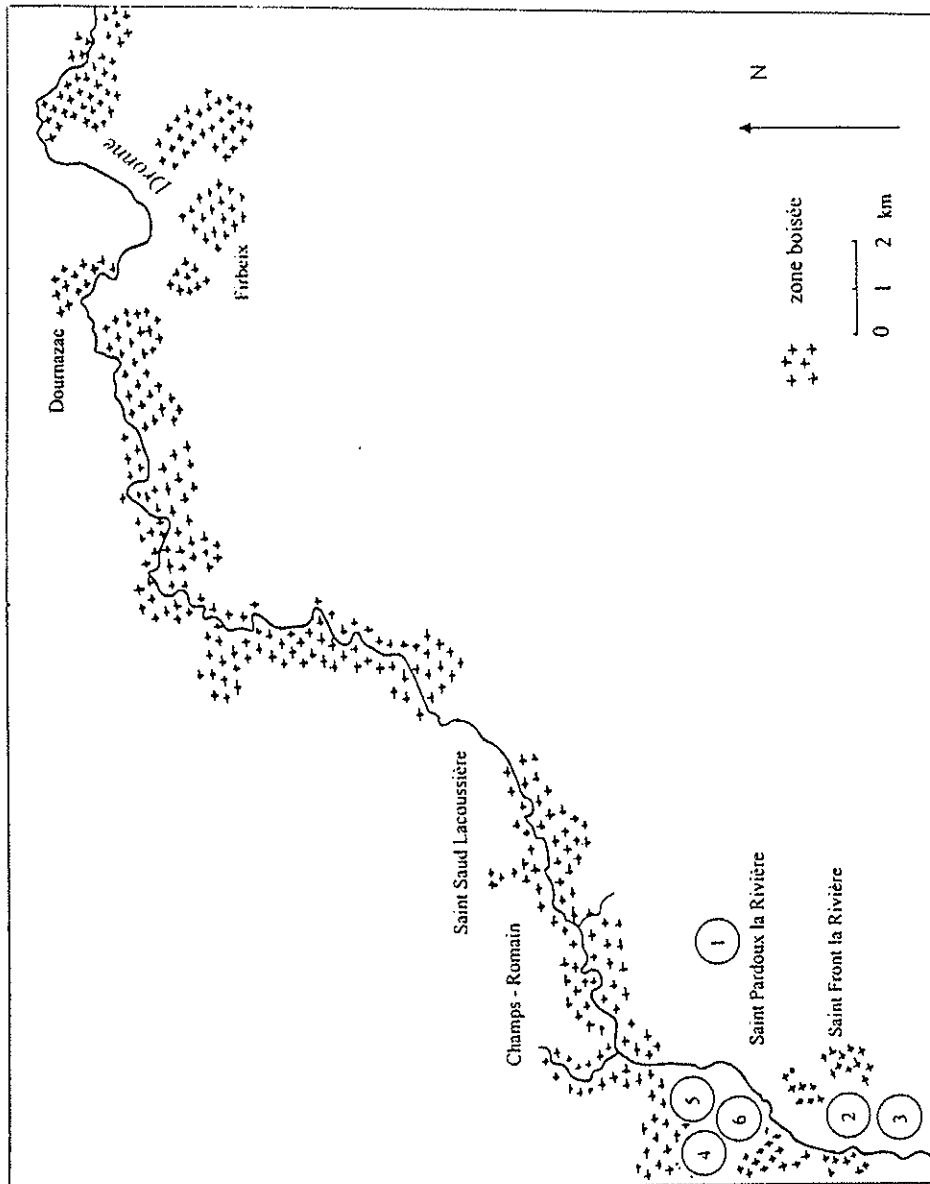
Ces formations se rattachent à la classe des *Quercio-Fagetea* Br. Bl. et Vlieg. 1937.

Plus précisément, c'est à l'association du *Rubio-Quercetum* défini par RAMEAU (1973) qu'il convient de rattacher ces formations.

Le secteur étudié montre toutefois un aspect de transition avec les bois acidiphiles des *Quercetea robori-petraeae* représentés dans les deux premiers relevés et caractérisés par la localisation à ce niveau de *Quercus robur*, *Castanea sativa*, *Teucrium scorodonia*, *Lonicera periclymenum*, *Hypericum pulchrum* ainsi que la Fougère aigle même si celle-ci apparaît ponctuellement ici ou là.

Tableau V : Les bois de pente calciphiles

Numéro des relevés		1	2	3	4	5	6	
Superficie (en m²)		300	200	200	100	400	300	
Pente (en degrés)		45		75	60	5		
Orientation		W		ESE	ESE	ESE		
Recouvrement (en %)	A	70	80	95	50	70	70	
	a	30	40	10	90	30	40	
	h	90	30	60	60	80	70	
Nb espèces de phanérogames		14	11	14	14	20	22	CP
STRATE ARBORESCENTE								
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia pubescentis</i>								
<i>Acer monspessulanum</i>			12	12	12	12	11	V
<i>Quercus petraea x humilis</i>				22	22	43	44	IV
<i>Quercus humilis</i>							12	I
<i>Pinus sylvestris</i>						12		I
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>								
<i>Quercus robur</i>		54	32					II
<i>Castanea sativa</i>			32					I
3 - Caractéristiques et différentielles de la classe des <i>Querco-Fagetea</i>								
<i>Fraxinus excelsior</i>				32	22			II
<i>Hedera helix</i>		+						I
STRATE ARBUSTIVE								
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia pubescentis</i>								
<i>Acer campestre</i>					12	+2	+2	III
<i>Juniperus communis</i>						11	21	II
<i>Ulmus minor</i>						+	+2	II
<i>Ligustrum vulgare</i>						+	+2	II
<i>Rhamnus cathartica</i>						i		I
<i>Quercus petraea x humilis</i>							+	I
<i>Viburnum lantana</i>							+2	I
2 - Caractéristique et différentielle de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>								
<i>Castanea sativa</i>		22	22					II
3 - Caractéristiques et différentielles de la classe des <i>Querco-Fagetea</i>								
<i>Corylus avellana</i>		12	12	22	32	21	11	V
<i>Cornus sanguinea</i>						11	11	II
<i>Crataegus monogyna</i>				22	11			II
<i>Sorbus torminalis</i>			+			i		II
<i>Tilia cordata</i>							+2	I
<i>Carpinus betulus</i>		12						I
<i>Rosa sp.</i>							+2	I
STRATE HERBACEE								
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia pubescentis</i>								
<i>Brachypodium pinnatum</i>		44	12	12		33	32	V
<i>Rubia peregrina</i>			12	11	11	11	12	V
<i>Carex flacca</i>				32	22	22	22	IV
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>				11	+			II
<i>Anthericum ramosum</i>							12	I
2 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des <i>Quercetalia robori-petraea</i>								
<i>Pteridium aquilinum</i>		11	11			+	11	IV
<i>Teucrium scorodonia</i>		12						I
<i>Lonicera periclymenum</i>		11						I
<i>Hypericum pulchrum</i>		+						I
3 - Caractéristiques et différentielles de la classe des <i>Querco-Fagetea</i>								
<i>Hedera helix</i>		12	23	32	33	11	11	V
<i>Tamus communis</i>				+	+2		+	III
<i>Ruscus aculeatus</i>		+2		22	12			III
<i>Rubus sp.</i>		+	+	12				III
<i>Rosa arvensis</i>				+2		+		II
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		+					+	II
<i>Agrimonia eupatoria</i>						+2		I
<i>Melampyrum pratense</i>							12	I
<i>Briza media</i>							+2	I
<i>Mercurialis perennis</i>					11			I
<i>Brachypodium sylvaticum</i>					12			I
<i>Centaurea sp.</i>							+	I



Carte n° 11

BOIS DE PENTE CALCIPHILES

LEGENDE DU TABLEAU V

Localisation des relevés

relevé n° 1 : rive gauche, Chantres, commune de Milhac-de-Nontron

relevé n° 2 : rive gauche, la Vigerie, commune de Saint-Front-la-Rivière

relevé n° 3 : rive gauche, Saint-Front-la-Rivière, commune de Saint-Front-la-Rivière

relevés n° 4, 5, 6 : rive de droite, Pombol, commune de Saint-Front-la-Rivière

F – LES OURLETS

On appelle « ourlet » la végétation herbacée qui se développe en lisière de groupements ligneux, forêts ou haies.

Dans le secteur prospecté, ce type de végétation semble peu favorisé, sans doute en raison des dimensions restreintes des talus bordant les routes.

Deux types d'ourlets ont pu être distingués : des ourlets acides et des ourlets calcaires.

1 – Ourlets acides

Carte n° 12, page 67

Tableau VI, page 66

Ceux-ci se développent en lisière des bois acidiphiles.

Ils sont constitués par de nombreuses espèces acidiphiles telles *Teucrium scorodonia*, *Lonicera periclymenum*, *Hypericum pulchrum*, *Digitalis purpurea*, *Melampyrum pratense*, *Deschampsia flexuosa*, des Epervières (genre *Hieracium*).

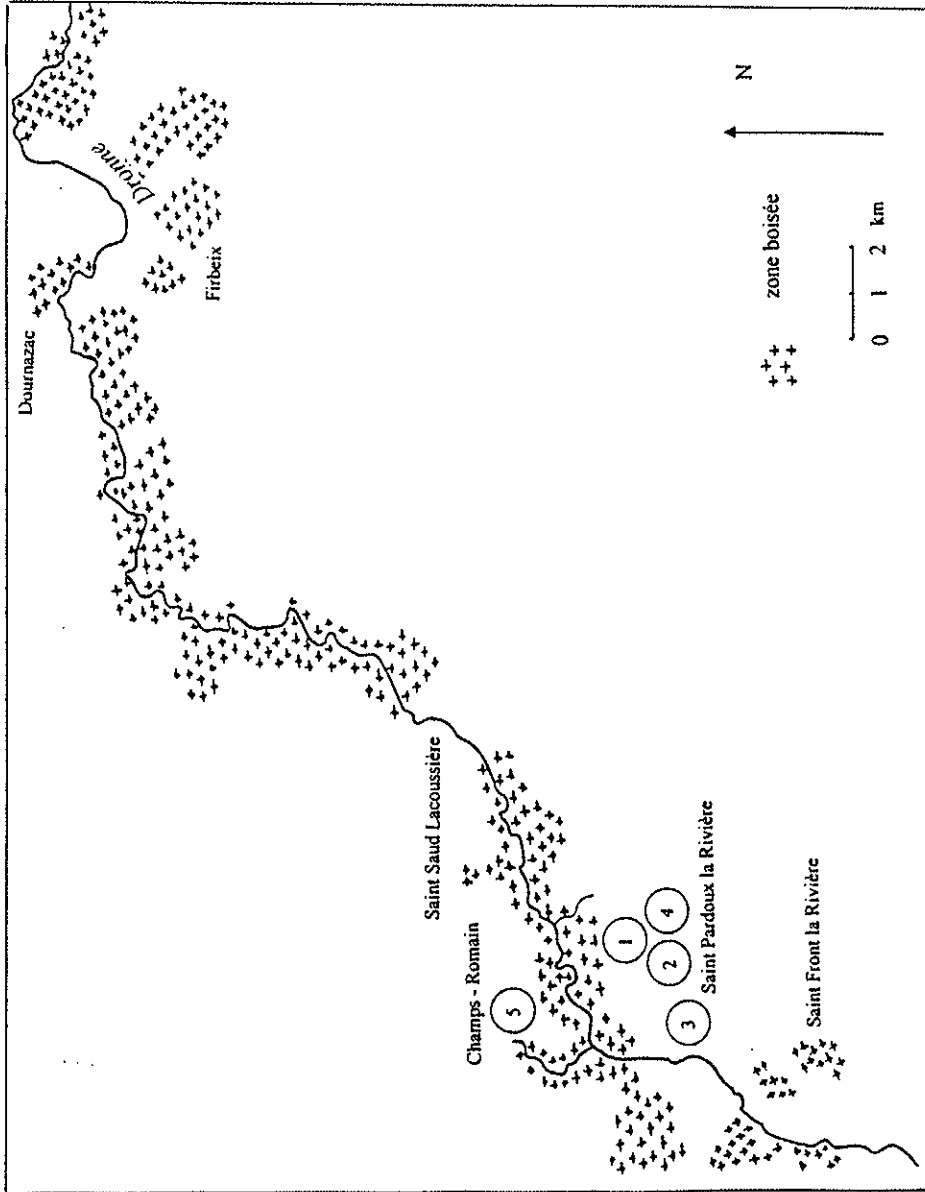
Sur substrats plus grossiers, se localisent quelques espèces de lande comme *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Cytisus scoparius*, qui sont aussi des espèces typiquement calcifuges. Remarquons que c'est à ce niveau que se rencontre aussi *Digitalis purpurea*.

A cet ensemble, s'ajoutent, ici ou là, des espèces mésophiles comme *Hedera helix*, *Dryopteris filix mas*, *Stellaria holostea*, *Potentilla sterilis*... traduisant un sol localement plus frais, ce qui est le cas surtout du dernier relevé où l'on remarque l'abondance de *Fragaria vesca*, *Euphorbia dulcis* et *Phyteuma spicatum*.

Ce type d'ourlets correspond à l'association de l'*Hyperico pulchri - Melampyretum pratensis* de Fouc. et Fril. 1983 qui relève de l'alliance du *Teucrion scorodoniae* de Fouc. et al. 1983, ordre des *Melampyro pratensis - Holcetalia mollis* Passarge 1979 et classe des *Melampyro pratensis - Holcetea mollis* Passarge 1979, qui rassemble les ourlets acidiphiles.

Tableau VI : Les ourlets acides

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	
Superficie (en m ²)	20	40	30	40	40	
Pente (en degrés)	40	45			20	
Orientation	NNE	SW			NNW	
Recouvrement (en %) h	50	80	80	90	80	
m	30					
Nb espèces de phanérogames	15	21	16	18	20	
Nb espèces de bryophytes	2					CP
1 - Espèces caractéristiques						
<i>Teucrium scorodonia</i>	21	11	32	11	+2	V
<i>Hypericum pulchrum</i>		+		22	12	IV
<i>Melampyrum pratense</i>			12		+2	III
2 - Espèces des unités supérieures						
<i>Lonicera periclymenum</i>		12	11	21	+	V
<i>Digitalis purpurea</i>	+2	11	11			IV
<i>Agrostis capillaris</i>		21	12			III
<i>Deschampsia flexuosa</i>			12	22		III
<i>Hieracium murorum</i>			+2		12	III
<i>Pteridium aquilinum</i>				+2		II
<i>Solidago virgaurea</i>	21					II
<i>Hieracium sabaudum</i>	12					II
<i>Festuca groupe ovina</i>	+2					II
<i>Potentilla erecta</i>			+2			II
<i>Hieracium pilosella</i>			13			II
3 - Différentielles mésophiles						
<i>Hedera helix</i>	+	12		+	23	V
<i>Dryopteris filix-mas</i>		+2		+2	+2	IV
<i>Geranium robertianum</i>		+			12	III
<i>Stellaria holostea</i>	+2	+				III
<i>Potentilla sterilis</i>		+			+2	III
<i>Euphorbia amygdaloides</i>				+2	+2	III
<i>Tamus communis</i>			+2	+		III
<i>Viola riviniana</i>				+	+	III
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	+2				+2	III
<i>Melica uniflora</i>		22				II
<i>Lapsana communis</i>		+				II
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>		+2				II
<i>Pulmonaria longifolia</i>				+		II
<i>Carex flacca</i>				12		II
<i>Brachypodium pinnatum</i>				+2		II
<i>Rubia peregrina</i>				+2		II
<i>Ruscus aculeatus</i>				+2		II
<i>Fragaria vesca</i>					23	II
<i>Euphorbia dulcis</i>					12	II
<i>Phyteuma spicatum</i>					13	II
<i>Fraxinus excelsior</i> juv.					i	II
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>				+2		II
4 - Espèces compagnes						
* espèces de landes						
<i>Calluna vulgaris</i>	12	+2	+2			IV
<i>Cytisus scoparius</i>	+2	+2	+2			IV
<i>Erica cinerea</i>		+2				II
<i>Ulex minor</i>	+2					II
* espèces prairiales						
<i>Galium aparine</i>	+2				+	III
<i>Galium mollugo</i>		+2				II
<i>Holcus lanatus</i>		+2				II
<i>Dactylis glomerata</i>					+	II
<i>Holcus mollis</i>			12			II
* stade dynamique						
<i>Rubus</i> sp.	+2	12			+	IV
<i>Quercus robur</i> juv.	+2		+	+		IV
<i>Carpinus betulus</i> juv.		+				II
<i>Castanea sativa</i> juv.		+				II
<i>Corylus avellana</i> juv.				+		II
<i>Cornus sanguinea</i> juv.	+					II
<i>Acer pseudoplatanus</i> juv.					+	II
<i>Ulex europaeus</i> juv.			+2			II
<i>Crataegus monogyna</i> juv.			+			II
3 - Espèces muscinales						
<i>Hypnum cupressiforme</i>	32					II
<i>Dicranum scoparium</i>	12					II



Carte n° 12

OURLETS ACIDES

LEGENDE DU TABLEAU VI

Localisation des relevés

relevés n° 1, 2, 4 : rive gauche, le Chatenet, commune de Saint-Pardoux-la Rivière

relevé n° 3 : rive gauche, Saint-Pardoux-la-Rivière, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

relevé n° 5 : rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain

2 – Ourlets calcaires

Carte n° 13, page 71

Tableau VII, page 70

Les ourlets calcaires ont été observés au sud de Saint-Pardoux-la-Rivière en bordure des bois thermophiles.

Nous ne disposons que de trois relevés.

Ceux-ci montrent une végétation mésoxérophile, caractérisée par la présence de *Digitalis lutea*, *Rubia peregrina*, *Brachypodium pinnatum*, *Hypericum montanum*, *Origanum vulgare*...

A cet ensemble, s'ajoute un cortège d'espèces plus mésophiles avec *Hedera helix*, *Tamus communis*, *Glechoma hederacea*, *Vicia sepium*...

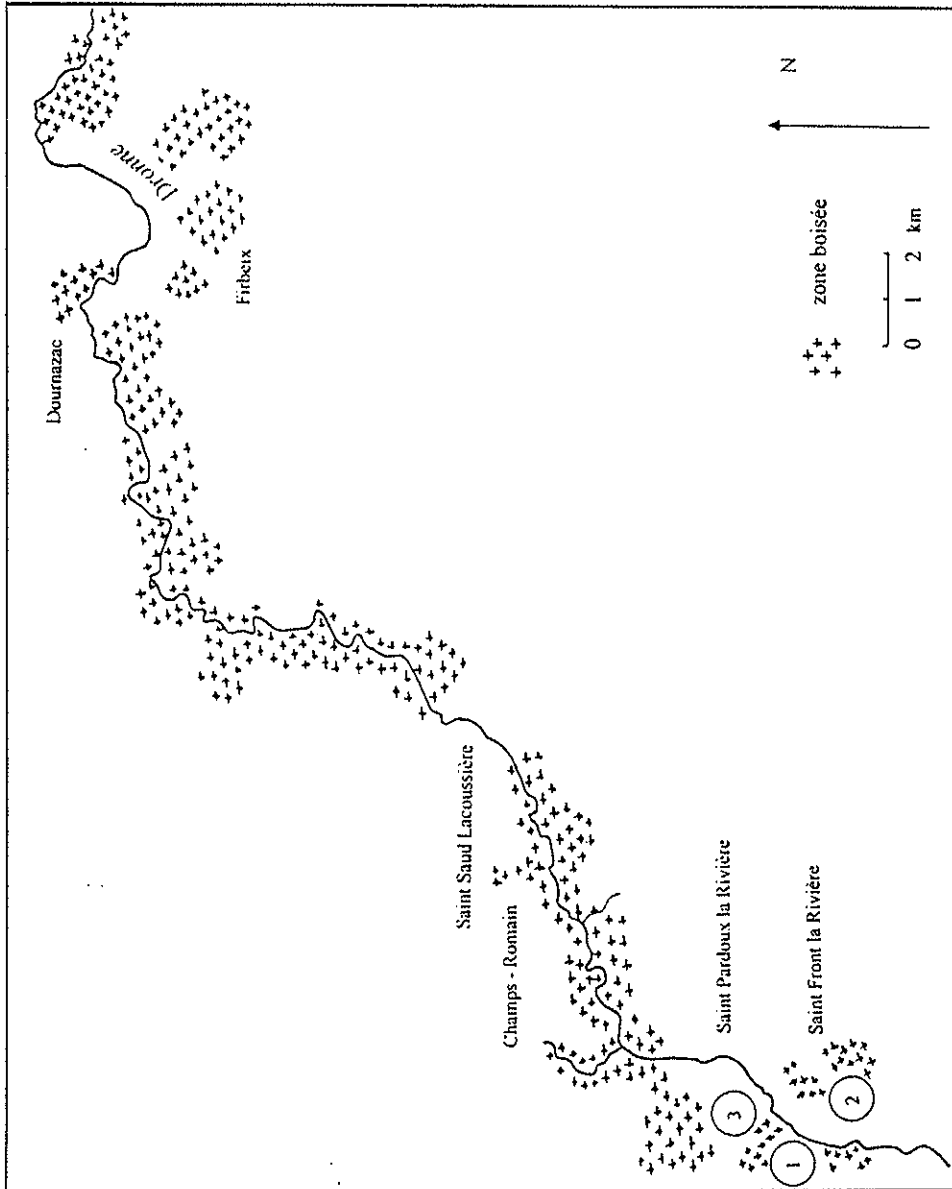
Ce type d'ourlet, qui ne semble pas avoir été défini au niveau association, relève de l'alliance du *Trifolion medii* Müll. 1961, ordre des *Origanetalia* Müll. 1961 et classe des *Trifolio - Geranietea sanguinei* Müll 1961.

Leur rapprochement de *Digitalis lutea*, *Rubia peregrina* et *Hypericum montanum* nous semble localement caractéristique.

La dynamique de cette végétation montre la présence de nombreuses plantules des bois relevant de l'ordre des *Quercetalia pubescentis*.

Tableau VII : Les ourlets calcaires

Numéro des relevés	1	2	3	
Superficie (en m ²)	50	100	100	
Pente (en degrés)	45	80	40	
Orientation	ESE	E	E	
Recouvrement (en %) h	75	95	95	
Nb espèces de phanérogames	20	22	29	CP
1 - Espèces caractéristiques				
<i>Digitalis lutea</i>	12	+	11	V
<i>Rubia peregrina</i>	11	+	12	V
<i>Hypericum montanum</i>		+	+2	IV
2 - Espèces des unités supérieures				
<i>Brachypodium pinnatum</i>	22	32	22	V
<i>Origanum vulgare</i>	12	+2		IV
<i>Campanula trachelium</i>	11	11		IV
<i>Calamentha vulgare</i>		11	21	IV
<i>Stachys recta</i>	+2			II
<i>Teucrium chamaedrys</i>	12			II
<i>Campanula patula</i>	+2			II
<i>Vincetoxicum officinale</i>		+2		II
<i>Inula conyza</i>			+2	II
3 - Différentielles mésophiles				
<i>Hedera helix</i>	+	11	+	V
<i>Tamus communis</i>	+2	22	23	V
<i>Glechoma hederacea</i>		+2	12	IV
<i>Vicia sepium</i>		+	13	IV
<i>Brachypodium sylvaticum</i>			12	II
<i>Arum italicum</i>			12	II
<i>Arum maculatum</i>			+2	II
<i>Mercurialis perennis</i>	12			II
<i>Pulmonaria longifolia</i>		+		II
<i>Agrimonia eupatoria</i>		+		II
<i>Melica uniflora</i>		12		II
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>		+		II
<i>Stellaria holostea</i>			11	II
<i>Potentilla sterilis</i>			+2	II
<i>Hyacinthoides non scripta</i>			+2	II
4 - Espèces compagnes				
* herbacées				
<i>Galium mollugo</i>	11	12	+	V
<i>Silene vulgaris</i>	+2			II
<i>Lathyrus sp.</i>	+2			II
<i>Galium aparine</i>			+	II
<i>Veronica chamaedrys</i>			+	II
<i>Rumex acetosa</i>			+2	II
<i>Urtica dioica</i>			+2	II
<i>Orchis mascula</i>			i	II
<i>Chaerophyllum hirsutum</i>			+2	II
* de stade dynamique				
<i>Acer campestre</i> juv.	+	+	+2	V
<i>Corylus avellana</i> juv.	12		+	IV
<i>Cornus sanguinea</i> juv.	12	+		IV
<i>Fraxinus excelsior</i> juv.	+		+2	IV
<i>Ulmus minor</i> juv.	+			II
<i>Acer pseudoplatanus</i> juv.			+	II
<i>Sorbus torminalis</i> juv.			+2	II
<i>Quercus humilis</i> juv.			+2	II
<i>Rubus sp.</i>	12			II
<i>Rubus discolor</i>		+2		II
<i>Crataegus monogyna</i>		+		II
<i>Ligustrum vulgare</i>		+2		II



Carte n° 13

OURLETS CALCAIRES

LEGENDE DU TABLEAU VII

Localisation des relevés

relevés n° 1, 3 : rive droite, Pombol, commune de Saint-Front-la-Rivière

relevé n° 2 : rive gauche, Saint-Front-la-Rivière, commune de Saint-Front-la-Rivière

G – LES COUPES

Tableau VIII, page 74

Nous n'avons observé qu'une seule coupe.

Celle-ci montre quelques caractéristiques de cette végétation herbacée qui se développe à la faveur d'une éclaircie dans les bois : ce sont *Digitalis purpurea*, *Galeopsis tetrahit*, *Moehringia trinervia* et *Epilobium montanum*.

C'est vraisemblablement à l'association du *Linario repentis - Digitalietum purpureae* Descubes 1979 qu'il convient de rattacher le relevé effectué, même en l'absence de *Linaria repens* que nous avons vainement recherché.

Parmi les espèces compagnes, il faut noter l'abondance des espèces nitrophiles, dont le développement est favorisé par la remontée d'eau dans le sol consécutive à la coupe, espèces nitrophiles tant herbacées comme *Polygonum hydropiper* que ligneuses comme *Robinia pseudacacia*.

Il conviendra naturellement d'éliminer rapidement ce dernier si l'on souhaite que le sol ne s'enrichisse pas d'avantage en matières azotées.

Tableau VIII : Coupe

Numéro des relevés	1
Superficie (en m ²)	150
Pente (en degrés)	15
Orientation	NE
Recouvrement (en %) a	30
h	90
Nb espèces de phanérogames	17
1 - Espèces caractéristiques	
<i>Digitalis purpurea</i>	21
<i>Galeopsis tetrahit</i>	33
<i>Moehringia trinervia</i>	11
<i>Epilobium montanum</i>	+
2 - Espèces compagnes	
* nitrophiles	
<i>Polygonum hydropiper</i>	33
<i>Ranunculus repens</i>	+
<i>Galium aparine</i>	+
* mésophiles	
<i>Hyacinthoides non scripta</i>	11
<i>Silene dioica</i>	12
<i>Stellaria holostea</i>	12
<i>Dryopteris filix-mas</i>	12
* de stade dynamique	
<i>Robinia pseudacacia</i>	32
<i>Sambucus nigra</i>	+
<i>Corylus avellana</i>	i
<i>Acer pseudoplatanus</i>	+
<i>Cytisus scoparius</i>	+
<i>Rubus sp.</i>	+

Localisation du relevé

rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint Pardoux la Rivière

H – LES LANDES

1 – Situation

Carte n° 14, page 78

Le paysage de vallée se prête peu au développement des landes et la localisation des relevés n'apparaît pas très significative.

Il semble cependant qu'elles se développent sur socle granitique.

2 – Physionomie

Souvent de superficie réduite, cette végétation se développe à la faveur d'une éclaircie dans un bois ou colonise des sommets de talus.

Les chaméphytes et nanophanérophytes constituent les espèces dominantes, sans toutefois présenter de recouvrement très dense, ce qui permet à des espèces herbacées d'ourlets et à des espèces ligneuses de s'installer.

3 – Organisation floristique

Tableau IX, page 77

Ces landes sont constituées par la Bruyère cendrée qui fleurit en juin, en même temps que l'Ajonc nain et la Callune, qui ne s'épanouira qu'en septembre.

Une végétation herbacée relativement discrète se développe entre ces espèces de lande, les plus régulières étant la Germandrée des bois, *Teucrium scorodonia*, et le Chèvrefeuille, *Lonicera periclymenum*.

Enfin, des plantules et de jeunes individus arbustifs montrent l'évolution de ce milieu vers la Chênaie acidiphile précédemment décrite : *Quercus robur*, *Betula alba*, *Castanea sativa* et *Frangula alnus* en sont les témoins.

Le premier relevé, dominant un talus, se situe sur des matériaux grossiers permettant l'installation d'espèces de pelouse sèche comme *Agrostis capillaris* ou *Jasione montana*.

4 – Appartenance phytosociologique

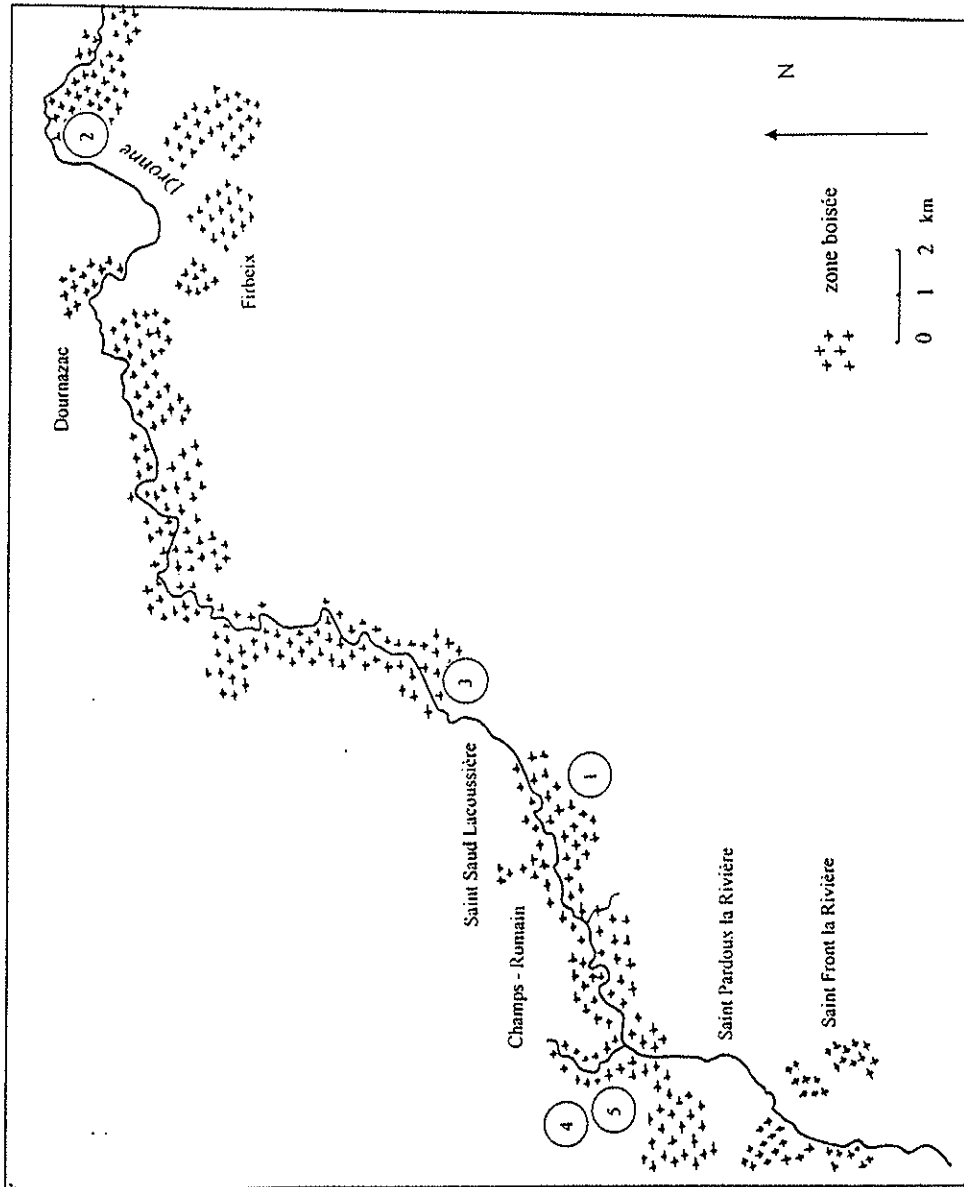
Les landes appartiennent à la classe des *Calluno - Ulicetea minoris* Br. Bl. et Tx. 1943.

Les communautés atlantiques relèvent de l'ordre des *Ulicetalia minoris* Quantin em. Géhu 1975 et à l'alliance de l'*Ulicion minoris* Malcuit 1929.

Plus précisément, c'est l'association de l'*Ulici minoris - Ericetum cinereae* (Allorge 1922) Géhu 1975, qui est illustrée ici, correspondant aux landes xériques à subxériques.

Tableau IX : Les landes

Numéro des relevés		1	2	3	4	5	
Superficie (en m ²)		30	100	50	50	50	
Pente (en degrés)		60				20	
Orientation		SW				W	
Recouvrement (en %)	A		90				
	a		50	20			
	h	70	60	50		70	
	m					10	
Nb espèces de phanérogames		13	17	10	10	7	
Nb espèces de bryophytes						1	CP
1 - Espèces caractéristiques							
<i>Erica cinerea</i>		22	12	12	22	33	V
<i>Calluna vulgaris</i>		12	12	12	32	12	V
<i>Ulex minor</i>		32	+2		12	12	V
2 - Espèces compagnes							
* de pelouse acidiphile							
<i>Hypericum perforatum</i>		+					II
<i>Achillea millefolium</i>		+					II
<i>Hieracium pilosella</i>		+2					II
<i>Agrostis capillaris</i>		11					II
<i>Jasione montana</i>		+2					II
<i>Linaria repens</i>		+2					II
<i>Lotus sp.</i>			+2				II
* d'ourlet acidiphile							
<i>Teucrium scorodonia</i>		11	11	12		11	V
<i>Lonicera periclymenum</i>			+2	+2	+2	+2	V
<i>Pteridium aquilinum</i>		11	+2		+		IV
<i>Melampyrum pratense</i>			22				II
<i>Galium mollugo</i>			+2				II
<i>Deschampsia flexuosa</i>				+2			II
<i>Solidago virgaurea</i>			+2				II
<i>Molinia caerulea</i>					12		II
* de stade dynamique							
<i>Rubus sp.</i>		+2		+2	+	+2	V
<i>Cytisus scoparius</i>		12		+2		11	IV
<i>Quercus robur</i> juv.			+2	+2	+2		III
<i>Betula alba</i> juv.			+2	+2			III
<i>Castanea sativa</i> juv.					i		II
<i>Castanea sativa</i>			21				II
<i>Carpinus betulus</i>			12				II
<i>Betula alba</i>				12			II
<i>Frangula alnus</i>					+		II
<i>Castanea sativa</i>			44				II
<i>Quercus robur</i>			12				II
<i>Betula alba</i>			12				II
3 - Espèce muscinale							
<i>Hypnum cupressiforme</i>						12	II



Carte n° 14
LANDES

LEGENDE DU TABLEAU IX

Localisation des relevés

relevé n° 1 : rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevé n° 2 : rive gauche, Pérussat, commune de Bussière-Galant

relevé n° 3 : rive gauche, la Forge de la Maque, commune de Saint-Saud-Lacoussière

relevés n° 4, 5 : rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain

I – LES MURS

Tableau X, page 81

L'observation ponctuelle du Nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*), qui se trouve ici en limite de son aire de répartition, nous a incité à effectuer ce relevé sur un vieux mur.

La végétation chasmophytique des rochers siliceux appartient à la classe des *Asplenetea trichomanis* Oberd.1977, à l'ordre des *Androsacetalia vandellii* Br. Bl. 1934.

Les communautés des régions collinéennes relèvent de l'alliance de l'*Asplenio billolii - Umbilicion rupestris* de Foucault 1988.

Ces groupements sont souvent réduits à quelques espèces, ce qui est le cas ici, en particulier en ce qui concerne les ptéridophytes où nous n'avons observé que le seul *Asplenium trichomanes*.

Il est donc difficile de rapprocher ce relevé d'associations végétales décrites, mais qui sont définies justement par des Fougères.

Tableau X : Mur

Numéro des relevés	1
Superficie (en m ²)	10
Recouvrement (en %)	h 20
	m 95
Nb espèces de phanérogames	5
Nb espèces de bryophytes	2
1 - Espèces caractéristiques	
<i>Umbilicus rupestris</i>	22
<i>Asplenium trichomanes</i>	12
2 - Compagnes nitrophiles	
<i>Geranium robertianum</i>	12
<i>Galium aparine</i>	+
3 - Compagnes mésophiles	
<i>Hedera helix</i>	13
<i>Rubus sp.</i>	+
<i>Dryopteris filix-mas</i>	i

Localisation du relevé

rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix

III – SITUATION DES GROUPEMENTS ETUDIÉS DANS LA CLASSIFICATION PHYTOSOCIOLOGIQUE

Nous avons réalisé une synthèse de nos conclusions concernant la situation des dix tableaux dans la classification phytosociologique.

A – LES SOURCES ET RUISSELETS

Ils appartiennent à la classe des *Montio fontanae – Cardaminetea amarea* Br. Bl. et Tx. 1943.

- ordre des *Montio fontanae – Cardaminetalia amarae* Pawl. 1928

§ alliance du *Caricion remotae* Kästner 1944 ⇨ **tableau I**

B – LES FORMATIONS BOISEES MESOPHILES

classe des *Querco-Fagetea* Br. Bl. et Vlieg. 1937

1 – ordre des *Fagetalia* Pawl. 1928

§ alliance du *Fraxino-Carpinion* Tx. 1936 ⇨ **tableau II**

↳ sous-alliance de l'*Alno-Padenion* (Knapp 1942) Géhu 1973

↳ sous-alliance du *Polystico-Corylenion* (Vanden Berghen 1969) Bolos 1973

↳ sous-alliance du *Carpinenion betuli* (Oberd 1953) Géhu 1973

* association du *Stellario-Carpinetum* (Tx.1937)

Oberd 1957 ⇨ **tableau III**

2 – ordre des *Quercetalia pubescentis* Br. Bl. 1931

§ alliance du *Quercion pubescenti-petraeae* Br. Bl. 1931

* association du *Rubio – Quercetum* Rameau 1973

⇒ **tableau V**

C – LES FORMATIONS BOISEES ACIDES

Elles appartiennent à la classe des *Quercetea robori-petraeae* Br. Bl. et Tx. 1943

- ordre des *Quercetalia robori-petraeae* Tx. 1931

§ alliance de l'*Illici-Fagion* Br. Bl. 1967

⇒ **tableau II pp**

⇒ **tableau III pp**

§ alliance du *Quercion robori-petraeae* Br. Bl. 1932

* association de l'*Illici-Quercetum petraeae* Durin, Géhu,

Noirfalise et Sougnez 1967

⇒ **tableau IV**

D – LES OURLETS

1 – Les ourlets acidiphiles

Ils appartiennent à la classe des *Melampyro – Holcetea* Passarge 1979.

- ordre des *Melampyro – Holcetalia* Passarge 1979

§ alliance du *Teucrion scorodoniae* de Fouc. et al. 1983

* association de l'*Hyperico pulchri – Melampyretum pratensis*

de Fouc. et Fril. 1983

⇒ **tableau VI**

2 – Les ourlets calciphiles

Ils appartiennent à la classe des *Trifolio – Geranietea sanguinei* Müll. 1961.

- ordre des *Origanetalia* Müll. 1961

§ alliance du *Trifolion medii* Müll. 1961

⇒ **tableau VII**

3 – Les ourlets nitrophiles

Ils appartiennent à la classe des *Galio – Urticetea dioicae* Passarge 1967.

- ordre des *Glechometalia hederaceae* Tüxen et al. 1975

* association du *Galio – Impatientetum* Passarge 1967

⇒ **tableau I**

E – LES COUPES

Elles appartiennent à la classe des *Epilobietea angustifolii* Tüxen et Prag 1951.

- ordre des *Atropetalia belladonnae* Vlieger 1937

§ alliance du *Carici pililiferae – Epilobion angustifolii* Tx. 1951

* association du *Linario repentis – Digitalietum purpureae*

Descubes 1979

⇒ **tableau VIII**

CHAPITRE III

ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE

I - CLASSIFICATION DES ESPECES VEGETALES EN FONCTION DE LEUR REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Après avoir mis en évidence la manière dont les plantes se réunissent pour constituer un type de milieu ou association végétale, nous avons voulu connaître l'origine géographique de cette flore forestière et pré-forestière.

Nous avons classé les 177 espèces végétales rencontrées en groupes phytogéographiques, en se basant sur les concepts de VILKS (1991).

Après quoi, nous comparons l'importance de chaque groupe chorologique dans un spectre phytogéographique global et mettons en parallèle la flore des différents milieux précédemment isolés.

A – ESPECES DE LARGE REPARTITION

Ces plantes peuvent se développer sur des zones géographiques très vastes.

1 – Eurasiatiques

Ce sont des plantes d'Europe et d'Asie.

Achillea millefolium

Athyrium filix femina

Briza media

Cardamine flexuosa

Cornus sanguinea

Epilobium montanum

Euonymus europaeus

Eupatorium cannabinum

Filipendula ulmaria

Geum urbanum

Glechoma hederacea

Iris pseudacorus

Lamium galeobdolon

Listera ovata

Primula elatior

Pyrus communis

Stachys officinalis

Veronica chamaedrys

Fragaria vesca
Galeopsis tetrahit
Galium mollugo

Vicia sepium
Viola riviniana

2 – Circum-boréales

On réunit dans ce groupe des plantes des régions tempérées et froides de l'Europe et d'Amérique du Nord.

Adoxa moschatellina
Agrostis capillaris
Blechnum spicant
Calluna vulgaris
Caltha palustris
Cardamine pratensis
Carex flacca
Carex remota

Circea lutetiana
Deschampsia flexuosa
Festuca ovina
Juniperus communis
Myosotis scorpioides
Oxalis acetosella
Poa nemoralis

3 - Eurosibériennes

On les retrouve à travers l'Europe et la Sibérie.

Angelica sylvestris
Betula alba
Frangula alnus
Impatiens noli-tangere
Melampyrum pratense
Pinus sylvestris
Populus tremula

Potentilla erecta
Potentilla sterilis
Stachys sylvatica
Stellaria holostea
Succisa pratensis
Tilia cordata

4 - Holarctiques

Elles sont répandues dans tout l'hémisphère Nord, dans les régions eurasiatiques et américaines.

Anemone nemorosa

Asplenium adiantum-nigrum

Dactylis glomerata

Dryopteris carthusiana

Holcus mollis

Humulus lupulus

Molinia caerulea

Phalaris arundinacea

Poa trivialis

Polygonatum multiflorum

Polygonum hydropiper

Scirpus sylvaticus

Solidago virgaurea

5 - Sub-cosmopolites

Ce sont des espèces présentes sur la presque totalité du globe.

Calystegia sepium

Deschampsia cespitosa

Juncus acutiflorus

Polypodium vulgare

Prunella vulgaris

Pteridium aquilinum

Urtica dioica

6 - Européennes occidentales

Digitalis lutea

Hieracium murorum

Holcus lanatus

Jasione montana

Moerhingia trinervia

Phyteuma spicatum

7 – Cosmopolites

On les rencontre sur l'ensemble du globe.

Asplenium trichomanes

Dryopteris filix mas

Luzula campestris

Rumex acetosa

8 – Médio-européennes

Acer pseudoplatanus

Campanula patula

Fraxinus excelsior

9 – Européennes

Leur répartition est facilement déduite de leur qualificatif.

Fagus sylvatica

Rubus discolor

B – GROUPE DES THERMOPHILES

Ces espèces se développent préférentiellement sous un climat chaud.

1 – Paléo-tempérées

Elles sont originaires des régions tempérées de l'ancien continent et possèdent des affinités méridionales.

<i>Acer campestre</i>	<i>Inula conyza</i>
<i>Agrimonia eupatoria</i>	<i>Lapsana communis</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Orchis mascula</i>
<i>Arrhenatherum elatium</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Quercus robur</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Campanula trachelium</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Castanea sativa</i>	<i>Rhamnus cathartica</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Silene dioica</i>
<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Sorbus torminalis</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Heracleum spondylium</i>	<i>Ulmus minor</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Viburnum lantana</i>
<i>Hypericum montanum</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>

2 – Pontiques

Elles sont originaires d'Asie Mineure et poussent dans des régions tempérées.

Carpinus betulus
Euphorbia amygdaloides
Euphorbia dulcis
Hieracium sabaudum
Mercurialis perennis
Mespilus germanica
Prunus avium
Sambucus nigra

3 - Steppiques

Melittis melissophyllum

Origanum vulgare

Stachys recta

4 - Eurasiatiques tempérées

Ligustrum vulgare

C – GROUPE DES ATLANTIQUES

Il s'agit d'espèces se développant dans l'Ouest de l'Europe tempérée.

1 – Sub-atlantiques

Ce sont des espèces atlantiques de large répartition.

Chrysosplenium oppositifolium

Conopodium majus

Cytisus scoparius

Digitalis purpurea

Hypericum pulchrum

Linaria repens

Lonicera periclymenum

Lysimachia nemorum

Teucrium scorodonia

2 – Laté-atlantiques

Ce sont des espèces dont l'affinité atlantique est plus marquée.

Carex laevigata

Erica cinerea

Hyacinthoides non-scripta

Scilla verna

Ulex europaeus

3 - Ibéro-aquitaniennes-armoricaines

Pulmonaria longifolia

Pyrus cordata

Ulex minor

4 - Sub-méditerranéennes sub-atlantiques

Leur aire de répartition, essentiellement méditerranéenne-atlantique, s'étend vers le Sud-Ouest de l'Europe.

Hedera helix

Polysticum setiferum

Rosa arvensis

5 – Atlantiques méditerranéennes

Salix acuminata

6 – Sub-atlantiques méditerranéennes

Lathraea clandestina

7 – Atlantiques méditerranéennes montagnardes

Ilex aquifolium

D – GROUPE DES MERIDIONALES

Ce sont des espèces préférant les régions du Sud de l'Europe à hiver doux.

1 – Méditerranéennes atlantiques

Elles se développent de préférence sur le pourtour méditerranéen, mais elles peuvent remonter le long des côtes atlantiques.

Asphodelus albus

Hypericum androsaemum

Ornithogalum pyrenaicum

Rubia peregrina

Ruscus aculeatus

Tamus communis

Umbilicus rupestris

2 – Occidento-méditerranéennes

Anthericum ramosum

Calamintha ascendens

Osmunda regalis

3 - Méditerranéennes au sens large

Acer monspessulanum

Arum maculatum

4 - Sub-méditerranéennes

Quercus humilis

E – GROUPE DES MONTAGNARDES

Ce sont des espèces poussant en altitude et dont certaines peuvent suivre les vallées.

Luzula sylvatica

Poa chaixii

F – GROUPE DES ESPECES DIVERSES

On y inclut des espèces inclassables dans les autres groupes.

Ce sont par exemple des espèces naturalisées, cultivées ou mal déterminées.

Quercus rubra

Robinia pseudacacia

Rubus sp.

Tableau n ° 4

COMPOSITION CHOROLOGIQUE DE LA FLORE DU SECTEUR

Groupes chorologiques	Nombre d'espèces	%	Subdivision du groupe	Nombre d'espèces	% de subdivision
ESPECES DE LARGE REPARTITION	86	48.6	Eurasiatiques	23	26.8
			Circum-boréales	15	17.4
			Eurosibériennes	13	15.1
			Holarctiques	13	15.1
			Sub-cosmopolites	7	8.1
			Européennes occidentales	6	7
			Cosmopolites	4	4.7
			Médio-européennes	3	3.5
			Européennes	2	2.3
THERMOPHILES	50	28.3	Paléo-tempérées	38	76
			Pontiques	8	16
			Steppiques	3	6
			Eurasiatiques tempérées	1	2
ATLANTIQUES	23	13	Sub-atlantiques	9	39.1
			Laté-atlantiques	5	21.7
			Ibéro-aquitaines armoricaines	3	13
			Sub-médit sub-atlantiques	3	13
			Atlantiques méditerranéennes	1	4.4
			Sub-atlantiques méditerranéennes	1	4.4
			Atlantiques médit montagnardes	1	4.4
MERIDIONALES	13	7.3	Méditerranéennes atlantiques	7	53.8
			Occidento-méditerranéennes	3	23.1
			Méditerranéennes au sens large	2	15.4
			Sub-méditerranéennes	1	7.7
MONTAGNARDES	2	1.1		2	100
DIVERSES	3	1.7		3	100
Total	177	100		177	100

Tableau n° 5

COMPOSITION CHOROLOGIQUE DES TABLEAUX ETUDIES

Tableaux Groupes Chorologiques	Sources et ruisselets	Bois riverains	Bois de pente mésophiles	Bois de pente et de plateau acidiphiles	Bois de pente calciphiles	Ourllets acides	Ourllets calcaires	Coupes	Landes	Mur
ESPECES DE LARGE REPARTITION	54.8	48.2	51.9	41.9	23.7	45.3	29.6	43.8	50	33.3
THERMOPHILES	30.7	31.3	28.9	23.3	42.1	28.3	45.4	31.3	28.6	33.3
ATLANTIQUES	12.9	14.5	15.4	30.2	15.8	20.7	9.1	18.7	21.4	16.7
MERIDIONALES	0	4.8	0	4.6	18.4	5.7	13.6	0	0	16.7
MONTAGNARDES	1.6	1.2	1.9	0	0	0	0	0	0	0
DIVERSES	0	0	1.9	0	0	0	2.3	6.2	0	0

II - ANALYSE CHOROLOGIQUE DU SECTEUR ETUDIE

A – SPECTRE PHYTOGEOGRAPHIQUE

La classification des espèces répertoriées nous permet d'établir la composition chorologique des milieux étudiés dans la haute vallée de la Dronne (tableaux n° 4 et 5, pages 95 et 96).

1 – Espèces de large répartition

C'est le principal élément phytogéographique puisqu'il constitue presque la moitié de la flore avec surtout des espèces eurasiatiques, circum-boréales, eurosibériennes et holarctiques.

La répartition des espèces de ce groupe chorologique est relativement homogène dans les divers milieux étudiés.

Mais on constate une baisse sensible de leur nombre dans les milieux thermophiles (bois de pente et ourlets sur substrats calcaires).

2 – Espèces thermophiles

Cet ensemble est bien représenté, avec plus de 28% des espèces.

Cela s'explique par la position géographique du secteur d'étude ainsi que par la topographie de la vallée dont l'un des versants est exposé au midi.

Il est logique que cet élément soit le mieux représenté au niveau des ourlets calcaires où apparaissent, par exemple, *Melitis melissophyllum*, *Campanula trachelium*, *Brachypodium pinnatum*... et des bois de pente calciphiles riches en *Acer campestre*, *Viburnum lantana*, *Sorbus torminalis*...

C'est au niveau des bois de pente et de plateau acidiphiles que cet élément est le moins bien représenté.

3 – Espèces atlantiques

Cet ensemble est relativement bien représenté avec 13% des espèces rencontrées. Cependant, les écarts entre les différents types de milieux sont très importants : les ourlets calcaires comptent seulement environ 9% des espèces atlantiques, alors que la végétation des landes présente plus de 21% de cette flore avec particulièrement *Erica cinerea* et *Ulex minor*. Sont surtout concernés les bois de pente et de plateau acidiphiles, où plus de 30% de la composition floristique appartient à cet élément.

Ainsi, peut-on citer *Lonicera periclymenum*, *Pyrus cordata*, *Teucrium scorodonia*...

4 – Espèces méridionales

Cet élément est peu développé dans notre secteur d'étude, avec guère plus de 7% des espèces.

Absent de certains types de milieux (sources et ruisselets, bois de pente mésophiles, coupes et landes), il se retrouve particulièrement dans les végétations calciphiles.

5 – Espèces montagnardes

Très peu représenté, avec 1,1%, cet élément ne persiste qu'au voisinage immédiat de la rivière, au niveau des sources et ruisselets, des bois riverains et des bois de pente mésophiles.

Mais seules deux espèces définissent cet élément : *Luzula sylvatica* et *Poa chaixii*.

6 - Diverses

Ce sont donc des espèces introduites ou sub-spontanées, soit des ronces, dont la détermination n'a pas été approfondie.

B – PLANTES LOCALISEES

A partir de l'inventaire floristique précédemment énuméré, il nous a semblé intéressant de citer quelques espèces qui se trouvent dans notre secteur d'étude, en limite de leur aire de répartition.

Nos observations sont corrélées avec les citations des flores consacrées à ce secteur :

- LE GENDRE (1914, 1922, 1926), qui cite régulièrement le Nontronnais
- DES MOULINS et DURIEU de MAISONNEUVE (1840, 1846, 1849, 1859).

La cartographie présentée provient d'une part des observations régionales collectées par BOTINEAU et au niveau national de l'Atlas de DUPONT (1990).

1 – Plantes du bord des eaux et des bois frais

a – *Osmunda regalis*

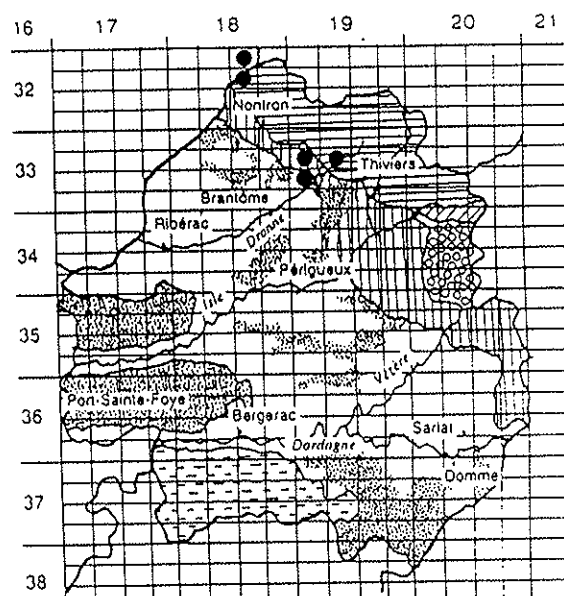
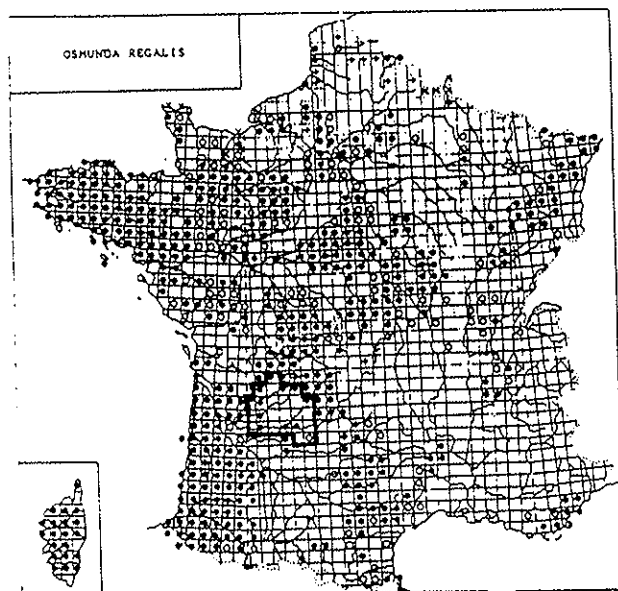
Cette grande Fougère, de répartition assez irrégulière en France, s'y rencontre cependant plus fréquemment vers l'ouest.

C'est ainsi qu'elle est retrouvée le long des principaux cours d'eau de la région, mais recherchant les sols plutôt acides, elle va se localiser, en Dordogne, surtout dans le Périgord vert (DUPONT, 1990).

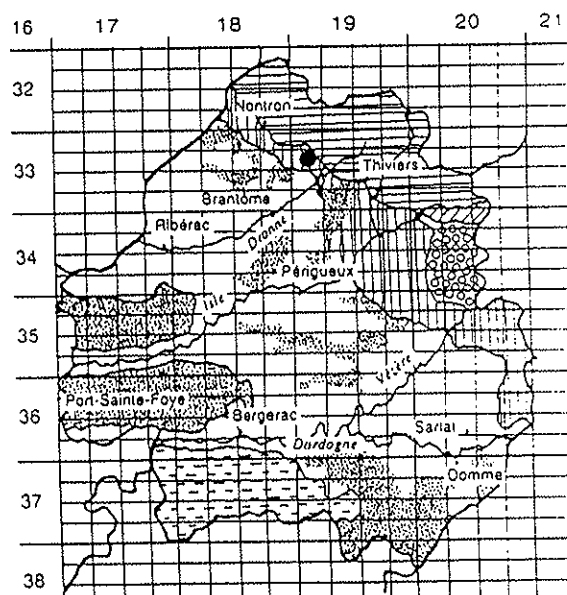
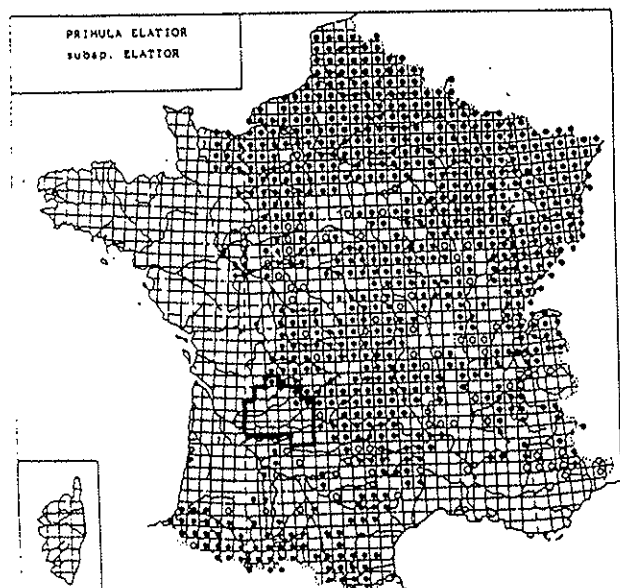
Localisation des stations : Tableau II

- rive gauche, Chantres, commune de Milhac-de-Nontron
- rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

Les cartes de répartition départementale sont calées sur le réseau des cartes I.G.N. au 1/50 000^{ème}, afin de permettre une lecture simple et rapide. Les limites de ces cartes, correspondant au maillage en grades, sont représentées en traits épais et chaque carte est définie par le rapprochement de deux numéros : pour le département de la Dordogne, de 16 à 21 pour les longitudes et 31 à 38 pour les latitudes ; ainsi, la feuille de Bergerac porte le numéro 18-36. Chacune de ces cartes a été subdivisée en 15. Une maille élémentaire, correspondant à 7,5 km (environ) de longitude et 5 km de latitude, équivaut à 1/8^{ème} d'une carte au 1/25 000^{ème} de l'I.G.N. (serie bleue).



Osmunda regalis



Primula elatior

b – *Primula elatior*

Cette grande Primevère montre une limite occidentale très nette, en particulier au niveau du Massif Central.

Cette espèce n'est pas citée dans le Nontronnais par LE GENDRE, et elle n'est mentionnée que de manière douteuse par DES MOULINS (1840-1859).

Nous en avons observé au niveau de deux stations.

Localisation des stations : Tableau II

- rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive droite, Maison Neuve, les Côtes Noires, commune de Dournazac

c – *Poa chaixii*

Il est surtout localisé dans l'est de la France et particulièrement dans les zones de montagnes, son amplitude altitudinale ne descendant pas au-dessous de 300 mètres (RAMEAU et al, 1989).

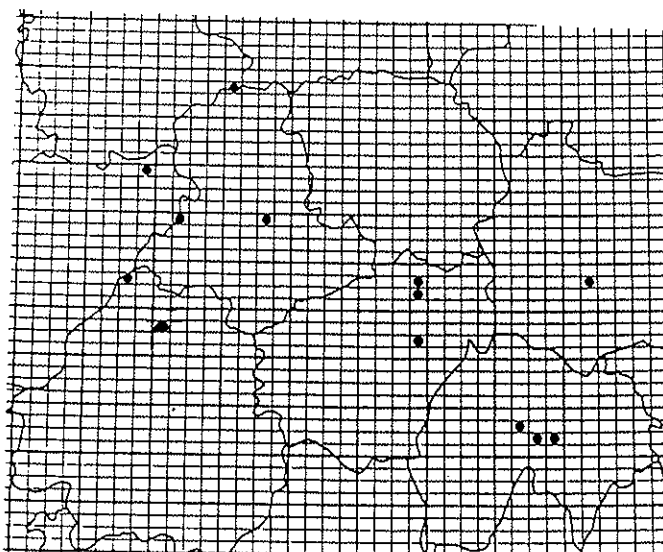
Cette plante n'est pas mentionnée dans le catalogue de DES MOULINS (1840-1859).

Les stations du Périgord vert sont donc tout à fait remarquables, outre la station que nous avons observée (Tableau II, rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain), mentionnant également deux stations indiquées par LE GENDRE, commune de Bussière Badil et Thiviers ; et une autre par CONTRE et DAUNAS (1975).

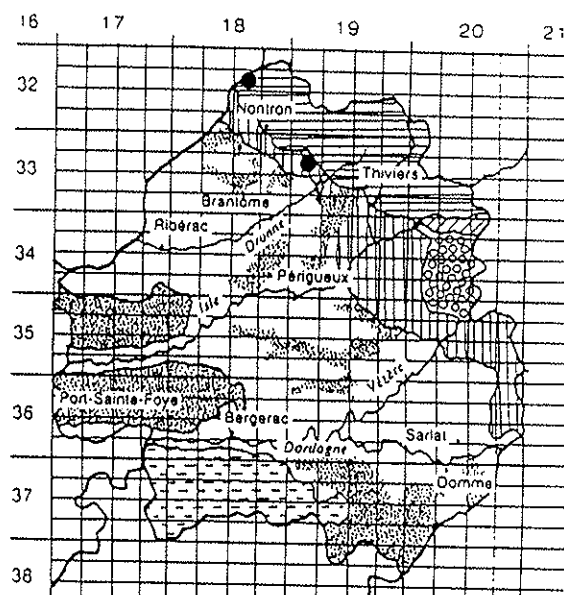
d – *Scilla verna*

Nous avons retrouvé cette plante, plutôt habituelle des landes et des pelouses, dans une Corylaie fraîche.

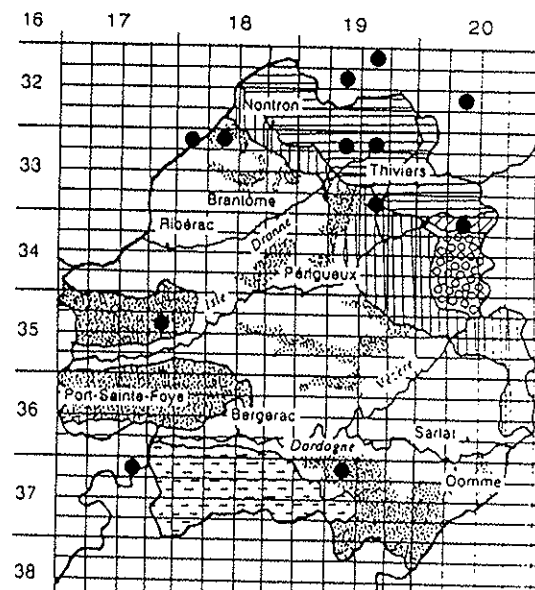
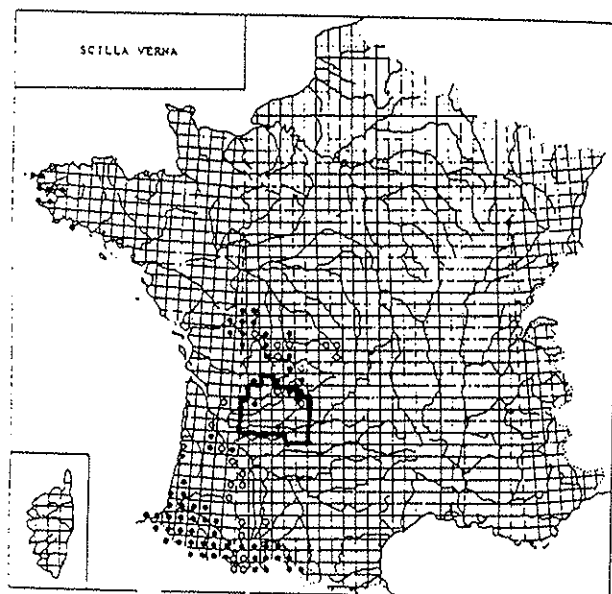
Cette espèce atlantique se rencontre çà et là dans l'ensemble du Périgord vert et du sud-ouest de la Haute-Vienne.



Poa chaixii
dans le Massif Central
(données partielles)



Poa chaixii



Scilla verna

Localisation de la station ; Tableau II

- rive gauche, ruisseau du Coly, commune de Miallet

e – *Luzula sylvatica*

La répartition de la grande Luzule est assez irrégulière en France, recherchant toujours les stations à humidité atmosphérique élevée.

C'est la raison pour laquelle elle se localise en Dordogne dans le Périgord vert, où elle est assez fréquente, et dans quelques ravins très ombragés du Périgord noir, où elle est rare.

Localisation des stations ; Tableaux I et II

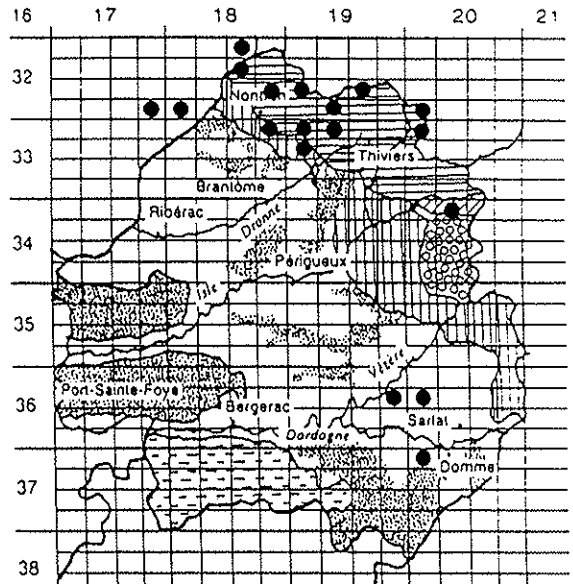
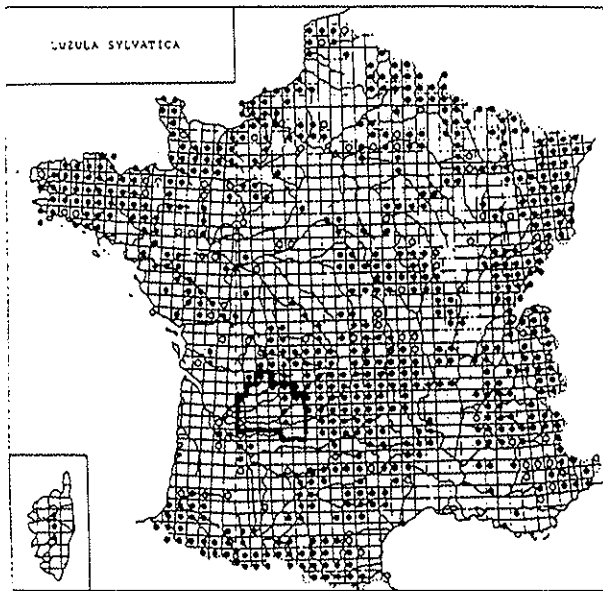
- rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- rive gauche, ancien moulin au sud-est de Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, Chantres, commune de Milhac-de-Nontron
- rive gauche, moulin de Grandcoing, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

f – *Blechnum spicant*

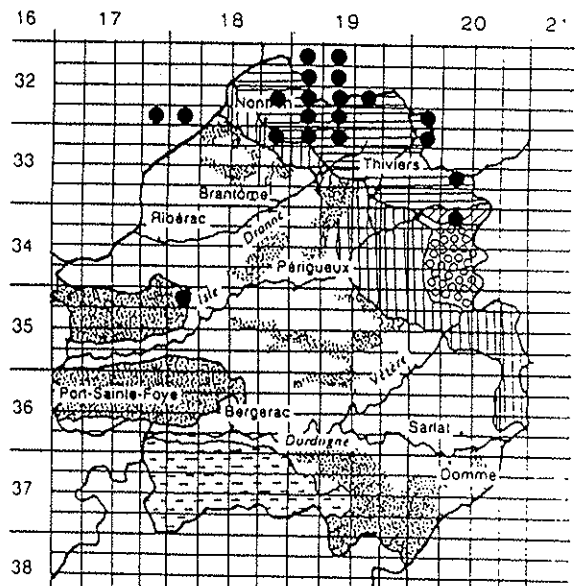
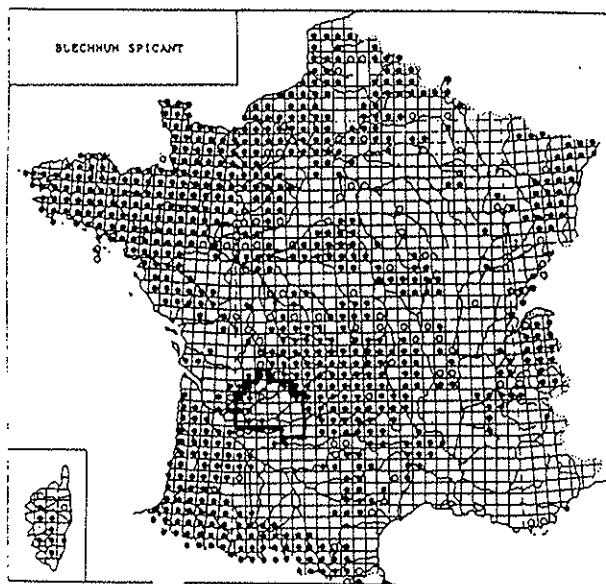
Autre espèce recherchant les stations humides, cette Fougère présente, en Dordogne, une répartition à peu près similaire à la précédente.

Localisation de la station ; Tableau II

- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain



Luzula sylvatica



Blechnum spicant

g – *Oxalis acetosella*

Le « pain de coucou » est absent des plaines du sud-ouest de la France. Aussi, les stations de l'est de la Dordogne et du Périgord vert ont-elles un grand intérêt phytogéographique.

Localisation des stations : Tableaux I et II

- rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix
- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- rive gauche, moulin de Grandcoing, commune de Saint-Saud-Lacoussière

h – *Lysimachia nemorum*

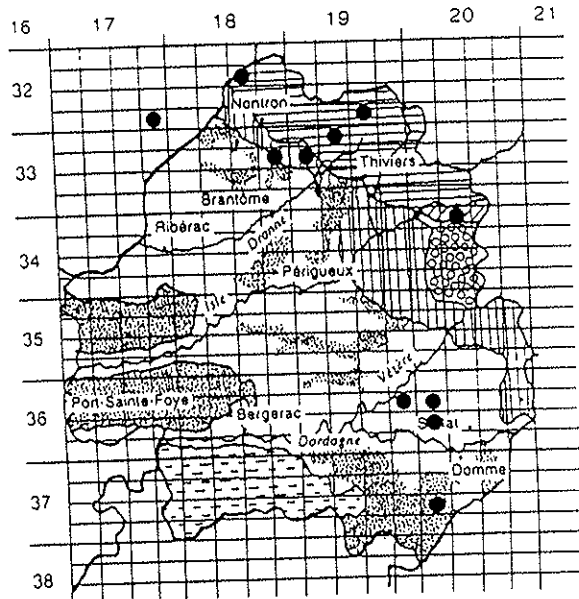
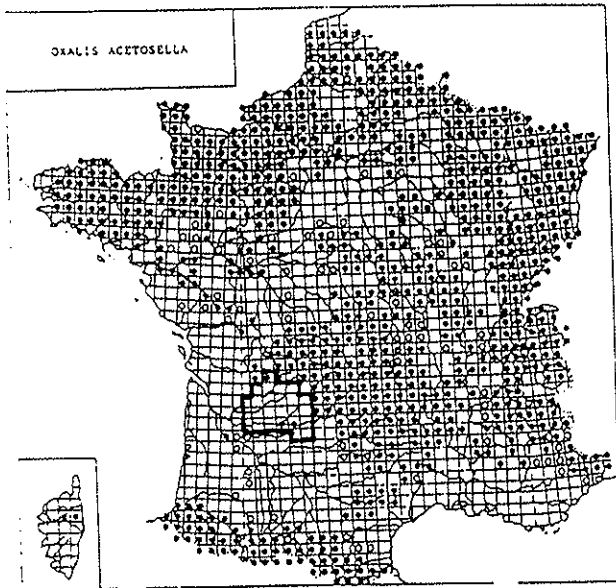
La Lysimaque des bois présente une répartition assez proche de celle de l'Oxalis. Elle apparaît néanmoins beaucoup plus localisée en Dordogne, où elle ne se rencontre que dans le Périgord vert.

Localisation des stations : Tableau I

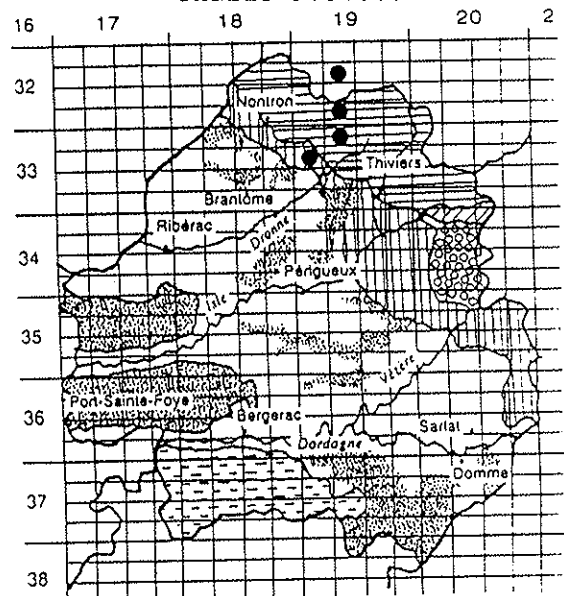
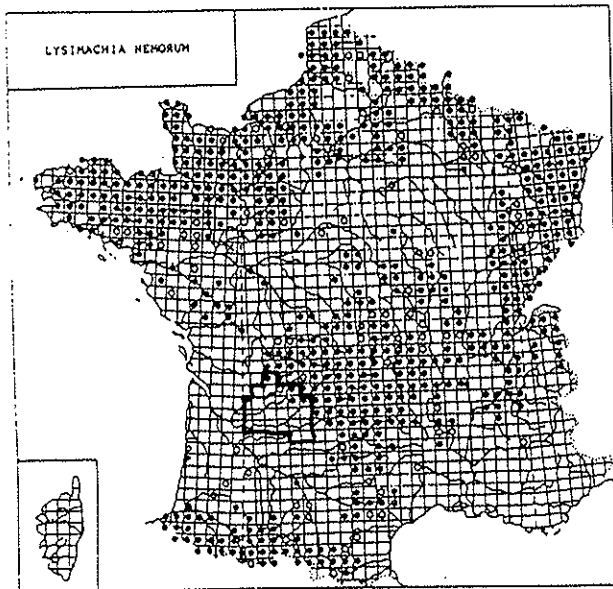
- rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain
- rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière

i – *Impatiens noli-tangere*

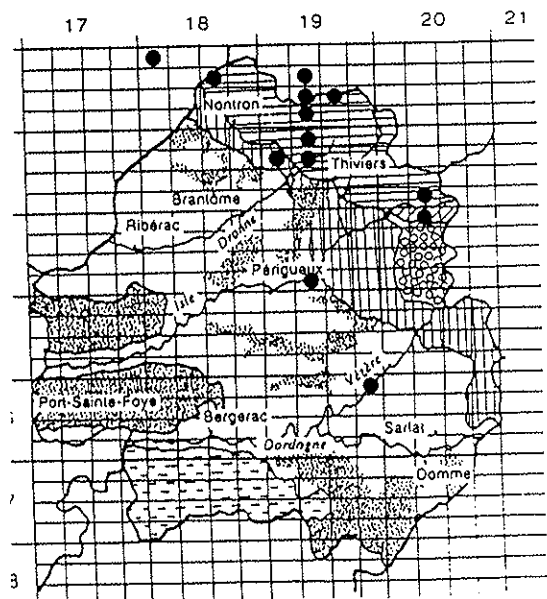
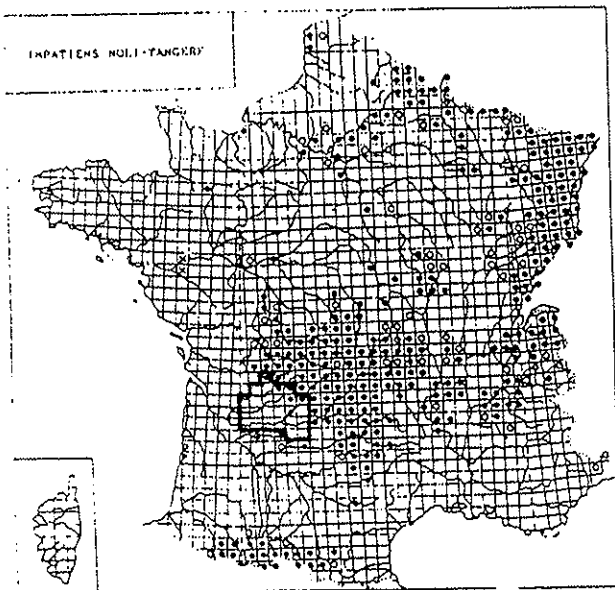
La Balsamine des bois est commune dans tout le Massif Central et de là, descend souvent à basse altitude en suivant le cours des rivières, particulièrement, pour notre secteur d'étude, l'Isle et la Dronne.



Oxalis acetosella



Lysimachia nemorum



Impatiens noli-tangere

Localisation des stations : Tableau I

- rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix
- rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, ancien moulin au sud-est de Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière

j – *Chrysosplenium oppositifolium*

La Dorine est également fréquente dans le Massif Central et présente, à ce niveau, une nette limite occidentale.

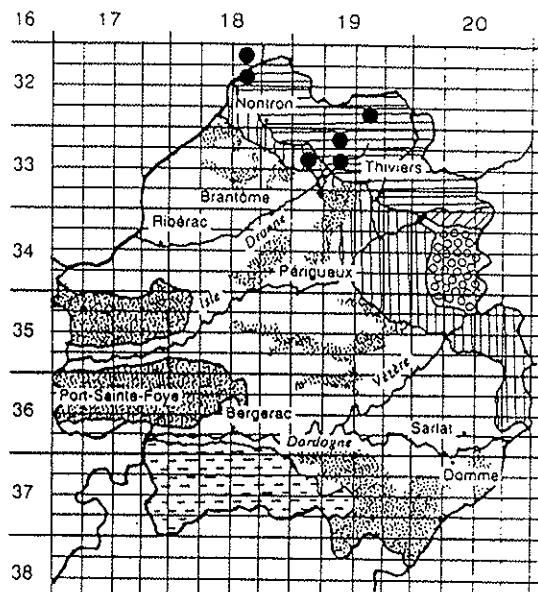
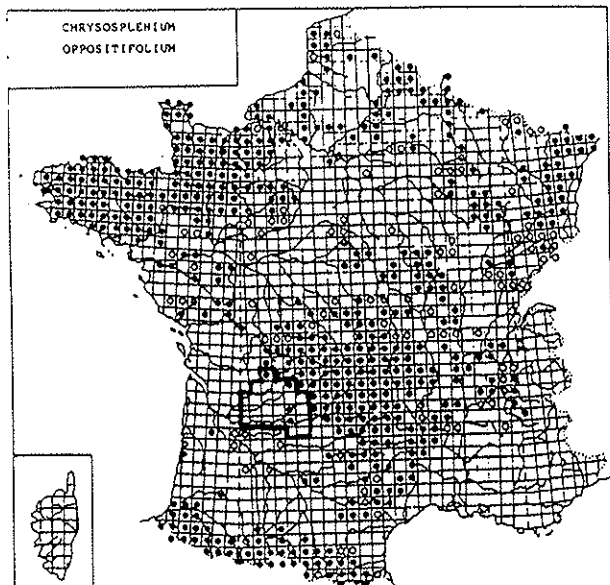
Les vallées du Périgord vert en constituent un exemple.

Localisation des stations : Tableau I

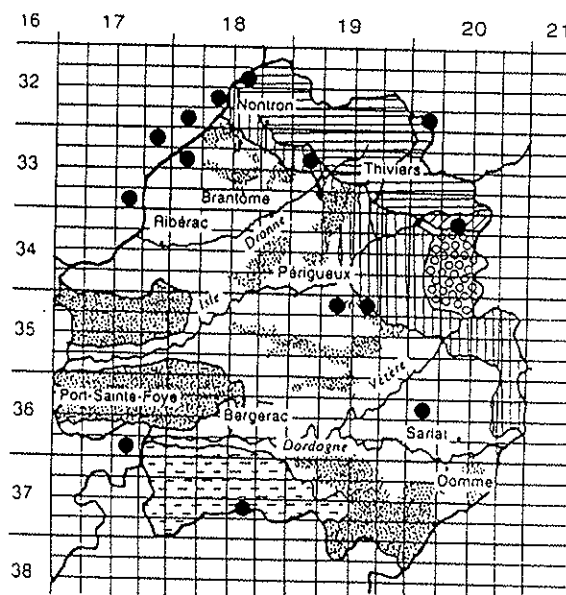
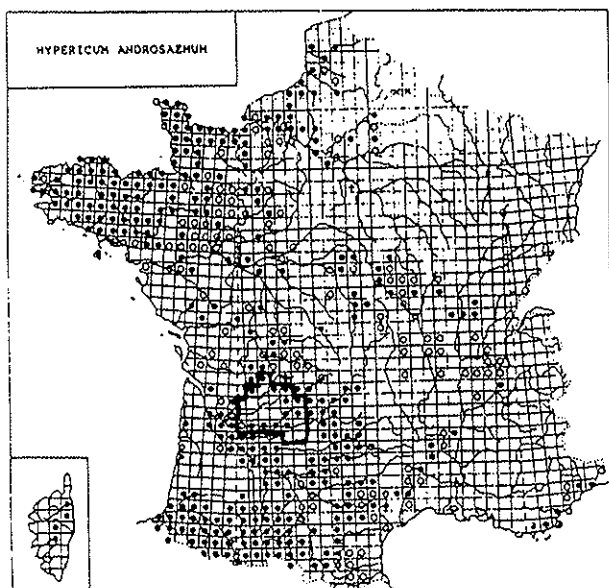
- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- rive droite, les Gandilles, commune de Dournazac
- rive droite, ruisseau de Lachenaud, commune de Champs-Romain
- rive droite, le pont des Brasdoux, commune de Saint-Saud-Lacoussière
- rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix
- rive gauche, pont au sud de Saint-Saud-Lacoussière, commune de Saint-Saud-Lacoussière

k – *Hypericum androsaemum*

Au contraire, l'Androsème, que nous avons rencontrée en bordure de rivière, est une espèce occidentale, pénétrant peu le Massif Central.



Chrysosplenium oppositifolium



Hypericum androsaemum

Localisation de la station ; Tableau II

- rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

2 – Plantes des bois et des lisières thermophiles

a – *Rubia peregrina*

La Garance est fréquente partout dans le sud-ouest de la France, recherchant les bois et lisières chaudes.

Elle ne pénètre pratiquement pas en Limousin et il semble qu'elle évite presque totalement le territoire du Périgord vert.

Localisation des stations ; Tableaux V et VII

- rive gauche, la Vigerie, commune de Saint-Front-la-Rivière
- rive gauche, Saint Front la Rivière, commune de Saint-Front-la-Rivière
- rive droite, Pombol, commune de Saint-Front-la-Rivière

b – *Digitalis lutea*

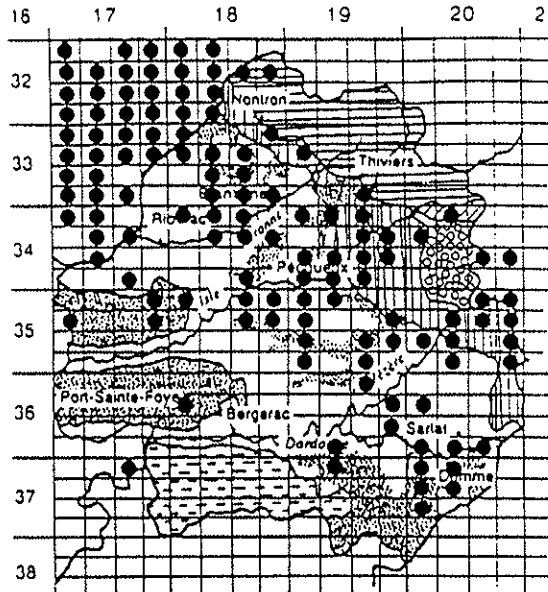
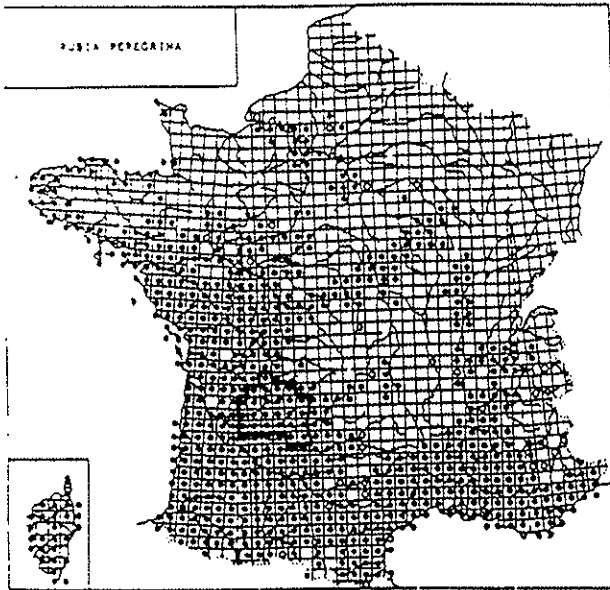
Cette espèce des terrains calcaires est pourtant inexistante dans l'extrême ouest de la France.

Les stations périgourdines permettent de matérialiser le pourtour occidental du Limousin dans lequel les terrains siliceux ne sont pas propices à l'installation de cette plante.

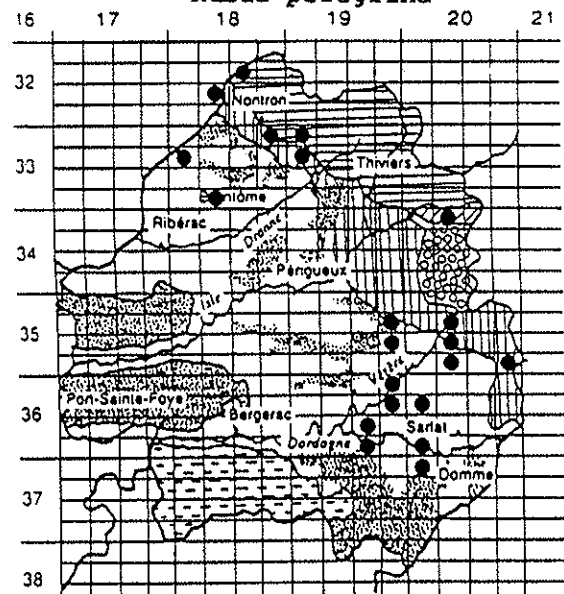
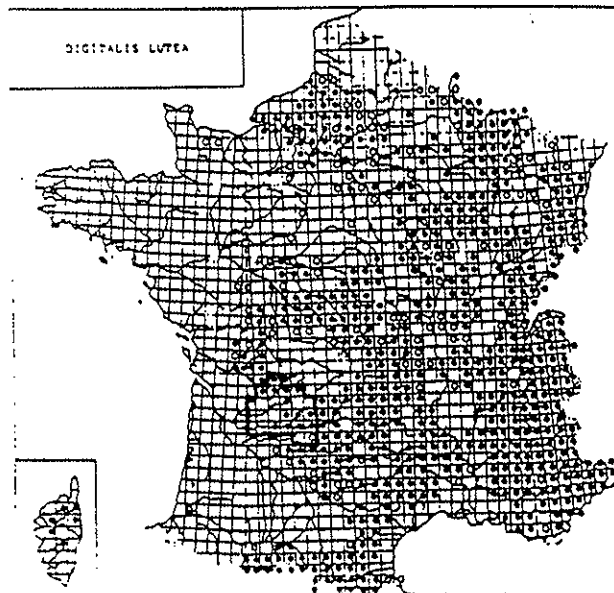
Les stations de Saint-Front-la-Rivière semblent être les plus proches du département voisin de la Haute-Vienne, DES MOULINS ne la signalant pour notre secteur qu'à Nontron.

Localisation des stations ; Tableau VII

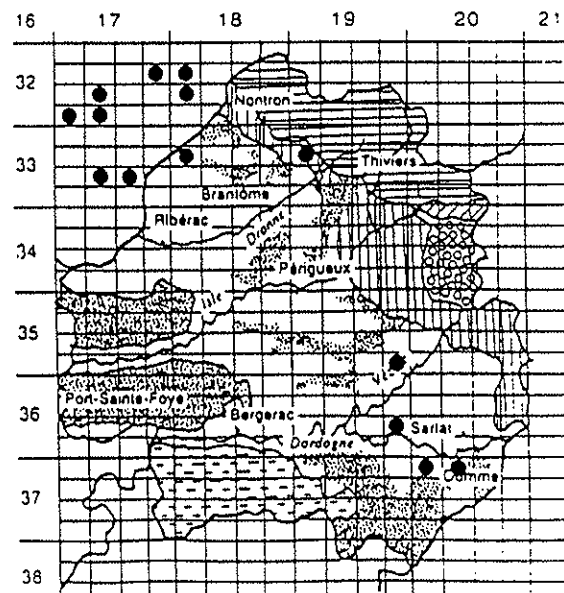
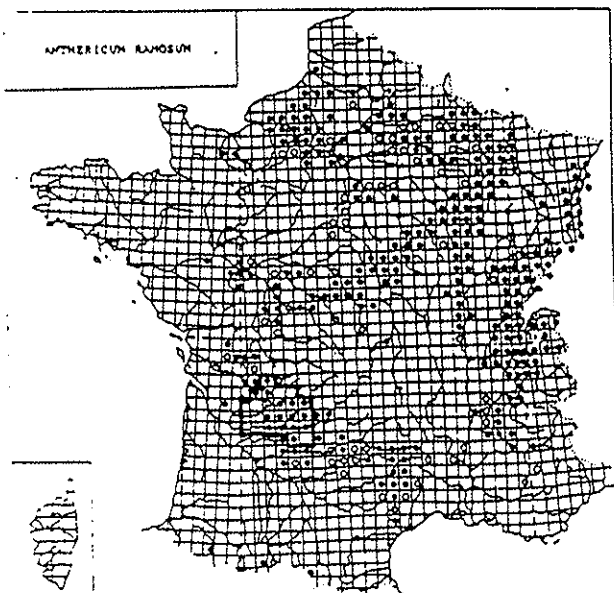
- rive droite, Pombol, commune de Saint-Front-la-Rivière
- rive gauche, Saint Front la Rivière, commune de Saint-Front-la-Rivière



Rubia peregrina



Digitalis lutea



Anthericum ramosum

c – *Anthericum ramosum*

La Falangère rameuse est une espèce plutôt continentale et sa répartition contourne cette fois le Massif Central dans la globalité.

Les populations de Dordogne font donc le lien entre celles de Charente et celle du Quercy. La station de Saint-Front-la-Rivière (Tableau V, rive droite, Pombol) est celle la plus septentrionale du département.

3 – Plante des coupes forestières et des bois acides : *Digitalis purpurea*

La Digitale pourpre est une espèce caractéristique des terrains siliceux. Très fréquente dans l'ensemble du Massif Central, elle se localise en Dordogne uniquement dans le Périgord vert.

Localisation des stations : Tableaux IV, VI et VIII

- rive gauche, moulin de la Dorie, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive gauche, moulin de Feuyas, commune de Dournazac
- rive droite, Lescuras, commune de Bussière-Galant
- rive droite, Maison Neuve, les Côtes Noires, commune de Dournazac
- rive droite, le Saut du Chalard, commune de Champs-Romain
- rive gauche, le Chatenet, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière
- rive gauche, Saint-Pardoux-la-Rivière, commune de Saint-Pardoux-la-Rivière

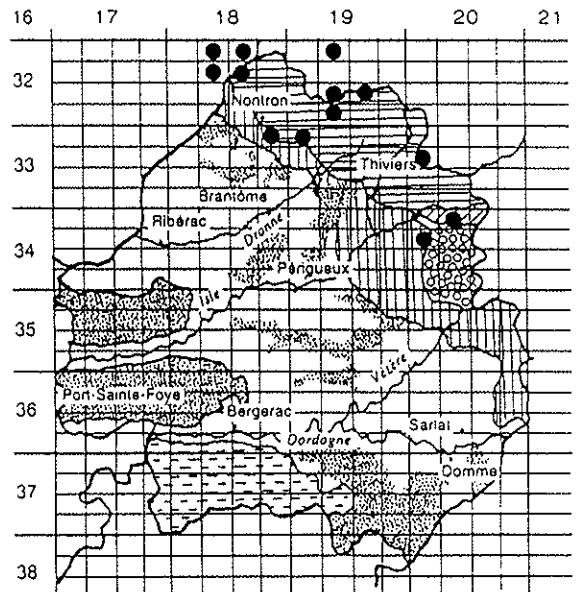
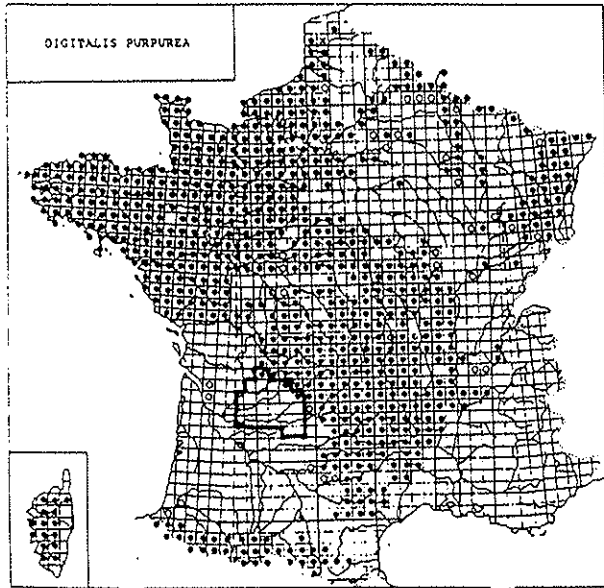
4 – Plante des murs : *Umbilicus rupestris*

Cette autre plante silicicole se répartit en France, outre les Pyrénées, dans une bande transversale reliant la Provence au Massif Armoricaïn, où elle se rencontre sur les rochers.

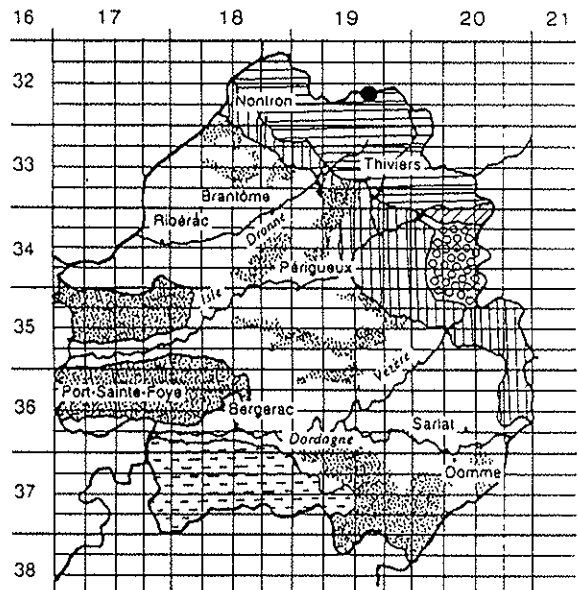
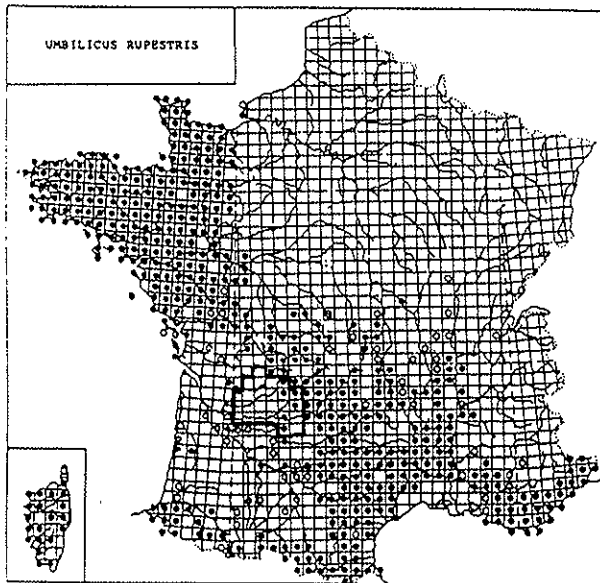
Elle est exceptionnelle en Aquitaine et en Poitou-Charente.

Le nord-est de la Dordogne constitue une région intermédiaire dans sa répartition.

Comme l'a constaté DUPONT (1990), elle se retrouve ici surtout sur les murs.



Digitalis purpurea



Umbilicus rupestris

Localisation de la station : Tableau X

- rive gauche, Thavaud, commune de Firbeix

5 - Conclusion

A la vue de ces quelques exemples, on constate que le Périgord vert constitue bien une entité originale du département de la Dordogne, dans laquelle de nombreuses plantes des terrains froids, acides et bien arrosés du Massif Central trouvent ici leur limite occidentale, alors que des plantes recherchant chaleur et sécheresse y pénètrent peu.

Les vallées constituent des zones de rencontre privilégiées : celle de la Dronne en constitue un bon exemple.

CHAPITRE IV

RESSOURCES DE LA FLORE

DE LA VALLEE DE LA DRONNE

I - INTERET MEDICINAL ET TOXIQUE

A – PLANTES MEDICINALES

1 - Agrimonia eupatoria

Les feuilles et les sommités fleuries renferment des tanins et des hétérosides flavoniques.

Ces principes actifs confèrent à cette plante des propriétés astringentes, cicatrisantes, diurétiques et anti-diarrhéiques.

De plus, son action anti-inflammatoire permet son utilisation dans les troubles circulatoires et rhumatismaux.

2 - Crataegus monogyna

Les parties utilisées de la plante sont les sommités fleuries.

L'activité de la plante est due aux flavonoïdes qu'elle renferme.

L'aubépine est un sédatif du système nerveux central, un régulateur cardiovasculaire, un hypotenseur.

En outre, de fortes doses peuvent provoquer des troubles cardiaques et respiratoires.

Aussi, une consommation excessive de fruits peut produire une hypotension sévère.

3 - Digitalis purpurea

Les feuilles de la Digitale pourpre renferme des hétérosides dont le plus important est le digitoxoside ou digitoxine.

Ce principe actif est un cardiotonique, un régulateur de la fonction cardiaque.

A dose thérapeutique, il renforce, ralentit et régularise le rythme cardiaque.

A dose toxique, on constate des troubles digestifs (irritation des muqueuses, nausées, vomissements, diarrhées), des troubles de la vision puis des troubles cardiaques.

4 - *Filipendula ulmaria*

Les parties utilisées sont les sommités fleuries.

Elles renferment des hétérosides dont le monotropitósíde et des pigments flavoniques.

Ainsi, la Reine des prés confère des propriétés diurétiques et anti-inflammatoires, d'où son utilisation dans le traitement des rhumatismes aigus.

5 - *Frangula alnus*

L'écorce de la bourdaine renferme des hétérosides d'anthraquinones, des flavonoïdes, un tanin et des saponosides.

Ainsi, de par ses hétérosides, la bourdaine est un laxatif qui stimule et régule le péristaltisme intestinal dans la constipation.

A trop forte dose ou avec des écorces fraîches, peuvent survenir des coliques et des selles sanglantes.

6 - *Fraxinus excelsior*

Les feuilles renferment plusieurs catégories de principes actifs : des tanins, des flavonoïdes, des coumarines.

Ainsi, ces constituants confèrent au Frêne des propriétés diurétiques et anti-inflammatoires.

7 - *Hieracium pilosella*

La plante entière est utilisée pour son action antibiotique et antibactérienne vis à vis des agents des brucelloses, et pour son effet diurétique.

Les principes actifs responsables de son activité sont des flavonoïdes, des hétérosides, des coumarines et des acides-phénols.

8 - *Hypericum perforatum*

Les sommités fleuries du Millepertuis renferment des tanins et une huile essentielle qui confèrent à cette plante des propriétés antiseptiques, astringentes et cicatrisantes. Cette drogue est aussi réputée comme sédative.

9 - *Ranunculus ficaria*

La partie utilisée est la racine. Les saponosides et les hétérosides qu'elle renferme sont responsables des propriétés vitaminiques P, vasoconstrictrices antihémorroïdaires et anti-inflammatoires de la Ficaire. Mais à l'état frais, cette plante est vésicante.

10 - *Rhamnus cathartica*

Le fruit contient des dérivés anthracéniques, des dérivés flavoniques, des pigments anthocyaniques, des pectines et des saponosides. Le suc du fruit frais est parfois utilisé comme purgatif. Les flavonoïdes expliquent les propriétés diurétiques de la plante. A dose massive apparaissent des lésions rénales, accompagnées de mydriase, vertiges, syncopes et convulsions.

11 - *Ruscus aculeatus*

La partie utilisée est le rhizome. Cette drogue renferme de nombreux principes actifs : des flavonoïdes, des tanins, des acides-alcools, des saponosides dérivés de la ruscogénine.

Le Fragon épineux est connu depuis longtemps pour ses propriétés diurétiques. C'est aussi surtout un puissant vasoconstricteur du système veineux, un anti-inflammatoire, un anti-oedémateux efficace dans le traitement des varices et des hémorroïdes. L'ingestion des fruits, riche en saponosides, provoque des troubles gastro-intestinaux.

12 - Tilia cordata

Les mucilages, contenus dans les fleurs et les bractées, confèrent au Tilleul des propriétés émoullientes et adoucissantes.

Les inflorescences sont des sédatifs du système nerveux central.

Quant à l'aubier, il a démontré des activités cholérétiques et antispasmodiques, dues notamment à un triphénol : le phloroglucinol.

B – PLANTES TOXIQUES

1 - Digitalis lutea

La Digitale jaune contient les hétérosides analogues potentiellement toxiques de la Digitale pourpre, officinale, mais en quantité moindre, ce qui fait qu'elle apparaît un peu moins toxique.

2 - Euphorbia amygdaloides, Euphorbia dulcis

Toutes les espèces d'Euphorbes renferment un latex âcre et caustique.

Elles sont émétiques et peuvent déclencher de graves irritations, parfois accompagnées de troubles hépatiques, nerveux et cardiovasculaires.

Au contact de la peau, le latex peut provoquer des dermites.

3 - *Teucrium chamaedrys*

La Germandrée petit chêne fut autrefois un remède populaire, tonique amer et vulnéraire.

Indiquée notamment comme adjuvant dans les traitements amaigrissants, son utilisation a révélé des accidents ce qui a conduit à l'interdiction de l'exécution et la délivrance de préparations contenant cette espèce.

On note comme symptômes une atteinte hépatique dont les premiers signes sont de l'asthénie, des nausées et des douleurs abdominales.

II - FRUITS COMESTIBLES OU TOXIQUES

Les fruits de nombreuses plantes sont comestibles ce qui est un atout majeur pour l'homme et les animaux.

Malgré cela, il ne faut pas négliger les erreurs de reconnaissance possibles qui pourraient être dangereuses pour le consommateur.

A – FRUITS COMESTIBLES

Juniperus communis

Mespilus germanica

Prunus spinosa

Rubus

Sambucus nigra

Sorbus torminalis

B – FRUITS TOXIQUES

1 - *Arum maculatum*

Les fruits provoquent des brûlures à la bouche, l'inflammation du pharynx, ainsi que des vomissements, des diarrhées, des convulsions et des troubles cardiaques.

Les principes toxiques sont des oxalates de calcium et des saponines.

2 - *Cornus sanguinea*

Le fruit amer et astringent contient des tanins et des anthocyanes.

Le contact du feuillage peut provoquer une irritation de la peau.

3 - *Euonymus europaeus*

L'ingestion peut entraîner des irritations digestives, des poussées hypertensives et des troubles neurologiques.

4 - *Frangula alnus*

Il a été signalé des intoxications avec coliques, mydriase et convulsions après consommation des fruits .

5 - *Hedera helix*

L'ingestion des fruits, contenant des saponines, provoque des troubles digestifs, des phénomènes de vasoconstriction, de la bradycardie.

La plante entière peut entraîner des dermatites de contact.

6 - *Humulus lupulus*

La plante entière peut provoquer des dermatites de contact.

7 - *Hypericum androsaemum*

Le fruit est une baie noire, à maturité, qui est purgative.

8 - *Ilex aquifolium*

La consommation des fruits a été considérée comme responsable de légères intoxications avec vomissements, diarrhées, somnolence et parfois convulsions.

Cependant, les hétérosides cyanogénétiques en cause ne sont produits qu'au niveau des feuilles.

9 - *Ligustrum vulgare*

Les baies toxiques provoquent une irritation du tube digestif. Après ingestion, on note une impression de brûlures de la bouche et du pharynx. Puis, apparaissent des troubles abdominaux avec vomissements et diarrhées. Enfin, surviennent des démangeaisons cutanées, une faiblesse musculaire, une bradycardie et une hypotension.

10 - *Lonicera periclymenum*

La consommation des fruits peut faire survenir des sueurs abondantes, des larmoiements, des vomissements, des diarrhées violentes et parfois sanguinolentes. Des troubles cardiaques ont aussi été signalés.

11 - *Tamus communis*

L'ingestion des fruits provoquent une irritation des muqueuses accompagnées de coliques et vomissements ainsi que des troubles respiratoires.

12 - *Viburnum lantana, Viburnum opulus*

Les fruits verts sont très laxatifs.

CONCLUSION

L'étude botanique que nous venons de réaliser dans cette partie de la vallée de la Dronne a permis de dresser un inventaire floristique des secteurs forestiers, de préciser la répartition d'un certain nombre d'espèces et de découvrir de nouvelles stations, pour certaines d'entre elles.

Les relevés phytosociologiques ont permis de distinguer six milieux forestiers différents ainsi que quelques groupements annexes : ourlets, coupes, landes.

Ainsi, ce travail montre que, par sa position géographique, la haute vallée de la Dronne constitue une région présentant une grande diversité biologique. Il nous semblerait judicieux que les habitats ainsi définis puissent bénéficier d'une gestion appropriée afin de maintenir leur pérennité.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDRERIE D., COULAUD Y., 1993. – Sites naturels en Périgord, Fanlac éd., 69p.
- BEZANGER-BEAUQUESNE L. et al., 1980. – Plantes médicinales des régions tempérées. Maloine S.A. éd., 439p.
- BOTINEAU M., 1985. – Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie, phytosociologie). Thèse Doct. Etat ès Sciences Pharm., Limoges, 1983. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., N° spécial 6, 349p. + 39 tabl. H.T.
- BOTINEAU M., 1998. – Flore et végétation du Périgord. *Journal Bot. Soc. Bot.*, 7, 19-39
- BRUNETON J., 1996. – Plantes toxiques – Végétaux dangereux pour l'homme et les animaux. Paris, Technique et Documentation, 529p.
- CHATENET Ph., 1994. – Un site botanique remarquable : les gorges de l'Auvézère (Dordogne). Contribution à l'étude phytosociologique et phytogéographique. Thèse Diplôme d'Etat de Doct. en Pharmacie, Univ. Limoges, 138p.
- CONTRE E. et DAUNAS R., 1975. – *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 6, 54-85.
- DEBELMAS A.M., DELAVEAU P., 1978. – Guide des plantes dangereuses. Maloine S.A. éd., 192p.
- DES MOULINS et DURIEU de MAISONNEUVE, 1840. – Catalogue raisonné des phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Dordogne. 1^{ère} partie. *Actes Soc linn. Bordeaux XI* : 171-335. Réimprimé 1 vol. 165p. Bordeaux.
- DES MOULINS, 1846. – Supplément au Catalogue raisonné des phanérogames du département de la Dordogne. *Actes Soc linn. Bordeaux XIV* : 125-191.

- DES MOULINS, 1849. – Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne (suite). Additions au 1^{er} fascicule du supplément et 2^{ème} fascicule du supplément. *Actes Soc linn. Bordeaux XV* : 281-347, 347-546. Réimprimé 2 vol. 69p. + 178p. Bordeaux.
- DES MOULINS, 1859. – Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne (suite). Supplément final. *Actes Soc linn. Bordeaux XX* : 451-903. Réimprimé 1vol. 453p. Bordeaux.
- DUPONT P., 1990. – Atlas partiel de la Flore de France. *Museum Nat. Hist. Nat., Paris*, 442p.
- DURIN L., GEHU J.M., NOIRFALISE A., SOUGNEZ N., 1967. – Les Hêtraies atlantiques et leur essaim climacique dans le Nord-Ouest de la France. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, 20, Lille: 59-89.
- FOUCAULT, B. de, 1986. – Petit manuel d'initiation à la phytosociologie sigmatisme. CRDP Amiens, 51p.
- GEHU J.M., 1973. – Unités taxonomiques et végétation potentielle naturelle du Nord de la France. Documents phytosociologiques, 4, Lille, p.1-22.
- GEHU J.M., 1997. – Listes des Unités phytosociologiques de France jusqu'au niveau alliance. Groupe de travail, Orsay, sous presse.
- GIRRE L., 1980. – Connaître et reconnaître les plantes médicinales. Ouest France, 334p.
- GOURGUES, vicomte de, 1873. – Dictionnaire étymologique des communes de Dordogne, Périgueux.
- KERGUELEN M., 1993. – Index synonymique de la Flore de France. *Coll. Patrimoines Naturels, Mus. Nat. Hist. Nat., Paris*, 8, 196p.

- LAGARDE F., 1996. – Contribution à l'étude botanique de la vallée de la Tardoire : phytosociologie et phytogéographie. Thèse Diplôme d'Etat de Doct en Pharmacie, Univ. Limoges, 113p.
- LE GENDRE, 1914-1922-1926. – Catalogue des plantes du Limousin, édité par la Société botanique et d'Etudes scientifiques du Limousin, Limoges, 410p.
- MASCLEF A., 1987. – Atlas des plantes de France, Belin éd., 368p.
- PIERROT R.B., 1982. – Les Bryophytes du Centre-Ouest. Classification, détermination, répartition. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., N° spécial 5, 123p.
- RAMEAU et al., 1989. – Flore forestière française. Institut pour le développement forestier, 1785p.
- SAMY M., 1994. – Contribution à l'étude des groupements forestiers et pré forestiers de la région de Rochechouart (Haute-Vienne). Thèse Diplôme d'Etat de Doct. en Pharmacie, Univ. Limoges, 157p.
- TANET C., HORDE T., 1994. – Dictionnaire des noms de lieux du Périgord, Fanlac éd., 428p.
- VILKS A., 1991. – Analyse chorologique de la flore vasculaire du Limousin. Thèse Doct ès Sciences Nat., Limoges, 241p. + ill. et annexes.

AUTRES DOCUMENTS

- Carte topographique au 1/25 000 : n° 1932 Est (Châlus), 1984. – I.G.N., Paris
- Carte topographique au 1/25 000 : n° 1932 Ouest (Saint Mathieu), 1984. – I.G.N., Paris.
- Carte topographique au 1/25 000 : n° 1933 Ouest (Saint Pardoux la Rivière), 1984. – I.G.N., Paris.
- Bulletins climatiques du Limousin, Météo France, de Janvier 1983 à Décembre 1988.
- Bulletins climatiques de la Dordogne, Météo France, de Janvier 1983 à Décembre 1988.
- Documents sur l'aménagement et la gestion des eaux sur le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

LEXIQUE

- ↳ **acidiphile** : végétal se développant dans des sols acides, riches en silice
- ↳ **calciphile** ou **calcicole** : aptitude qu'ont certaines plantes à prospérer, voire à préférer, les sols calcaires
- ↳ **chaméphyte** : plante affrontant l'hiver en conservant au-dessus du sol des tiges portant des bourgeons, mais à moins de 50 cm de hauteur
- ↳ **chasmophyte** : plante capable de coloniser les fissures de la roche où s'accumule un peu de terre
- ↳ **chorologie** : discipline qui a pour objet d'expliquer la répartition géographique des espèces végétales
- ↳ **épiphyte** : végétal qui se développe sur un autre végétal mais sans qu'il y ait entre eux la moindre relation trophique
- ↳ **géophyte** : plante affrontant l'hiver en ne conservant que des organes souterrains
- ↳ **hémicryptophyte** : plante affrontant l'hiver avec des bourgeons situés au niveau du sol
- ↳ **mésophile** : espèce croissant dans un biotope présentant des conditions moyennes de température, d'humidité et d'acidité
- ↳ **nanophanérophyte** : plante, d'une hauteur maximale de 2 mètres, affrontant l'hiver en exposant ses tiges porteuses de bourgeons
- ↳ **nitrophile** : végétal exigeant, pour son développement, des sols riches en nitrates
- ↳ **thermophile** : espèce ayant une affinité pour les milieux chauds

↳ **thérophyte** : plante qui « boucle » son cycle en quelques mois et dont ne subsistent, à l'entrée de l'hiver, que les graines qui engendreront de nouveaux individus
synonyme : plante annuelle

INDEX DES ESPECES CITEES

Nom latin

Acer campestre
Acer monspessulanum
Acer pseudoplatanus
Achillea millefolium
Adoxa moschatellina
Agrimonia eupatoria
Agrostis capillaris
Ajuga reptans
Alnus glutinosa
Anemone nemorosa
Angelica sylvestris
Anthericum ramosum
Anthriscus cerefolium
Aquilegia vulgaris
Arrhenatherum elatium
Arum italicum
Arum maculatum
Asphodelus albus
Asplenium adiantum-nigrum
Asplenium trichomanes
Athyrium filix femina
Betula alba
Blechnum spicant
Brachypodium pinnatum
Brachypodium sylvaticum

Nom français

Erable champêtre
 Erable de Montpellier
 Erable sycomore
 Achillée millefeuille
 Petite musquée
 Aigremoine eupatoire
 Agrotis commun
 Bugle rampante
 Aulne glutineux
 Anémone des bois
 Angélique sylvestre
 Phalangère rameuse
 Anthrisque cerfeuil
 Ancolie commune
 Avoine élevée
 Gouet d'Italie
 Arum tacheté
 Asphodèle blanc
 Capillaire noir
 Capillaire des murs
 Fougère femelle
 Bouleau blanc
 Blechnum
 Brachypodium penné
 Brachypodium des bois

<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire
<i>Calamintha ascendens</i>	Calament ascendant
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies
<i>Campanula patula</i>	Campanule étalée
<i>Campunala sp</i>	
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des près
<i>Carex flacca</i>	Carex glauque
<i>Carex laevigata</i>	Carex lisse
<i>Carex remota</i>	Carex espacé
<i>Carex sp</i>	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier
<i>Centaurea sp</i>	
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil des fous
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balai
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryopteris de la Chartreuse
<i>Dryopteris filix mas</i>	Fougère male
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes

<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
<i>Festuca ovina</i>	Fétuque des brebis
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaine
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Ortie royale
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande berce
<i>Hieracium murorum</i>	Epervière des murs
<i>Hieracium pilosella</i>	Epervière piloselle
<i>Hieracium sabaudum</i>	Epervière de Savoie
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois
<i>Hypericum androsaemum</i>	Androsème officinale
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Balsamine des bois
<i>Inula conyza</i>	Inule squarreuse
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux-acore

<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à fleurs aiguës
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine
<i>Lathyrus sp</i>	
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène
<i>Linaria repens</i>	Linaire striée
<i>Listera ovata</i>	Listère à deux feuilles
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
<i>Lotus sp</i>	
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre
<i>Luzula sylvatica</i>	Grande luzule
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimaque des bois
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de mélisse
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace
<i>Mespilus germanica</i>	Néflier
<i>Moehringia trinervia</i>	Moehringie à trois nervures
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais
<i>Orchis mascula</i>	Orchis maculé
<i>Origanum vulgare</i>	Origan vulgaire
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	Ornithogale des Pyrénées
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalis petite oseille
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épis
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
<i>Poa chaixii</i>	Pâturin de Chaix
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des forêts

<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon
<i>Polygonum hydropiper</i>	Renouée poivre d'eau
<i>Polypodium sp</i>	Polypode commun
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic sétifère
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble
<i>Potentilla erecta</i>	Tormentille
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisier
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée
<i>Primula sp</i>	
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune
<i>Prunus avium</i>	Merisier
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire
<i>Pyrus communis</i>	Poirier commun
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier sauvage
<i>Quercus humilis</i>	Chêne pubescent
<i>Quercus petraea x pubescens</i>	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge=Chêne américain
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif
<i>Robinia pseudacacia</i>	Robinier
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs
<i>Rosa sp</i>	
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse
<i>Rubus sp</i>	Ronces
<i>Rubus discolor</i>	Ronce à feuilles discolores
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon=Petit houx
<i>Salix acuminata</i>	Saule roux-cendré
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir

<i>Scilla verna</i>	Scille printanière
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire en casque
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or
<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier
<i>Stachys officinalis</i>	Bétoine officinale
<i>Stachys recta</i>	Epiaire droite
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés
<i>Tamus communis</i>	Tamier commun
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit chêne
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoine
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain
<i>Ulmus minor</i>	Orme à petites feuilles
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de Vénus
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne manciennne
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinius

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION	8
I – Situation générale de la zone d'étude	9
A – Dans le sud-ouest de la France.....	9
B – Dans le nord de la Dordogne.....	10
II – Hydrographie de la Dronne	13
III – Cadre géographique et climatique du secteur étudié :	
la vallée de la Dronne	15
A – Géologie et pédologie.....	15
B – Géomorphologie.....	17
C – Climatologie.....	21
1 – Précipitations.....	21
a – Hauteurs de précipitations.....	21
b – Régimes pluviométriques.....	23
2 – Températures.....	23
3 – Synthèse climatologique.....	26
IV – Le Parc Naturel Régional Périgord – Limousin	28
A – Situation géographique.....	28
B – L'importance de l'eau.....	28
C – Les sites naturels.....	30

Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE.....	32
I – Méthode d'étude.....	33
A – Réalisation des relevés de végétation.....	33
B – Exploitation des relevés de végétations.....	34
C – Le système phytosociologique.....	36
II – Les groupements végétaux de la vallée de la Dronne.....	37
A – La végétation des sources et ruisselets.....	38
1 – Situation.....	38
2 – Physionomie.....	38
3 – Organisation floristique.....	38
4 – Appartenance phytosociologique.....	39
B – Les bois riverains.....	44
1 – Situation.....	44
2 – Physionomie.....	44
3 – Organisation floristique.....	44
4 – Appartenance phytosociologique.....	45
C – Les bois de pente mésophiles.....	50
1 – Situation.....	50
2 – Physionomie.....	50
3 – Organisation floristique.....	50
4 – Appartenance phytosociologique.....	51
D – Les bois de pente et de plateau acidiphiles.....	55
1 – Situation.....	55
2 – Physionomie.....	55
3 – Organisation floristique.....	55
4 – Appartenance phytosociologique.....	56

E – Les bois de pente calciphiles.....	60
1 – Situation.....	60
2 – Physionomie.....	60
3 – Organisation floristique.....	60
4 – Appartenance phytosociologique.....	61
F – Les ourlets.....	65
1 – Ourlets acides.....	65
2 – Ourlets calcaires.....	69
G – Les coupes.....	73
H – Les landes.....	75
1 – Situation.....	75
2 – Physionomie.....	75
3 – Organisation floristique.....	75
4 – Appartenance phytosociologique.....	76
I – Les murs.....	80
III – Situation des groupements étudiés dans la classification	
phytosociologique.....	82
A – Les sources et ruisselets.....	82
B – Les formations boisées mésophiles.....	82
C – Les formations boisées acides.....	83
D – Les ourlets.....	83
1 – Les ourlets acides.....	83
2 – Les ourlets calciphiles.....	83
3 – Les ourlets nitrophiles.....	84
E – Les coupes.....	84

Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE.....	85
I – Classification des espèces végétales en fonction de leur répartition géographique.....	86
A – Espèces de large répartition.....	86
1 – Eurasiatiques.....	86
2 – Circum-boréales.....	87
3 – Eurosibériennes.....	87
4 – Holarctiques.....	88
5 – Sub-cosmopolites.....	88
6 – Européennes occidentales.....	88
7 – Cosmopolites.....	89
8 – Médio-européennes.....	89
9 – Européennes.....	89
B – Groupe des thermophiles.....	89
1 – Paléo-tempérées.....	89
2 – Pontiques.....	90
3 – Steppiques.....	91
4 – Eurasiatiques tempérées.....	91
C – Groupe des atlantiques.....	91
1 – Sub-atlantiques.....	91
2 – Laté-atlantiques.....	92
3 – Ibéro-aquitaniennes armoricaines.....	92
4 – Sub-méditerranéennes sub-atlantiques.....	92
5 – Atlantiques méditerranéennes.....	92
6 – Sub-atlantiques méditerranéennes.....	93
7 – Atlantiques méditerranéennes montagnardes.....	93
D – Groupe des méridionales.....	93
1 – Méditerranéennes atlantiques.....	93
2 – Occidento-méditerranéennes.....	93
3 – Méditerranéennes au sens large.....	94
4 – Sub-méditerranéennes.....	94

E – Groupe des montagnardes.....	94
F – Groupe des espèces diverses.....	94
II – Analyse chorologique du secteur étudié.....	97
A – Spectre phytogéographique.....	97
1 – Espèces de large répartition.....	97
2 – Espèces thermophiles.....	97
3 – Espèces atlantiques.....	98
4 – Espèces méridionales.....	98
5 – Espèces montagnardes.....	98
6 – Diverses.....	98
B – Plantes localisées.....	99
1 – Plantes du bord des eaux et des bois frais.....	99
a – <i>Osmunda regalis</i>	99
b – <i>Primula elatior</i>	101
c – <i>Poa chaixii</i>	101
d – <i>Scilla verna</i>	101
e – <i>Luzula sylvatica</i>	103
f – <i>Blechnum spicant</i>	103
g – <i>Oxalis acetosella</i>	105
h – <i>Lysimachia nemorum</i>	105
i – <i>Impatiens noli-tangere</i>	105
j – <i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	107
k – <i>Hypericum androsaemum</i>	107
2 – Plantes des bois et des lisières thermophiles.....	109
a – <i>Rubia peregrina</i>	109
b – <i>Digitalis lutea</i>	109
c – <i>Anthericum ramosum</i>	111
3 – Plante des coupes forestières et des bois acides :	
<i>Digitalis purpurea</i>	111
4 – Plante des murs : <i>Umbilicus rupestris</i>	111
5 – Conclusion.....	113

Chapitre IV : RESSOURCES DE LA FLORE DE LA VALLEE

DE LA DRONNE.....	114
I – Intérêt médicinal et toxique.....	115
A – Plantes médicinales.....	115
1 – <i>Agrimonia eupatoria</i>	115
2 – <i>Crataegus monogyna</i>	115
3 – <i>Digitalis purpurea</i>	115
4 – <i>Filipendula ulmaria</i>	116
5 – <i>Frangula alnus</i>	116
6 – <i>Fraxinus excelsior</i>	116
7 – <i>Hieracium pilosella</i>	116
8 – <i>Hypericum perforatum</i>	117
9 – <i>Ranunculus ficaria</i>	117
10 – <i>Rhamnus cathartica</i>	117
11 – <i>Ruscus aculeatus</i>	117
12 – <i>Tilia cordata</i>	118
B – Plantes toxiques.....	118
1 – <i>Digitalis lutea</i>	118
2 – <i>Euphorbia amygdaloides, Euphorbia dulcis</i>	118
3 – <i>Teucrium chamaedrys</i>	119
II – Fruits comestibles ou toxiques.....	120
A – Fruits comestibles.....	120
B – Fruits toxiques.....	120
1 – <i>Arum maculatum</i>	120
2 – <i>Cornus sanguinea</i>	120
3 – <i>Euonymus europaeus</i>	121
4 – <i>Frangula alnus</i>	121
5 – <i>Hedera helix</i>	121
6 – <i>Humulus lupulus</i>	121
7 – <i>Hypericum androsaemum</i>	121
8 – <i>Ilex aquifolium</i>	121

9 – <i>Ligustrum vulgare</i>	122
10 – <i>Lonicera periclymenum</i>	122
11 – <i>Tamus communis</i>	122
12 – <i>Viburnum lantana, Viburnum opulus</i>	122
CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE	125
LEXIQUE	130
INDEX DES ESPECES CITEES	133
TABLE DES MATIERES	139

BON A IMPRIMER NO 344.

LE PRÉSIDENT DE LA THÈSE

Vu, le Doyen de la Faculté

VU et PERMIS D'IMPRIMER

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

CHANET (Sèverine). — Contribution à l'étude botanique de la Haute Vallée de la Dronne : phytosociologie, phytogéographie et intérêt patrimonial. — 146 f. ; ill. ; tabl. ; 30 cm (Thèse : Pharm. ; Limoges ; 2000).

RESUME :

Ce travail propose l'étude de la flore de la vallée de la Dronne sur la totalité de son parcours à travers le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Une première partie est consacrée à la présentation de la région : géographie, hydrographie, climatologie, objectifs du Parc.

L'étude phytosociologique est abordée dans le second chapitre : elle est basée sur la réalisation de 10 tableaux de végétation établis pour chaque groupement végétal.

Dans un troisième temps, l'étude concerne les caractères phytogéographiques de la flore étudiée.

En dernier lieu est exposé l'intérêt patrimonial des espèces rencontrées.

MOTS CLES :

- Dronne (vallée).
- Dordogne (département).
- Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.
- Phytosociologie.
- Phytogéographie.
- Forêts.
- Ressources de la flore.

JURY : Président : M. A. GHESTEM, *Professeur.*
Juges : M. M. BOTINEAU, *Maître de Conférences.*
M^{me} F. RENARD-LAVAL, *Chargée de mission Environnement pour le P.N.R. Périgord-Limousin.*
M. A. VILKS, *Maître de Conférences.*